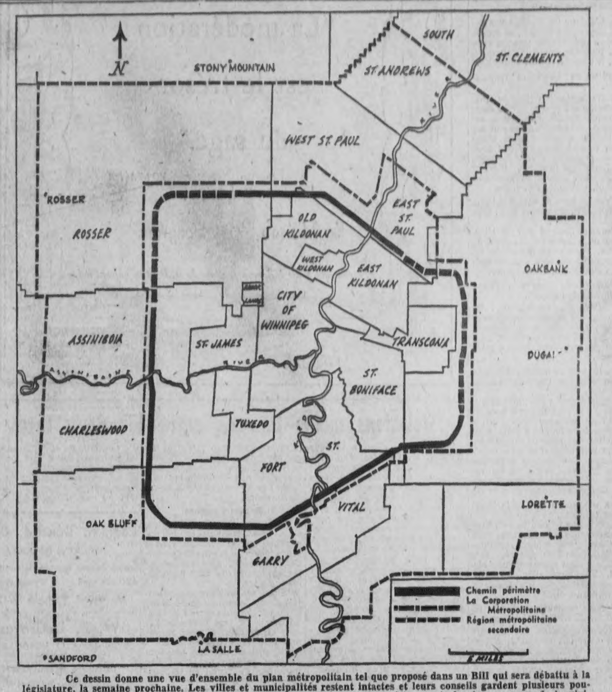
BERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. ... No 46 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 26 FEVRIER 1960 — PRIX: SEPT CENTS



Ce dessin donne une vue d'ensemble du plan métropolitain tel que proposé dans un Bill qui sera débattu à la législature, la semaine prochaine. Les villes et municipalités restent intactes et leurs conseils gardent plusieurs pouvoirs locaux. Un conseil métropolitain contrôlera plusieurs services intermunicipaux et, de plus, exercera de la vigilance sur une bande de cinq milles de largeur qui entoure la région métropolitaine proprement dite. (Carte Free Press)

Le Bill pour l'établissement d'une corporation métropolitaine

Le Bill pour l'établissement d'une corporation de Winnipeg métropolitain et pour en définir les pouvoirs est maintenant à l'étude à l'Assemblée législative. Le proposeur, l'hon. Duff Roblin lui-même, a déclaré à deux reprises que le gouvernement écouterait avec attention toutes les suggestions des législateurs et, en comité des amendements, les représentations du peuple. C'est de la prudence bien compréhensible, parce que cette législation ferait de Winnipeg la deuxième ville du Canada à accepter un plan métropolitain.

La complexité du sujet est bien illustrée du fait que l'on en discute depuis une dizaine d'années, une commission d'enquête y a travaillé pendant plus de deux ans, la ville de Winnipeg et les municipalités environnantes n'ont cessé de diverger d'opinions jusqu'à la récente conférence présidée par le ministre des Affaires municipales. D'un côté tous s'accordent à dire que les problèmes communs demandent une collaboration plus intense entre les gouvernements locaux et, de l'autre côté, plusieurs municipalités craignent la perte de leur autonomie, des hausses de taxes, un niveau trop élevé de services, l'englobement par la ville de Winnipeg.

(A) Le projet de loi

Le gouvernement provincial intervient d'autorité maintenant pour trancher la question, mais toujours avec espoir de rendre la pilule plus facile à avaler. Enfin, le bloc du Grand-Winnipeg compte 22 sièges à la législature, et les législateurs ruraux peuvent s'inquiéter aussi de la création d'un nouveau plan de gouvernement urbain qui contrôlerait la moitié de la population de la province.

Il s'agit tout simplement d'enlever aux conseils municipaux du Grand-Winnipeg certains de leurs pouvoirs pour les centraliser dans les mains d'un conseil métropolitain. C'est un peu ce qui s'est fait dans le domaine scolaire par la création des divisions. On a enlevé aux commissions scolaires locales le contrôle de l'enseignement secondaire pour le confier à la commission de la nouvelle division.

Il suffit de donner les titres des parties principales du Bill 62 pour voir l'autorité dont jouira le nouveau conseil métropolitain. Le Bill comprend 216 sections, réparties en onze parties, comme suit:

I — Incorporation et pouvoirs généraux;
II — Financement;
III — Evaluation en vue d'impôts;
IV — Plan d'urbanisme (zonage, constructions, terrains);
V — Système métropolitain de la voirie;
VI — Système métropolitain du transport en commun;
VII — Système métropolitain d'approvisionnement d'eau;
VIII — Système métropolitain des égouts collecteurs;
IX — Parcs, terrains de jeux, etc.;
X — Divers (défense civile, inondations, incinération et épuration des déchets et ordures, lutte-antimoustique, protection des canaux riverains, contrôle des mauvaises herbes);
XI — Régime de transition.

Le plan aura un directeur général et cinq directeurs de services dont les fonctions sont groupées selon les parties du Bill, à savoir, II et III ensemble, IV seule, V et VI, VII et VIII. Les services dont il est question dans les parties IX et X peuvent être distribués parmi les cinq directeurs ou attribués plus tard à d'autres directeurs. L'on prévoit que le plan commencera par l'entrée en vigueur de la partie I, les autres seraient autorisées par le gouvernement provincial sur demande du conseil métropolitain, en temps et lieu.

(Suite à la troisième page)

La Maison de Retraites Inc. lance sa campagne de vente

Lorsque paraîtront ces lignes, nombre de lecteurs auront déjà ouvert la porte et leur bourse à l'un ou l'autre des quelque 200 vendeurs bénévoles qui ont entrepris de parcourir nos paroisses catholiques (anglaises et françaises) en vue de demander des placements de fonds pour la Maison de Retraites Inc. En effet, la campagne de vente en masse de débentures pour la Maison de Retraites Inc. fut officiellement lancée cette semaine à la suite de réunions plénières des vendeurs attitrés choisis dans les paroisses de l'archidiocèse de St-Boniface. Ces débentures, enregistrées selon la loi provinciale manitobaine, sont émises en coupures de $100 (ou tout multiple de $100) et portent intérêt au taux de 5 pour cent annuellement. Tout individu, société ou corporation peut les acheter au comptant ou par versements. Les paiements selon ce dernier mode d'achat, cependant, ne pourront s'étendre que sur une période de temps limitée — dix mois à compter de février — l'émission des débentures devant se clore en décembre prochain (ou dès que l'objectif de $300,000.00 sera atteint).

L'organisation de la vente s'est faite méthodiquement sous la direction des membres du bureau de la Maison de Retraites Inc. On a d'abord travaillé sur le terrain privé et recueilli $80,000.00 en placements variant de $100 à $10,000.00.

Comités paroissiaux

Simultanément, on procédait à la formation d'une équipe puissante comprenant des représentants de toutes les paroisses (capitaines) qui, à leur tour, se choisissaient des assistants (co-capitaines) pour les seconder dans leur travail de vente. Une réunion de ces chefs de file tenue à la Maison de Retraites le 16 février groupait une cinquantaine de personnes. M. Robert Bockstael, président général du comité de vente, expliqua le but et les conditions de l'emprunt, faisant ressortir non seulement les avantages matériels qui en résulteraient, mais aussi les bienfaits spirituels incalculables qui découleront de ce projet et qui sont le but primordial de l'entreprise. Suivit une période de discussion et questions et réponses, sous la direction de l'hon. juge A.-M. Monnin, vice-président du comité de vente (section française), assisté de MM. C. Muller et V. Smith, respectivement président et directeur de la Maison de Retraites Inc., et R. Bockstael.

Ces capitaines, de retour dans

(Suite à la douzième page)

La Maison de Retraites Inc., association dûment constituée en société, fut fondée au printemps de l'an dernier par un groupe d'hommes d'affaires de St-Boniface et Winnipeg en vue de pourvoir au financement de la construction d'une nouvelle maison de retraites. On voit ci-dessus les membres-directeurs de cette compagnie à chartre qui vient de lancer une campagne de vente de débentures dans le but de financer son projet. Ce sont, de gauche à droite: à l'arrière, MM. V. Smith, président et trésorier de Hi-Way Cleaners, Robert Bockstael, président de Bockstael Construction Ltd., J. C. Stangl, gérant de ventes (pour l'Ouest) de la compagnie Anthes-Imperial, François Muller, inspecteur-détective pour la ville de St-Boniface, Conrad Wyrzykowski, avocat, et Jerome Marrin, secrétaire-trésorier de Marrin Brothers Ltd.; en avant, le R. P. Paul Gorieu, O.M.I., directeur actuel de la Maison de Retraites, MM. Leo Soenen, homme d'affaires bien connu de St-Boniface, Céleste Muller, inspecteur d'écoles pour le ministère provincial d'Education, l'hon. juge Alfred-M. Monnin, de la Cour du Banc de la Reine, C.-E. Huot, gérant de Chez Huot, et le R. P. C. Deshaies, O.M.I., directeur de l'équipe des Frères Oblats qui prête main-forte à la construction de la nouvelle maison. N'apparaissent pas sur la photo: M. le Dr Keith Routley, dentiste, et M. Thomas Grafton, avocat.

NOTES DE LA SEMAINE

Bilinguisme tangible

A l'occasion de la perception de l'Association à St-Boniface, il est arrivé de temps en temps que la discussion entre la reine du foyer (qui est venue répondre à la porte) et son mari (assis à l'intérieur) s'est déroulée en anglais et s'est conclue par un don d'un dollar et plus. Heureusement que les billets de banque sont bilingues.

• • •

La guerre totale

Le bulletin diocésain de Munster, en Allemagne, vient de publier les résultats d'une enquête au sujet des bombardements. Les attaques des Alliés ont causé la mort directe de 1,315 religieuses allemandes, dont un groupe de 50 à Munster qui a été annéanti d'un seul coup. C'est un élément de la guerre totale dont on ne parle pas souvent.

• • •

La peine capitale

Me Laurier Régnier a pris part le 18 février au débat aux Communes au sujet de l'abolition de la peine capitale. Il s'est prononcé en faveur du projet. D'autre part, la Conférence Catholique du Canada semblait favoriser la rétention de la peine. Il n'y a pas de vrai conflit d'opinions, cependant. Les avocats et les criminologistes peuvent en effet discuter de l'efficacité de ce moyen, pour le bien de la société et du criminel.

Les évêques rappellent à leur tour tout simplement que l'Etat a le droit d'imposer la peine capitale dans certaines circonstances — pas nécessairement le devoir de le faire — et que, en somme, la mort physique n'est pas le plus grand mal qui peut affliger un être humain. Il arrive de nos jours que les fervents de l'abolition — ce qui peut être une bonne chose — se servent d'arguments erronés au point de vue de la moralité.

Souvent les champions de la vie humaine de cette école seraient les mêmes qui prôneraient le meurtre d'un bébé pour "sauver" la mère et l'avortement comme moyen de prévenir le surpeuplement en Asie.

Me Régnier a parlé du sujet bien en dedans des limites morales dont parlent les évêques.

• • •

Bienvenue aux réfugiés

Le Conseil du Bien-être demandera bientôt au gouvernement fédéral de faciliter davantage la venue de réfugiés au Canada. Il s'agit en premier lieu d'assurer à ces nouveaux les services de santé et de bien-être nécessaires, au lieu d'imposer cette responsabilité sans terme aux organisations qui paient le transport des réfugiés et voient à leur placement initial. Demande très juste qui fait écho aux voeux du comité catholique.

• • •

Le martyr moderne

Il se peut qu'un jour l'Eglise procède à la canonisation de trois cardinaux, ennemis de la tyrannie. Il s'agit du cardinal von Galen, d'Allemagne, l'adversaire irréductible d'Hitler, du cardinal Schuster, de Milan, qui fit obstacle à Mussolini, et du cardinal Stepinac, victime des communistes. Les causes des deux premiers sont en marche.

• • •

Carême moderne

Pensée utile au début du carême "modernisé"! La Providence a demandé et demande de beaucoup de nos coreligionnaires qui ont vécu et qui vivent sous la domination de puissances athées et matérialistes. Comment aspirer habiter le même ciel que ces âmes héroïques, si nous ne suivons pas leurs traces au moins par la pénitence volontaire?

Il ne reste pas grand-chose à faire sous peine de péché. Invitation discrète à faire plus par conviction et amour.

• • •

Free Press ou Tribune?

Le "Free Press" de Winnipeg a pris position, avec une véhémence surprenante, contre le Chapitre XI du rapport de la Commission MacFarlane. Depuis quelques semaines, cette attitude semble dicter même le choix et la présentation des nouvelles. Le "Tribune" suit une politique plus ouverte et objective. Faut-il changer de journal? La question se pose dans plusieurs foyers. Libre à chacun de faire comme il veut. Il n'est pas facile d'abandonner un journal qui entre dans un foyer depuis longtemps.

Cependant, les lecteurs du "Free Press" pourraient songer à un compromis: recevoir, pendant le débat scolaire, les deux journaux, afin de pouvoir les comparer et ainsi se faire une idée plus juste des événements. Un jour ou l'autre, un choix définitif s'imposera.

Naturellement, la lecture régulière de journaux à mentalité catholique aura préséance, non seulement comme source de faits et de commentaires courants, mais surtout comme moyen de formation à la pensée catholique. Car les "nouvelles" modernes sont souvent des "faits" choisis à la lumière de principes faux.

(Suite à la troisième page)



A la suite de la mort du cardinal Alojzije Stepinac dans son village natal de Krasic, où il était "prisonnier" des communistes depuis neuf ans, sa dépouille mortelle fut exposée dans la petite église paroissiale jusqu'à son exposition en chapelle ardente dans la cathédrale de Zagreb où eurent lieu les funérailles et l'inhumation (dans la crypte). Dans la photo ci-dessus l'on voit les amis et les voisins du cardinal à Krazic en prière devant son tombeau. (Photo NC)

La peine capitale fait l'objet d'une déclaration de la C.C.C.

OTTAWA (CCC) — Dans un communiqué publié le 17 février, la Conférence Catholique Canadienne rappelle que l'enseignement traditionnel de l'Eglise reconnait à l'Etat le droit d'imposer la peine de mort. Voici le texte intégral du communiqué:

"L'abolition de la peine de mort fait présentement l'objet de vives discussions. On se demande si l'Etat a le droit de condamner à mort, étant donné que nul ne peut légitimement disposer de sa propre vie ou de celle d'autrui, que Dieu est le seul maître de la vie et de la mort. Et même quand on reconnait à l'Etat le droit d'imposer la peine de mort, on se demande si la peine capitale, par la crainte salutaire qu'elle est censée inspirer, protège efficacement la société contre les criminels et contribue à réduire le nombre des meurtres.

"L'enseignement traditionnel de l'Eglise a toujours reconnu que l'Etat a le droit d'imposer la peine de mort et qu'il lui appartient, par ses chefs légitimes, de juger de l'opportunité d'établir ou de maintenir la peine capitale comme aussi de la commuer dans tel ou tel cas particulier.

"Le droit qu'a l'Etat de condamner à mort ne saurait être mis en doute. Pour le montrer, il suffit de rappeler que l'Etat a le droit, voire l'obligation et le devoir, de prendre les moyens nécessaires pour protéger efficacement la vie des citoyens et pour assurer le respect du droit. Pie XI affirmait, dans l'encyclique 'Casti Connubii', que 'ceux qui, dans les nations, tiennent le pouvoir ou élaborent les lois, n'ont pas le droit d'oublier qu'il appartient aux pouvoirs publics de défendre la vie des innocents par les lois et des pénalités appropriées'. Et saint Paul disait, en parlant de l'Etat, que 'ce n'est pas en vain qu'il porte le glaive, il est le ministre de Dieu, l'instrument de sa colère contre les malfaiteurs'.

"Mais Pie XI, tout en reconnaissant que l'Etat a le droit d'imposer la peine de mort, affirmait cependant que 'le droit du 'ius gladii' ne vaut que contre les coupables'. Et Pie XII, dans l'allocution qu'il prononça devant les membres italiens de l'Union médico-biologique St-Luc le 12 novembre 1944, déclarait: 'Aussi longtemps qu'un homme n'est pas coupable, sa vie est intangible; est donc illicite tout acte tendant directement ou indirectement à la détruire, soit que cette destruction soit comprise comme fin ou seulement comme servant à cette fin . . . Dieu seul est maître de la vie d'un homme non coupable de faute entraînant la peine de mort'.

"Tout en affirmant que l'Etat a le droit d'imposer la peine de mort, l'Eglise se garde bien de faire campagne pour ou contre la peine capitale, et d'affirmer que celle-ci est le seul moyen efficace de protéger la société et de sauvegarder le respect du droit."

Voeux de l'AICC

Il faut une meilleure formation et plus variée, des infirmières

OTTAWA (CCC) — Le Conseil général de l'Association des infirmières catholiques du Canada a tenu sa réunion annuelle à Ottawa les 19 et 20 février. Une trentaine de membres, — officiers de l'Association et déléguées officielles venant des différentes régions du Canada, — délibérèrent pendant deux jours à la Faculté de Médecine de l'Université d'Ottawa, précisèrent les buts de l'Association, arrêtèrent un programme à suivre durant la présente année par les différents conseils à travers le Canada, et adoptèrent des résolutions importantes.

Lors de cette réunion, le Conseil s'est également donné un nouvel exécutif, qui se compose comme suit:

Mme Alma Benoit-Lapointe, de Québec, présidente; Mlle Patricia McGrath, Regina, 1ière vice-présidente; Soeur Marie-Rose Lacroix, S.G.M., de l'Institut Marguerite d'Youville, Montréal, 2e vice-présidente; Mlles Hortense Turcotte et Violet Sheehey, de Québec, secrétaires; et Mlle G. Murphy, de Moncton, N.-B., trésorière. L'aumônier national est le R. P. Lorenzo Danis, O.M.I., d'Ottawa.

Le Conseil général a notamment formulé le voeu que toutes les infirmières catholiques du Canada favorisent les mesures susceptibles d'améliorer la formation des infirmières, étant donné qu'un grand effort est actuellement déployé dans tous les domaines de l'enseignement et que les Ecoles d'infirmières doivent également progresser pour demeurer à la hauteur de leurs responsabilités.

Une autre question qui a retenu l'attention du Conseil des infirmières, c'est l'augmentation des patients dans les différentes institutions hospitalières. A ce sujet, le Conseil général de l'A.I.C.C. a recommandé que les fonctions des différentes catégories du personnel du "nursing" soient clairement définies et que les tâches soient assignées conformément à ces normes.

Il a également été recommandé que la direction des hôpitaux mette tout en oeuvre pour améliorer les conditions de travail des infirmières et n'hésite pas à octroyer à celles-ci des salaires appropriés.

Enfin, le Conseil général de l'AI.C.C. a protesté officiellement contre certaines émissions de télévision diffusées récemment sur certains réseaux. Ces émissions avaient trait à l'insémination artificielle et au contrôle des naissances.

Dernier évêque ukrainien gravement malade

MOSCOU (CCC) — Son Exc. Mgr Joseph Slipyi, métropolite ukrainien de Lwow, le dernier évêque ukrainien vivant encore en Russie, est gravement malade. Il se trouve actuellement à l'hôpital d'Irkoutsk, en Sibérie orientale, et est âgé de 68 ans. Arrêté par les Russes en 1945, il fut alors condamné à huit ans de travaux forcés.

Capital américain dans les centrales nucléaires du Canada

OTTAWA — Les Etats-Unis ont décidé de risquer une somme considérable d'argent sur le procédé canadien des centrales nucléaires. En vertu d'un programme élargi de coopération, la Commission américaine de l'énergie nucléaire dépensera jusqu'à $5,000,000, "consacrés spécialement aux réacteurs à l'eau lourde qui seront construits au Canada".

L'accord est intervenu au cours de conférences à Washington et a été annoncé par l'Atomic Energy of Canada Limited, une société de la couronne.

Il fait suite à des critiques formulées ces derniers mois par des spécialistes de l'étranger, sur la décision du Canada de construire des centrales nucléaires qui utiliseraient l'uranium naturel comme combustible et l'eau lourde comme agent de contrôle et de transfert de chaleur.

Ils ont prétendu que les procédés qui utilisent de l'uranium enrichi, plus dispendieux, et de l'eau lourde, sont plus économiques. Ce système et d'autres procédés de genre différent sont mis au point aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Les Etats-Unis ont entrepris un vaste programme de recherche et de développement dans le domaine des réacteurs à l'eau lourde. Les dépenses qui seront faites au Canada devront cependant recevoir l'approbation statutaire.

M. J.-Y. Gray, président d'Atomic Energy of Canada, a dit que les Etats-Unis contribueront au développement d'une vaste centrale à l'eau lourde qui sera aménagée d'ici au milieu de 1964, à Douglas Point, sur la rive du lac Huron, à neuf milles au nord de Kincardine, dans le comté ontarien de Bruce.

Ils contribueront également au développement d'une centrale qui sera construite dans l'avenir au second centre canadien de recherches nucléaires, sur la rivière Winnipeg, dans le Manitoba. Ce sera vraisemblablement une centrale alimentée par de l'uranium naturel et contrôlée par de l'eau lourde, mais refroidie par une matière organique.

"La coopération accrue sera un avantage mutuel et aidera de plus la Commission américaine de l'énergie nucléaire et l'industrie américaine à déterminer le rôle futur des réacteurs à l'eau lourde aux Etats-Unis", a dit l'Atomic Energy of Canada.

Bénédiction et ouverture officielle de l'Institut N.-D. à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — La bénédiction et l'ouverture officielle du nouvel Institut, sous le vocable de Notre-Dame de la Providence, eurent lieu le dimanche 14 février, à 2 h. 30 p.m. Son Exc. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert, assisté de MM. les abbés A. Houle, L.-J. Daoust et M. Leblanc, commença la cérémonie en bénissant la chapelle et les divers appartements de la maison. La foule se réunit ensuite dans la salle de récréation qui fut bientôt remplie à capacité.

Mlle Antoinette Houle, en sa qualité de présidente, souhaita la bienvenue aux invités et félicita les religieuses en charge de cette nouvelle oeuvre. La Rév. Mère Ste-Roséline, provinciale des Filles de la Providence, prit ensuite la parole et, au nom de la communauté, exprima la bienvenue à Mgr Morin qui avait consenti à rehausser l'éclat de la cérémonie par sa présence; à Mme Sherman, représentant M. le maire Barsky; à M. Gould, surintendant des écoles; aux prêtres et aux religieuses de la ville et à tous les assistants venus nombreux témoigner aux Filles de la Providence leur amitié et leur encouragement.

Au nom de M. le maire Barsky, Mme Sherman, conseillère de la ville, a remercié les Filles de la Providence de s'être lancées dans une nouvelle entreprise de ce genre et assura ses auditeurs qu'une école ménagère était un grand avantage pour la ville. Elle se montra heureuse et fière que Prince-Albert fut choisi comme site de ce premier institut familial dans la province de la Saskatchewan et exprima le voeu que nombreuses soient les jeunes filles qui profiteront de cet établissement pour se préparer à leur rôle futur de "reines du foyer".

En quelques mots, l'architecte, M. Moore, révéla que ce fut

(Suite à la neuvième page)

Le Coin du Collège de St-Boniface

Directeur: Paul Proteau

Orientation

Cette année, l'organisation des conférences d'orientation professionnelle, encouragée par l'A.E.C.S.B., fonctionne à merveille. La première conférence fut donnée par le R. P. Jean D'Auteuil Richard, S.J., le 16 novembre; la deuxième, par M. Etienne Gaboury, architecte, le 7 décembre et la troisième, par Me Maurice Arpin. Cette dernière fut très appréciée par les élèves de Rhétorique et de Philosophie.

Me Arpin, ancien élève du Collège, nous fit comprendre que le droit demandait beaucoup de travail: un étudiant qui veut se lancer en droit, doit avoir son B.A. ou 2 ans d'Université; il doit s'affilier à un bureau d'avocat, où il travaille tout en étudiant. Il ajouta que les qualités requises, pour être bon avocat, sont les suivantes: une aisance à parler en public, une intelligence assez brillante, une constitution forte pour supporter les longues heures passées en cour. M. Arpin nous fit remarquer, en teminant, que dans le droit, comme dans toutes les autres professions, il faut avoir une certaine connaissance des autres carrières (médecines, sciences, etc.).

Nos prochaines conférences auront lieu: le 24 février, M. Marcel Barnabé, agronome; le 16 mars, M. Edouard Gagnon, P.S.S., parlera de la vocation; le 6 avril, le R. P. Alfred Ducharme, S.J., parlera des carrières scientifiques.

Gilbert ROSSET
Etienne TETRAULT
Maurice COMEAULT

Festival dramatique

Le Collège participera cette année au festival dramatique de l'université du Manitoba. On présentera une pièce de Léon Chancerel: "Les maris morfondus, confondus et refondus". Les acteurs: Jules Fiola, Pierre Boux, René Brodeur, Rémi Lafrenière et Marc Chartier. La mise en scène est du Père Louis Chabot, professeur de Rhétorique. La représentation aura lieu le 3 mars à l'Université.

Activités

La "culture" a parfois ses bons moments au Collège: un concert pour clavecin, violon et viola était donné aux élèves; des oeuvres de Bach et Vivaldi étaient au programme. Les rhétoriciens assistèrent à quelques pièces de théâtre; les humanistes voyagèrent, par le film, dans les grands siècles de l'architecture du Moyen Age, de la Renaissance et du XVIIe siècle; les oeuvres contemporaines ne sont pas négligées: Picasso, Braque, le Corbusier . . . ont aussi leur mot à dire. Le Père Louis Chabot donne aux rhétoriciens et aux humanistes un cours sur les thèmes de la chanson française. L'auditorium du Collège est souvent occupé par les différents groupes d'élèves qui préparent des numéros pour la prochaine soirée familiale. La chorale enrichit son répertoire.

Mais ce ne sont pas seulement les arts qui ont leurs bons moments, les sciences ont aussi les leurs et nos "Einstein" de Syntaxe travaillent, les après-midi de congé, dans les laboratoires du Collège. Chimie, Biologie sont à l'ordre du jour, et évidemment la balistique. On parle même de lancer une fusée d'ici la fin de l'année. Nos ingénieurs de Belles-Lettres et de Versification prévoient même le lancement d'une fusée à deux étapes.

Le Ciné-Club universitaire présentera le samedi 27 février le film de Jean Delannoy "Dieu a besoin des hommes" avec Pierre Frenay et Madeleine Robinson. Le film est tiré du roman d'Henri Queffelec "Un recteur de l'île de Sein".

Retraites

Cette année la retraite fermée des Philosophes et des Rhétoriciens fut prêchée par le Père Martial Caron, ancien recteur, préfet et professeur au Collège. La première eut lieu à la maison des retraites fermées; la deuxième, au Collège, pendant le congé des élèves. Tous ont fort apprécié les remarques et les conseils du Père Caron.

Philosophie

En philosophie, il y a du travail. Entre autres travaux, les philosophes durent rédiger dernièrement un travail français. Il y en eut de tout genre. Certains prenant leur nom de philosophe au sérieux se sont mis à spéculer. D'autres, au contraire, se sont attaqués aux problèmes sociologiques et psychologiques de la société moderne. Quelques-uns cependant, ayant gardé un esprit humaniste, ont préféré rédiger un travail poétique, un conte, une fantaisie, un journal. D'après les remarques du professeur, certains de ces travaux mériteraient d'être publiés!

Rhétorique

Les rhétoriciens ont élu leur conseil de conventum. Président, Etienne Tétrault, de La Broquerie; vice-président, Robert McDonald, de St-Boniface; trésorier, Hervé Dansereau, de Letellier; secrétaire, Gilbert Rosset, de St-Claude; conseilliers, Jean Chaput, de St-Boniface, et Hubert Bouchard, de Letellier.

AECSB

Le conseil étudiant du Collège de St-Boniface vient de s'affilier pour une période de 2 ans à l'Union des étudiants de l'Université du Manitoba. Cette affiliation n'est qu'à titre d'essai et n'affecte que les universitaires.

NOS AMIS, LES LIVRES

(A la bibliothèque de St-Boniface, section française)
(angle des rues Cathédrale et Langevin)

La section française de la Bibliothèque Publique de St-Boniface présente ce choix de livres:

Du ciel à la stratosphère de Philippe Diolé (aviation).

Petite histoire de l'aviation et des aviateurs. Des pionniers, tels Santos-Dumont et Farman, aux héros du monde supersonique.

La presse contemporaine d'Henri Calvet.

L'étude de la presse telle qu'elle se présente aujourd'hui dans le monde est précédée de son histoire qui couvre les trois derniers siècles.

Voyage chez les vivants de Pierre Gascar (reportage).

Pierre Gascar a vécu au Siam avec les lépreux, en Malaisie avec des suspects de variole, dans les déserts de Somalie avec des nomades paludéens, aux Philippines, aux Indes, enfin, pour le citer il est allé à la recherche ". . . de cette race d'hommes la plus nombreuse et la plus ignorée, la plus patiente et la plus fraternelle: la race des hommes qui souffrent et qui ont faim". Pierre Gascar a rendu témoignage, mais il a aussi vécu le conflit intérieur de tout homme placé devant les réalités les plus cruelles de la vie: il fait un examen de conscience.

Les littératures de l'antiquité classique de Jacques Nathan et Jean Beaugrand.

Les manuels scolaires ne manquent pas, mais cet ouvrage est destiné au public en général, au grand public qui veut se cultiver. L'auteur ne procède pas selon le plan historique, il étudie chacun des grands genres, épopée, tragédie, comédie, discours, etc., à travers toute l'antiquité.

Collection "Le verger" (beaux-arts).

Cette collection groupe une quinzaine de petits livrets dont chacun présente une oeuvre artistique. Un texte intéressant accompagne de très belles planches. Voici quelques titres: Paysages japonais, Hans Holbein, Fresques de Pompéi, Wassily Kandinsky, Fleurs et papillons chinois, Cézanne, etc.

Tous les jeux de cartes et leurs règles de B. Renaudet et C. Gisclard.

Comme indiqué par le titre, voici un répertoire des jeux de cartes, anciens et nouveaux et, pour venir en aide aux mémoires défaillantes, leurs règles.

Histoire de l'opéra de René Leibowitz (musique).

Histoire des musiciens, des oeuvres, des interprètes. En nous faisant part de ses connaissances, M. Leibowitz essaie de nous faire partager son amour pour l'opéra.

Le tour du monde d'une femme seule d'Agnès Chabrier (voyage).

Compte rendu poétique et humain d'une femme qui a abordé, visité de nombreux pays, qui y a vécu, mais toujours seule, sans attaches. Les lecteurs seront sans doute intéressés d'apprendre qu'Agnès Chabrier est la romancière Daniel Gray dont les romans se placent justement sous des cieux exotiques.

La voyageuse de Gisèle Prassinos (roman).

Une jeune femme juive reçoit des nouvelles d'une famille dont elle avait été séparée brutalement pendant la guerre, alors qu'elle n'était encore qu'une enfant. Elle veut aller rejoindre les revenants de son passé, y parviendra-t-elle?

Trésors engloutis de Pierre de Latil et J. Rivoire (histoire).

Méthodiquement les auteurs nous exposent comment, à travers les âges, des hommes ont tenté de récupérer les trésors des galions espagnols coulés en mer. Les chercheurs sont sans doute avides de richesses, mais ils manifestent le goût du risque, de l'opiniâtreté, du courage. Ce récit qui se lit comme un roman est aussi un minutieux travail historique.

Chine sans muraille d'André Migot (reportage).

Le docteur André Migot a longtemps vécu en Extrême-Orient, avant-guerre, juste après la guerre et à nouveau en 1956. Il a fait de longs séjours en Chine et dans ce livre, il confronte la Chine d'hier avec la Chine d'aujourd'hui.

La révolution de G. Pernoud et Sabine Flaissier (histoire)

Dans la série "Il y a toujours un reporter", les auteurs ont recherché, recoupé, débarrassé de tout ce qui n'était pas le "reportage" proprement dit, de nombreux textes écrits par les témoins oculaires des grands événements de la révolution de 1789. Ces pages se lisent avec passion et angoisse: nous vivons chacun des événements . . .

Histoire d'un art: le cinéma de Georges Sadoul.

Parmi les nombreux ouvrages que la Bibliothèque possède sur le septième art, voici une étude très complète de l'histoire du cinéma dans tous les pays.

Au Juniorat de la Ste-Famille

RESPONSABLES: Ovide Poirier et Camille Schaubroeck

Tournoi sur glace

La journée du 17 février, attendue depuis longtemps par les Junioristes, est enfin arrivée. C'est fête pour les Oblats et, bien entendu, congé pour nous. Le Comité des Jeux décide donc d'organiser un grand tournoi sur glace. Grâce au travail et au dévouement de ses trois officiers, André de Rocquigny, Laurent Bisson et Gilbert Sabourin, cette entreprise remporta un succès sur toute la ligne.

A huit heures et demie, tout le monde était sur la patinoire: température idéale, glace unie comme un miroir. Les concurrents étaient divisés en quatre groupes: les grands, les moyens, les petits et . . . les "Poires". Il y eut diverses courses: course à obstacles, à relais, avec rondelle, etc. La longue course, vers la fin, nous a vraiment enlevé ce qui nous restait de souffle. Le tout a été couronné par un "tug-o-war" sans patin, sur la glace. Chaque course avait son intérêt et la tension se manifestait sur tous les visages. Les concurrents se tenaient prêts à la ligne de départ comme des chats tendus pour bondir sur une souris.

L'enthousiasme se manifestait chez les participants comme chez les spectateurs. C'était assez pour éclater de rire à la vue des prouesses plus ou moins volontaires de quelques "moins jeunes", en patin pour la première fois cette année. On trébuchait, se relevait aussi vite pour se relancer à la poursuite du groupe et retomber aussitôt en riant.

Vers dix heures et demie, tout était terminé et on annonça les noms des gagnants. Chez les "Grands", Noël Boulanger et Luc LeGal remportèrent les honneurs; chez les "Moyens", Rénald Goulet et Ronald Moret obtinrent les premiers prix. Garry Despins et Gérald Paquin décrochèrent les deux premières places chez les "Petits". Et les meilleures "Poires" furent Jean-Maurice Lemoine et Claude Guénette.

Remerciements et sincères félicitations aux officiers du Comité des Jeux pour le franc succès qu'ils ont remporté. Nous remercions aussi tous les participants pour leur coopération et leur esprit sportif.

Luc LEGAL et
Noël BOULANGER,
Méthodistes.

Nouveaux Junioristes

A 4 h. p.m., neuf élèves du grade X reçurent la croix de junioriste: Raymond Bisson, André Chaput, Paul Fournier, Jean-Yves Rochon, Eugène Vachon, Omer Boulet, Jean Desrosiers, Michel Koryluk et Armand St-Hilaire.

La cérémonie était présidée par le R. P. A. Girard, O.M.I., supérieur, et le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé de la paroisse du Précieux-Sang, donna le sermon de circonstance.

Institut Pédagogique du Manitoba

La Relève Normalienne

Rédactrice: Gisèle Dubé.
Assistants: Rév. Sr St-Charles, M.O., Dolorès Gosselin, Denise Bilodeau, Richard Gamache et Louis Gosselin.

Actuellement à l'Institut Pédagogique, le carnaval d'hiver bat son plein. Jeudi soir, le 25 février, eut lieu l'événement le plus important, soit le couronnement de la reine. Nous sommes heureux de dire qu'une des nôtres, Berthe-Eva Lemoine, de Ste-Agathe, est une candidate à la couronne . . . Nous lui souhaitons tout le succès possible. Les recettes de ce carnaval iront à la "Marche des dix sous". Un article sur ces réjouissances à l'Ecole Normale paraîtra sous peu.

Odile Lambert

Originaire de St-Claude, elle est une personnalité très intéressante. Quelle ardeur au travail! Sans doute sera-t-elle une institutrice très dévouée. Et voici la preuve de son intelligence! Cinq fois elle fut lauréate au concours de français. Odile a surtout des grandes qualités de chef. Si elle s'absente le soir, on devine qu'elle est partie à une réunion de J.E.C. Elle aime la musique semi-classique, raffole de la danse. Son livre favori est (pour des raisons qu'on ignore) "l'Emile". Son expression favorite: cré pétard de vieux chiendent. Sa devise, joyeuse toujours, la vie est belle. Et pour finir nous lui souhaitons beaucoup de succès dans sa profession.

LEONNE

Léonne Audette

Village natal: St-Pierre; physique: grande, blonde, yeux bruns; moral: joyeuse, studieuse, taquine; passe-temps favoris: écouter la radio, danser et lire des romans tristes; musique préférée: le "Hit Parade"; expression favorite: "ma grosse pie"; ses rêves: enseigner à une classe de gentils grade I et rencontrer Elvis en personne.

Bonne chance Léonne.

SUZANNE

Irène Cop

C'est une fille au sourire et à la belle humeur perpétuelle. Elle rayonne la joie de vivre et le bonheur d'être jeune. Elle est très sociable et tous trouvent en elle une compagne aimable et gentille. Nous sommes certaines qu'elle fera une excellente institutrice.

Qui est ce phénomène? Une "rareté" de Bellegarde, Sask., quoi! Je vous présente Irène Cop.

CLAUDETTE

Note et notes

Le créancier — Je viens voir si vous vous souvenez de ma petite note.

Le compositeur — Comment voulez-vous que je me souvienne d'une note quand il m'en passe tous les jours des milliers par la tête.

Relations moins tendues entre les deux races

TORONTO — Le gouverneur général, M. Georges Vanier, a déclaré qu'une amitié sincère lie les Canadiens français à leurs compatriotes de langue anglaise.

S'adressant aux diplômés de l'Université de Toronto, il a également déclaré que les relations entre les deux races "sont beaucoup moins tendues et plus amicales" qu'il y a 30 ans.

"Je crois sincèrement que, pour une ou plusieurs raisons que je ne connais pas, il s'est développé au long des années un véritable courant d'amitié, d'affection et de respect, qui prend racine en profondeur parce que les questions qui nous divisaient si violemment par le passé nous laissent pratiquement indifférents de nos jours. Et il vaut mieux qu'il en soit ainsi."

Le général Vanier a déclaré qu'il aime à croire que les deux principaux groupes ethniques du pays ont beaucoup fait pour tirer parti de leur similitude tout aussi bien que de leur dissemblance, ce qui ajoute de la "couleur et de la variété sur la scène canadienne".

Heureux augure

Au cours des dernières années, les Canadiens de langue anglaise ont montré un intérêt accru pour la langue française. Cette tendance s'est particulièrement manifestée chez les hommes publics.

"Dans les milieux parlementaires, de nombreux sénateurs et députés ont consacré une bonne partie de leur temps à l'étude du français et sont parvenus à le manier avec aisance. Ceci constitue, à mon avis, un heureux augure et une claire indication du réveil de la conscience nationale."

Parlant ensuite du Commonwealth, il a déclaré qu'il s'agit peut-être là du seul exemple d'un empire à ne s'être pas effondré.

Il a rendu hommage "au génie politique de ces hommes d'Etat qui ont réalisé que tous les empires sont appelés à s'effriter et à disparaître à moins de leur appliquer les règles qui prévalent au sein d'une famille".

Air Canada a annoncé récemment la nomination de M. E.-J. Gallant au poste de représentant spécial des ventes pour le Canada. M. Gallant représentera ainsi la ligne aérienne nationale auprès de la population canadienne d'expression française et en particulier, auprès du clergé. Il sera également chargé de l'organisation de pèlerinages à travers le monde.

M. Gallant est natif de St-Boniface, Manitoba, où il poursuivit ses études. Il fréquenta par la suite le Collège de St-Boniface. Il débuta sa carrière dans les affaires en 1941 alors qu'il fut employé par les Chemins de Fer nationaux au département du Service des Passagers. En 1953, il fut nommé représentant des ventes auprès du clergé et de la population de langue française de l'Ouest du pays. En 1957, il se rendit à Montréal comme agent général chargé de la promotion des ventes, division des passagers, poste qu'il a quitté pour occuper sa nouvelle position à Air Canada.

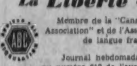
Les séminaires sont considérés comme des hôtels de luxe en Pologne

VARSOVIE (CCC) — L'Etat polonais vient de prendre une série de nouvelles mesures fiscales et financières dirigées contre l'Eglise. Ces mesures visent avant tout les séminaires et le clergé.

Les séminaires ont reçu communication du gouvernement qu'ils seraient désormais soumis à une imposition correspondant à celle appliquée aux hôtels de luxe. Cela signifie que 65 pour cent des sommes payées par les étudiants pour leur pension devront être versés à l'Etat sous forme d'impôts. Les membres du clergé, de leur côté, ont reçu de nouveaux formulaires concernant leur taxation fiscale au cours des années 1950-1954, du fait que — comme il est déclaré officiellement — leur imposition a été beaucoup trop basse au cours de ces années. Cette mesure signifie que le clergé aura à supporter un impôt supplémentaire. Quel sera le montant de ce nouvel impôt: personne ne le sait pour le moment.

Qui touchera le coeur d'un homme si l'âme d'un enfant ne le touche pas?

LACORDAIRE.



La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 3 ans, $8.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 3 ans, $9.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Le Bill pour l'établissement . . .

(Suite de la première page)

Evidemment, le conseil aura comme tâche normale de diriger les services communs de l'eau, des égouts, des routes principales et ponts, du transport en commun (V, VI, VII, VIII), mais son travail majeur est décrit dans les chapitres IV, III, II, et I, dans cet ordre.

Le conseil métropolitain aura comme première mission en effet de promouvoir le développement ordonné de la région métropolitaine et par conséquent de contrôler absolument tout usage de terrain et tout projet de construction, l'emplacement de l'industrie, des écoles.

Il établira de l'ordre d'abord dans le champ des finances municipales, en se chargeant exclusivement de l'évaluation uniforme des propriétés de toutes les municipalités de la région et en ayant droit à des taxes pour ses besoins sans que les municipalités puissent les contrôler.

L'on prévoit même qu'aucune municipalité ou commission scolaire ne pourrait autoriser un emprunt sans que sa demande soit discutée devant le Bureau des Affaires Municipales (The Municipal Board) par la corporation métropolitaine, le Bureau étant censé tenir compte des besoins de la corporation en rendant sa décision.

Enfin, le conseil ne représentera pas les municipalités, mais ses dix membres seront élus comme représentants de dix "quartiers", soit dix "morceaux de tarte" taillés de façon à embrasser 45,000 citadins sans égard à leur municipalité de résidence. Le premier président, avec droit de veto, sera nommé par la province. Seraient exclus comme candidats au conseil métropolitain: les juges, les maires, les échevins, les employés municipaux, les législateurs, les membres du parlement, les sénateurs, les employés de la corporation métropolitaine, les fournisseurs de la corporation, etc.

(B) Amendements

Le gouvernement ayant demandé des suggestions constructives au sujet de ce projet de loi, il n'est pas trop tard pour l'amender, soit par des interventions en chambre, soit devant le comité d'amendement des lois qui siège toujours après la deuxième lecture d'un Bill et qui entend, au besoin, des délégations de citoyens.

A St-Boniface, on se réjouira de l'autonomie que le Bill laisse dans les affaires de nature locale, le contrôle des écoles, les services de bien-être et de santé, les départements de la police et des incendies, l'imposition des taxes, la distribution de l'eau, l'usage des égouts subsidiaires, la responsabilité des chemins et trottoirs secondaires, la sauvegarde des caractéristiques de la localité. On remarquera que le champ d'activité du conseil métropolitain est bien défini et que tout le reste appartient aux conseils locaux. Evidemment les fervents de la centralisation à tout prix et sans limites auraient souhaité un Bill plus draconien.

Cependant, le Bill prête flanc à la critique de trois façons:

1. Il manifeste de la méfiance à l'égard des électeurs de la région métropolitaine et peut conduire facilement à la bureaucratie paternaliste. Par exemple, il sera imposé par acte de l'Assemblée législative et sans référendum populaire. Le gouvernement semble dire ainsi que la masse n'est pas capable de comprendre et qu'il faut laisser aux experts (aux législateurs?) d'en prendre soin. Et pourtant, les contribuables du Grand-Winnipeg auront à payer pour ce nouveau système de gouvernement et continuer d'appuyer ses projets pour le bien de toute la communauté. Il est vrai que les conseillers seront élus, mais le président aura droit de veto à moins que sept des dix conseillers pensent autrement (Section 10). Les comités du conseil tiendront leurs réunions in camera, secrètement (Section 28), et les emprunts à long terme se feront sans recours au vote populaire (Section 41). Remarquons, parmi les pouvoirs du conseil, celui de prendre une portion de la taxe commerciale des municipalités de la région, avec droit de prélever un pourcentage différent dans chaque municipalité (Section 37). On peut se demander enfin pourquoi les membres du conseil ne seraient pas élus en groupes alternatifs, afin d'y garder des conseillers expérimentés d'une année à l'autre et de permettre une expression plus fréquente de l'opinion populaire. Ce système demanderait peut-être une douzaine de conseillers au lieu de dix, mais, avec des quartiers moins grands, les membres du conseil seraient plus en mesure de connaître leur "tranche" de la ville.

2. Le domaine scolaire n'est pas aussi intangible dans ce projet de loi qu'on aimerait le croire. En effet, les commissions scolaires auront à soumettre tous leurs rapports au conseil métropolitain (Section 4-1-f.), ce qui ne se fait pas à l'égard des conseils municipaux à l'heure actuelle. De plus, chaque emprunt scolaire qui dépassera le budget annuel devra être soumis au Bureau des affaires municipales, comme d'habitude, mais avec cette différence que le conseil métropolitain y fera des commentaires en vue de ses propres projets et que le Municipal Board devra en tenir compte (Section 5). Jusqu'à présent l'éducation était distincte des autres affaires publiques et les conseils locaux n'avaient pas droit de regard sur le budget scolaire, comme cela se fera dorénavant par le conseil métropolitain. Ensuite, le pouvoir despotique dont jouira le conseil métropolitain sur l'usage des terrains et sur les projets de constructions, affectera évidemment la question des sites scolaires (Section 83), soit pour écoles publiques, soit pour écoles privées. De plus, les besoins de la corporation métropolitaine auront priorité dans la distribution du produit des taxes locales, honneur qui revenait autrefois aux besoins scolaires (Section 35-10). Enfin, les propriétés de la corporation métropolitaine seront exemptes de toutes taxes locales, ci-incluses les taxes scolaires (Section 35-13). Il semblerait préférable de garder aux commissions scolaires leur droit de priorité dans le prélèvement des fonds publics et leur indépendance vis-à-vis les responsables des autres services publics, ci-inclus le conseil métropolitain.

3. Il y aura lieu de préciser la situation des édifices religieux, charitables, scolaires, récréatifs, etc., car, dans certains cas, ces propriétés ne paraissent pas sur la liste de l'évaluation municipale et, dans d'autres, il y a plutôt exemption de taxes, selon que la loi générale s'applique ou les chartes particulières des villes. Il n'y a pas de règlement explicite de cette question dans le projet de loi métropolitaine.

(C) Défendre le pont?

Une forme quelconque d'autorité métropolitaine semble s'imposer de nos jours et c'est dans cet esprit que ces considérations se limitent à des amendements d'un projet législatif concret.

Il n'est pas défendu à des citoyens de St-Boniface de croire que la partie n'est pas perdue, que la lutte en vaut la peine, et de défendre par tous les moyens, le recours en justice si nécessaire, l'intégrité du bastion de la vie française dans l'Ouest canadien.

Il y a, après tout, même à Londres, un petit territoire indépendant, au milieu de cette énorme agglomération humaine, qui s'appelle avec toute la fierté d'une histoire glorieuse, la cité de Londres.

Mais, de nos jours, les défenseurs du pont Sublicius (ou Provencher?) se font rares . . .

NOTES DE LA SEMAINE

(Suite de la première page)

Protestants en Espagne

Ceux qui s'inquiètent de la liberté des protestants en Espagne apprendront avec plaisir (selon le "Catholic Times" de Londres, Angleterre, en date du 11 décembre 1959) que l'on y trouve 160 chapelles, en plus d'écoles et magasins de livres, au service des protestants. Par ailleurs, la population protestante se chiffre à environ 20,000 et la population totale à 28,000,000.

L'on proteste

Il y eut à Winnipeg, le dimanche 21 février, un ralliement protestant pour entendre le successeur du fameux docteur Shields attaquer l'Eglise de Rome et les écoles catholiques. Les journaux ont oublié de mentionner dans leurs rapports que 250 personnes seulement prirent part au ralliement; que cette réunion en faveur de la séparation de l'Eglise et de l'Etat a eu lieu dans un endroit qui est propriété publique et qu'un "fidèle" qui a demandé pourquoi les fonds publics étaient réservés à des écoles qui ne servent pas tout le public, s'est fait dire de se taire.

Un jubilé étonnant

Du 20 au 23 avril, cette année, l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario célébrera son jubilé d'or. "Les pessimistes qui, en 1910, lors de la fondation de l'Association, prédisaient à cette dernière une mort imminente seraient aujourd'hui ébahis devant les succès remportés dans les divers domaines de la vie française en Ontario", selon le rapport de l'Association pour l'année 1959. En effet, la population ontarienne de langue française se chiffre à 530,000 et la qualité de la survivance est démontrée par d'autres chiffres, par exemple, 384 élèves à l'Ecole Normale bilingue de l'Université d'Ottawa, 573 écoles bilingues, 435 commissions scolaires bilingues, 87,000 élèves dans ces écoles, un journal quotidien florissant, des institutions de haut savoir. Fruit de sacrifices durs et persévérants, ce jubilé sera glorieux.

Au Manitoba et dans les autres provinces à minorités de langue française, on y puisera un courage renouvelé. Le milieu anglophone d'Ontario n'a pas dû être plus favorable à la croissance de l'élément français que ce même milieu ailleurs. Les temps ont peut-être changés, mais la force de l'idéal demeure. Autrefois une association suffisait; maintenant il faut des journaux, des postes de radio, de télévision et des relations extérieures.

Dans cinquante ans, que dira-t-on de nous?

La Part-à-Dieu

On publie cette semaine pour le diocèse de St-Boniface la copie française d'un journal à édition unique, destiné à promouvoir la croisade de la Part-à-Dieu. Jusqu'ici chaque paroisse avait eu sa "brochure" spéciale, mais il n'y avait pas de document écrit en forme populaire où chacun pouvait lire à tête reposée les données de base au sujet des besoins immédiats du diocèse, ce qui s'est fait pour les paroisses devant se prolonger au plan diocésain. En effet, les sermons les plus éloquents et les appels les plus émouvants produisent des fruits moins durables quand on n'a pas le texte à parcourir et méditer à loisir.

Nos journaux catholiques n'en retirent pas trop de gloire, car la publication séparée a été dictée par le désir d'atteindre tous les diocésains et tous ne sont pas abonnés aux journaux, loin de là. Cependant, cette entreprise qui souligne l'importance de la parole écrite fait de l'annonce pour les journaux réguliers qui remplissent ce rôle cinquante semaines par année.

Ces journaux préparent depuis des années les chefs qui sont les responsables de la croisade de la Part-à-Dieu et, à son tour, cette croisade en élargissant l'horizon des diocésains en fera finalement des lecteurs et des abonnés des hebdomadaires. Félicitations et remerciements au personnel de rédaction de la "Part-à-Dieu" et du "God's Share Bulletin", et une invitation fraternelle à poursuivre leur nouveau métier comme collaborateurs d'occasion.

Le R. P. Gérard Dufresne, promoteur des congrès eucharistiques au Canada

OTTAWA (CCC) — Le "Comité épiscopal canadien des congrès eucharistiques" vient de nommer le R. P. Gérard Dufresne, S.S.S., promoteur des congrès au Canada.

Le Comité épiscopal canadien des congrès eucharistiques se compose de LL. EE. NN. SS. Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, président; Anthony O'Sullivan, archevêque de Kingston, vice-président; Maxime Tessier, évêque de Timmins, secrétaire; Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, et P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg, conseillers.

Tous ceux qui désireraient obtenir des renseignements touchant le Congrès eucharistique mondial de Munich, qui se tiendra du 31 juillet au 7 août, pourront s'adresser au R. P. Dufresne, à l'adresse suivante: 514 est, rue Mont Royal, Montréal 34, P.Q.





Dans toutes les églises catholiques de l'univers, mercredi prochain 2 mars ou Mercredi des Cendres, des cendres bénites seront appliquées aux fronts des fidèles avec ces paroles: "Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière". Comme préparation à ce jour qui marque le commencement du carême, les palmes bénites l'an dernier seront brûlées (photo de gauche) et les cendres ainsi obtenues seront bénites trois fois (photo du centre) et aspergées d'eau bénite, puis le prêtre (photo de droite) en marquera le front des fidèles sous forme de croix. Le sens de cette cérémonie liturgique rappelle à tous l'obligation de la pénitence, comme moyen de vivre en union avec le Christ crucifié et comme moyen de ressusciter avec Lui à une nouvelle vie à Pâques, même si la nouvelle loi du jeûne adoucit sérieusement les obligations des fidèles sous ce rapport.

Une délégation de la J.O.C. a rencontré l'hon. Michael Starr

OTTAWA (CCC) — Une délégation de la Jeunesse Ouvrière Catholique a rencontré, le 16 février, le ministre canadien du Travail, l'hon. Michael Starr, et lui a présenté un mémoire sur la situation des jeunes travailleurs au Canada. Le président national de la J.O.C., M. Jean-Marc Lebeau, après avoir rappelé que le Canada français comptait environ 400,000 jeunes travailleurs de 14 à 24 ans, a attiré l'attention de M. Starr sur les problèmes intéressant particulièrement le ministre fédéral du Travail.

M. Lebeau a notamment déclaré que la vague de chômage qui sévit au Canada depuis 1957 affecte principalement les jeunes travailleurs. Ceux-ci, parce qu'ils ne jouissent pas de l'ancienneté, sont toujours les premiers — et les plus nombreux — à être frappés par le chômage.

Pour remédier, la J.O.C. souhaite d'abord qu'on en arrive à stabiliser l'économie du pays et que soit ainsi accordée aux travailleurs une plus grande sécurité. Des organismes plus compétents, notamment la C.T.C.C., ont déjà soumis des recommandations en ce sens.

Pour sa part, la J.O.C. recommande que, pour le bénéfice des jeunes travailleurs, soient organisés des centres de recherches régionaux et soit mis sur pied un service de placement spécialisé pour les jeunes. La J.O.C. a de plus formulé le voeu que les jeunes chômeurs disposés à apprendre un métier ou à suivre des cours de perfectionnement technique aient droit aux prestations de l'assurance-chômage.

Des centres de recherches régionaux

Les centres de recherches régionaux que la J.O.C. souhaite voir s'organiser auraient pour fonction d'établir des statistiques sur le nombre de jeunes travailleurs qui n'ont pas poursuivi leurs études au delà de l'école primaire, sur le nombre de ceux qui jouissent d'une formation plus poussée, et d'établir des relations entre le nombre de jeunes travailleurs et le nombre de jeunes chômeurs, compte tenu de leur âge et du genre d'emploi qui leur est offert.

A la lumière de ces données, il serait alors possible de diagnostiquer les perspectives d'avenir qui s'offrent aux jeunes travailleurs. Le mémoire de la J.O.C. ajoute que ces centres de recherches rendraient également des services appréciables aux jeunes filles, à qui l'évolution industrielle a ouvert plusieurs débouchés.

Ces centres auraient également pour mission d'étudier les tendances et les fluctuations de l'emploi et pourraient fournir des renseignements aux organismes responsables des jeunes travailleurs: bureaux de placement, écoles spécialisées, mouvements ouvriers, etc.

Service de placement spécialisé pour les jeunes

Le service de placement spécialisé pour les jeunes que réclame la J.O.C. verrait à aider les jeunes travailleurs à trouver un emploi stable répondant, dans la mesure du possible, à leurs désirs personnels et à leurs capacités probables. Il serait également chargé d'examiner périodiquement le comportement des jeunes travailleurs auxquels on aurait trouvé de l'emploi, de façon à pouvoir les orienter, quand cela sera nécessaire, vers un emploi plus conforme à leurs aptitudes. Enfin, ce service pourrait, après une étude approfondie des tendances de l'emploi, orienter les jeunes travailleurs désireux d'apprendre un métier.

M. Starr a prêté une oreille très sympathique aux différentes recommandations qui lui ont été faites. A plusieurs reprises, il a interrompu M. Lebeau pour lui demander des explications supplémentaires. Il a même suggéré aux membres de la délégation de rencontrer le directeur du Service de placement, M. W. Thompson, et de lui soumettre leurs recommandations. Le ministre a même poussé la délicatesse jusqu'à faire venir à son bureau M. W. Thompson, pour que la délégation jociste puisse lui soumettre ses recommandations. Puis M. Starr a remercié la J.O.C. des suggestions intéressantes qu'elle a formulées pour résoudre le problème du chômage. "Je reconnais, a-t-il dit, la gravité du problème du chômage et je suis disposé à accepter les suggestions que voudront bien me faire différents organismes, afin de remédier à la situation actuelle."

Assistaient à la rencontre, outre le président national de la J.O.C., M. Jean-Marc Lebeau, le R. P. Emile Pelletier, O.M.I., aumônier national, M. Marcel Savaria, secrétaire national, M. Gilles Gagnon, trésorier national, et Miles Bernadette Dionne, présidente nationale, et Gaétane Ménard, secrétaire nationale de la J.O.C.F. MM. Jacques Poirier et Guy D'Amour, de la section de Hull, s'étaient également joints à la délégation.

Le réseau français de Radio-Canada "coordonne" le fait français au pays

QUEBEC (Spécial) — Le Réseau français de Radio-Canada a non seulement consacré le principe et le fait de la présence française au pays, mais il l'a élargie et surtout coordonnée, comme aucun autre organisme national n'aurait pu le faire.

C'est la thèse que le directeur des Réseaux français, M. Gérard Lamarche, a exposée en traits vigoureux et rapides dans un discours prononcé au Club Rotary de Québec, lors du déjeuner-causerie tenu au Château Frontenac le mardi 23 février.

Après 1760, explique-t-il, les Canadiens français, repliés sur eux-mêmes et dans une défensive agricole, ont dû passer 175 ans à lutter pour la survivance de leurs droits et de leur langue. Les pages héroïques se succèdent: Lafontaine, Papineau, 1837, Georges-Etienne Cartier, le règlement XVII, les écoles de l'Ouest. Le même Bourassa qui était intervenu avec fougue en plein Congrès eucharistique de 1910 parlait encore en plein Parlement, vingt ans plus tard, que l'anglais semblait devenu, hélas, la seule langue de la communication au Canada.

Mais voici qu'en 1936, le Parlement décide tout doucement que la radiodiffusion canadienne se fera de façon complète dans les deux langues. Aucun débat dans les journaux, pas de tempête parlementaire. Les parrains de la mesure n'en ont-ils pas pressenti la portée? Avaient-ils cru à un simple à-côté financier de parent pauvre, à une portion mesurée au seul pourcentage de la population? ou, sans bruit, les Communes se sont-elles tout simplement fait ingénieusement assurer que la radio "Québec" — mais conforme à nos droits constitutionnels jusque là si souvent contestés?

Quoi qu'il en soit, 1936 a véritablement consacré le principe du biculturisme. Et, la guerre aidant, à cause des besoins pressants de l'unité nationale, le Réseau français a été conçu, organisé et agrandi comme un moyen d'expression intégrale, si bien qu'il est devenu le réseau francophone le plus étendu du monde entier. Après la radio, la télévision française pousse ses ramifications jusque dans les Maritimes et dans l'Ouest.

M. Lamarche passe rapidement en revue l'oeuvre prestigieuse du Réseau français, depuis l'Heure du Concert et les téléthéâtres jusqu'à tous les domaines de l'information et du divertissement. Il souligne que la production y a été canadienne dans une proportion de 85 pour cent, et que les services appelés à y contribuer ont acquis un essor remarquable à la vie économique du Québec.

Grâce à la radiodiffusion, une nouvelle mentalité canadienne-française s'est formée, plus largement canadienne, plus cosmopolite aussi, mieux ouverte aux messages contemporains de l'art, de la science et de la sociologie. Dans le domaine des idées comme de l'image et du son, la présence française se coordonne sur tous les plans, de l'Est à l'Ouest, de bas en haut.

L'attitude publique

Le directeur des Réseaux français a abordé résolument la question de l'attitude publique. Il cite d'abord l'éclatant témoignage du Rapport Fowler, en 1957, sur l'unanimité élogieuse du sentiment au Canada français relativement au rôle joué par le Réseau français dans la vie des nôtres. D'où vient alors que les critiques se soient multipliées depuis 1958? Il n'y a eu ni changement de principes, ni changement d'orientation. Nouveau régime politique, grève des réalisateurs, autres incidents: M. Lamarche passe tout cela rapidement en revue et donne des explications; mais il estime plus significatif le changement du "climat" public, amené par la formule plus participative des journaux, par l'usure de la télévision, par l'éveil culturel. A son avis, le public approche de la maturité; le voici devenu plus difficile, mieux averti; rien n'échappe plus à cette prise de conscience, depuis la radiodiffusion jusqu'aux collèges classiques.

Liberté et libertés

C'est bon signe, dit-il; mais entendons-nous! Il y a une manière de procéder. Nos intellectuels parlent de liberté; d'aucuns s'étonnent que le Réseau français ait supprimé une entrevue avec Simone de Beauvoir ou se soit excusé d'avoir passé "La Belle de céans". Il faut leur rappeler qu'un organisme public n'est pas un cercle fermé et ne peut admettre de liberté que celle qui respecte la liberté des autres, celle du foyer, celle du sentiment chrétien de la majorité, — tout en cherchant graduellement à la dégager des préjugés et des conventions. Cela ne dispense pas l'auditoire de son obligation de choisir. Cela ne dispense pas non plus les parents et des éducateurs, ni des devoirs de la culture personnelle; car tout ne saurait convenir à tous, en vrac, et chacun doit rester bien conscient devant son appareil.

M. Lamarche fait état, en passant, de l'esprit d'équipe que l'on trouve au Réseau français, de l'autocritique que l'on y exerce constamment. Il rassure même sur le sentiment chrétien de ses dirigeants, et sur le fait qu'il n'y a ni gauche, ni droite à Radio-Canada, mais seulement la liberté d'expression . . . et le don de s'exprimer. Il en conclut que si on fait tellement de cas en certains milieux des carences occasionnelles, c'est qu'elles jurent sur l'ensemble des qualités permanentes.

Attitude constructive

A l'endroit de Radio-Canada, comme de toutes nos grandes institutions, M. Lamarche réclame une attitude constructive. Il faut tenir compte des contextes particuliers, même ceux de la survivance en dehors du Québec. Que l'on s'en prenne à des modalités, soit!, mais sans jamais perdre de vue la raison d'être du Réseau français: il demeure le plus précieux atout de la présence française à travers le pays. C'est une oeuvre commune qui engage tous les Canadiens français; il s'agit d'être plus français de manière à affirmer plus Canadiens.

Billet du vendredi

Dix ans après la mort de Maurice Maeterlinck

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Déjà dix ans que Maeterlinck n'est plus. Il paraît oublié de la plupart, sinon des lettrés. Ce Belge d'origine flamande, vivant en France et s'y incorporant, devint vite un écrivain français. Pensant en français, il gardait de son pays natal une sorte de goût du mystère, de la féerie, de l'aventure en un monde irréel. Un peu comme Alain-Fournier, en un genre ne ressemblant pas au sien.

Dans un article consacré à sa mémoire, André Maurois souligne les contrastes de sa nature, notant qu'il tient à la fois de Van Eyck et de Breughel, qu'on le retrouve dans certains tableaux du Greco, où l'on aperçoit, auprès de personnages bien en chair, "des figures étirées et divines qui ont la forme des ombres plutôt que celle des corps." Il ajoute: "Telle était l'âme de Maeterlinck. Elle plongeait, par le bas, dans la matière; elle participait, par le haut, à une vie ombreuse et pure. Cela faisait d'elle une image vraie de la condition humaine."

L'homme est surtout connu par ses drames, ceux d'un poète. On y vit en plein rêve. Les enfants s'y amusent, en même temps que l'homme y médite sur lui-même. Nombre de ses idées sont discutables, dangereuses par leur subtilité, ou leur naïveté, au point que l'Eglise décida en 1914 de mettre à l'Index l'ensemble de son oeuvre.

Certains de ses drames, comme l'Oiseau bleu, furent interprétés à l'écran, dans ce décor poétique et presque irréel qu'ils justifient. On n'y trouve rien à redire, ou si peu qu'il ne vaut pas la peine d'en parler. Mais le cinéma n'est pas le livre. C'est peut-être l'occasion de noter que nombre d'ouvrages, dont la lecture est interdite aux catholiques, peuvent se voir sans beaucoup d'inconvénients dans leur présentation cinématographique. C'est que les cinéastes, s'ils sont habiles et clairvoyants, pensant aussi à la recette, ont soin de purger les textes des idées capables de produire de l'inquiétude. Aussi paraît-il bon de rappeler le dixième anniversaire de la mort de Maeterlinck, plutôt que de l'ignorer. Les circonstances permettent à son sujet des précisions qui autrement paraîtraient inopportunes, sans raison d'être.

Comme on l'a dit, Maeterlinck est une sorte de Gerson laïque, dont la doctrine pseudo-scientifique est tellement drapée d'oripaux littéraires et couverte de fleurs par l'universalité des critiques complaisants, qu'il est difficile d'en dégager le caractère et la moralité. Elle tend, dit un autre, à assimiler les lois de la morale à celles de la poésie. N'affirme-t-il pas lui-même, par exemple, que "nous ne croyons plus à l'importance de la chasteté, depuis que nous sommes affranchis du christianisme."

C'est aller loin, engageant derrière lui une humanité dont il ne saurait répondre. Mais il fut un temps où il jouait les mages et les prophètes, ayant acquis une renommée universelle, obtenu même en 1911 le prix Nobel de littérature. Sa recherche dans l'au-delà d'une morale à lui s'explique peut-être par sa vie privée, sur laquelle nous n'insistons pas. Mais il arrive si souvent que l'on se trouve l'explication du nouvel ordre. Toujours est-il que Maeterlinck naquit à Gand en 1862, fils d'un notaire qui le destinait au barreau plutôt qu'aux lettres.

Il arrive à Paris en 1887, armé déjà pour la bataille, mais il oscille entre les naturalistes et les symbolistes. (Maurois dixit, retenons-nous à noter, afin qu'un bas primaire ne nous traite pas demain de plagiotateur). Dans un premier recueil intitulé Serres chaudes, il est évident que les derniers l'emportent. Il en sera ainsi jusqu'à la fin. Le poète devint très riche, acquit un domaine princier où il vivait dans le silence et la solitude. Ayant rejeté les religions, il donna en ses dernières années, comme Hugo et Conan Doyle, dans cette aberration qu'est le spiritisme, allant porter jusqu'en Amérique un message qui ne convainquit personne. Il mourut à 87 ans, en 1949. Maurice Maeterlinck aura été à la fois un grand écrivain et un petit homme.

L'ILLETTRE

Le souvenir de Katherine Mansfield

Certains êtres de qualité laissent en s'en allant de cette terre un souvenir émerveillé, mais du temps se passe avant que ceux qui les ont appréciés, lui accordent toute l'admiration qu'ils ont méritée. Cela tient à ce que ceux-ci, ont toujours fui la lumière trop vive des panneaux publicitaires.

Ainsi il a fallu pour attirer à nouveau l'attention de nos contemporains sur Katherine Mansfield, cette délicieuse Australienne dont les contes même après tant d'années ont conservé tant de charme et d'attrait, que son mari M. Middleton Murray se décide à publier quelques-unes de ses lettres.

Tous ceux qui tourneront les feuillets de cet ouvrage, éprouveront un véritable enchantement, en prenant connaissance de ces confidences si délicates, et d'une émouvante qualité. La connaissance de ces aveux, de ces confessions d'une nature souvent tourmentée, mais toujours exquise, si peu faite pour vivre dans un monde aussi troublé que le nôtre, permettra à ceux qui en prendront connaissance de se faire une idée de la valeur insigne de cet être qui n'a fait que passer sur cette terre. Le mieux que je puisse faire pour nous donner le goût d'entendre cette lecture si souvent émouvante et toujours délicate et charmante est de vous présenter quelques-unes de ses confidences. Les voici donc: "Il y a des secondes elles viennent par cinq ou six — pendant lesquelles on sent soudain la présence de l'éternelle harmonie qu'on vient d'atteindre dans sa perfection. C'est un sentiment très net sur lequel on ne peut se tromper, comme si on étreignait la nature entière en se disant tout à coup c'est bien". Dans un autre passage, cette femme qui a constamment cherché à s'élever s'écrie. "Le crédo intérieur qui me fait vivre, c'est que si épouvantablement l'aide que soit la vie, il y a quelque chose derrière tout cela et si j'étais assez noble pour le comprendre, cela rendrait tout merveilleux d'une manière indiscriptible. On n'en a que des lueurs, des pressentiments divins, des signes". Un peu plus tard elle ajoute "Plus je souffre, plus je me sens d'énergie farouche pour supporter ma souffrance." Parfois il lui arrive, car sa vie fut une vie de douleurs constantes, d'éprouver des mouvements de révolte et d'affirmer avec une sorte de frénésie que tout est vain et désertes et elle faire preuve d'une violence inattendue chez un être aussi fragile, mais aussitôt elle se ressaisit et déclare avec un calme miraculeusement retrouvé: "Alors devant mes yeux s'ouvre délicate et merveilleuse une fleur pour laquelle n'existe, ni gel, ni brise froide. Autour d'elle tout est chaleur, tendresse, accueil."

Il faudrait, pour bien faire, citer presque toutes les pages du volume et que dire de ce court fragment où elle s'écrie: "Il vaut: 'La somme des petites joies que je retire de la contemplation des êtres et des choses'" et la majeure partie d'entre elles sont d'un ton admirable, d'une prodigieuse élévation de pensée, exprimant un tel besoin de grandeur, mais les philosophes nous ont appris à nous borner. Ces lettres ont été publiées aux éditions Stock à Paris.

Certains écrivains au tempérament philosophique en dépit de leur disparition de cette terre, restent étonnament vivants. Tel est le cas d'Albert Camus dont chacun aujourd'hui regrette la fin prématurée. Nous avons pensé que nos lecteurs liraient avec intérêt et avec sympathie ces quelques pensées du grand écrivain. Elles font partie de l'introduction qu'il avait écrite pour le livre de Jeanne Hion-Canonne, intitulé, "Devant la mort".

* * *

Les êtres qui savent le prix de la vie, et ceux-là seuls, ont droit, par naissance, à la noblesse de n'en rien risquer ou accepter dans la lucidité.

On ne saurait aimer vraiment les autres si l'on ne s'estime pas d'abord, non au plus haut, mais au juste prix. Et quel est le prix de l'homme qui bouche ses oreilles au cri de la victime et qui, devant le regard inoubliable de l'injustice, consent à baisser le front?

Il y a dans tout sacrifice du hasard. Le choix qu'on fait d'une action ne suppose pas toujours que l'on clare les conséquences de cette action. Pourtant, la différence est déjà grande entre ceux qui choisissent de risquer et ceux qui choisissent de se taire. Et parmi ceux qui risquent, entre ceux qui le font jusqu'au bout et d'autres qui ne reviennent: et parmi ceux qui vont jusqu'à la consommation, entre ceux qui font un mourir et de vivre et les autres qui, face aux plus hautes raisons de durer, entretiennent jusqu'à la fin la conscience déchirée du bonheur auquel ils renoncent et du devoir qu'ils servent.

Serge de FLEURY

MOSHI (CCC) — Sa Sainteté Jean XXIII a nommé M. l'abbé Joseph Kilasara évêque du diocèse de Moshi, au Tanganyika. Son Exc. Mgr Kilasara est le quatrième évêque africain au Tanganyika et le 31e évêque autochtone d'Afrique noire.



La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

Depuis le 15 février le ministère d'Agriculture du Manitoba a été arpenté, défriché, labouré, passé à la herse, ensemencé, protégé contre la sécheresse, les oiseaux nocifs, la pluie, le beau temps, fauché, "stooké", combiné, et finalement mis en grenier. L'hon. George Hutton a traité à tour de rôle les sujets suivants: administration, la situation agricole, la conservation du sol, le contrôle des mauvaises herbes, la performance des boeufs, le programme de prix fixes pour oeufs et cochons, le crédit agricole, l'imminence des ventes du lait en forme solide, l'extension des services d'eau et d'égouts aux fermes, les bêtes à corne, etc., etc. Tout cela a démontré que l'opposition s'intéresse vivement au sort des fermiers et que le gouvernement s'y intéresse aussi.

M. Charland Prud'homme, greffier, a'eu l'occasion de faire un long discours le 17, quand il a fait rapport de plusieurs comités "selects".

L'hon. Duff Roblin et M. Edmond Préfontaine ont souhaité la bienvenue en français aux élèves d'Otterburne, le 18 février.

A l'occasion de la naissance du prince royal, les législateurs ont exprimé leur joie en chantant Dieu Sauve la Reine, que l'on décrit ainsi dans le rapport: The National Anthem.

Les traductions anglaises des interventions en français paraissent maintenant immédiatement à la suite des paroles des orateurs.

Première réunion du Conseil d'Education

Plusieurs membres de l'exécutif de l'A.E.C.F.M. ainsi que des instituteurs prendront part à la première réunion du Conseil manitobain d'éducation qui aura lieu le samedi 27 février. L'hon. Juge A. Monnin présidera au forum auquel M. R. MacFarlane prendra part.

Maison des Retraites fermées

On a tant parlé de projets financiers depuis quelque temps qu'on semblera, pour plusieurs, avoir relégué au second rang les activités régulières de la Maison. Qu'on se détrompe! Le silence ne trahit pas nécessairement l'inactivité — au contraire! Jugez-en par vous-mêmes, chers amis de la Maison . . .

Le jeudi 4 février, de 75 à 80 membres des comités de la Ligue assistaient à l'heure sainte mensuelle (pour capitaines de langue anglaise). La chapelle s'avérait trop petite, de même que la salle de conférence, pour accommoder un nombre aussi impressionnant de personnes intéressées (on a vraiment besoin d'une nouvelle maison!). M. Robert Bockstael, en qualité de président du comité de vente de débentures pour la Maison de Retraites Inc., expliqua ce projet aux assistants et répondit à maintes questions qui lui furent posées.

La première fin de semaine de février avait été réservée pour les hommes des paroisses de Ste-Anne et Lorette qui firent leur retraite, sous la direction du R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Le 9 février, 30 membres du clergé de St-Boniface et de Gravelbourg entraient en retraite. La Maison était heureuse, à cette occasion, d'accueillir LL. EE. NN. SS. Maurice Baudoux et Aimé Decosse.

Le vendredi suivant, la paroisse St-Alphonse d'East Kildonan nous envoyait une forte délégation de 37 retraitants. M. l'abbé N. Chartrand, chancelier de l'archidiocèse de Winnipeg, prêcha cette retraite.

A l'ordre du jour, le 16 février, on avait inscrit une réunion des capitaines et co-capitaines du comité de vente de débentures. Le programme comprenait un exposé du plan de vente, discussions, remise de documentation aux capitaines, période de questions et réponses, etc. Un goûter termina la réunion à laquelle assistaient environ 50 vendeurs.

Le 19 février, l'un des comités de la Ligue pour la paroisse St-Boniface amène 38 hommes à la retraite. Beau succès dont les organisateurs sont fiers à juste titre — de même que les Pères de la Maison.

Les 23, 24 et 25 février eurent lieu les réunions des quelque 200 vendeurs de débentures et le lancement de la grande campagne de vente dans toutes les paroisses. On va de l'avant et tout augure bien pour l'avenir.

Pourquoi faire une retraite . . .

Parce qu'il est bon de sortir de son milieu matérialiste et mondain — quoi qu'on en dise! — pour s'environner d'une atmosphère spirituelle qui nous permette de juger notre vie et nos actes à la lumière de la foi **seulement.**

Objection

"J'ai trop de préoccupations et de problèmes . . ." Double raison pour aller en retraite. Les préoccupations disparaissent et les problèmes s'évanouissent devant l'Infini . . .

Réflexion

"Bien que Nous estimions dignes de louange et dignes d'être favorisées avec toute leur industrie par les pasteurs, puisque Dieu les a comblées de ses bénédictions, les instructions sacrées qui sont données en public à la foule, Nous recommandons cependant surtout les exercices spirituels faits dans le secret ou retraites fermées, parce qu'on s'y éloigne plus aisément du commerce des créatures et que l'on y recueille les puissances de son âme pour ne penser qu'à soi et à Dieu dans la contemplation des vérités éternelles" (S. S. Pie XI — Encyclique "Mens Nostra"). C'est la parole d'un père désireux de protéger et d'enrichir ses enfants. La comprend-on suffisamment?

Avis aux organisateurs

Vivez, tout au long de l'année, de l'esprit de votre retraite, et le succès de votre travail sera assuré. (Conseil d'un capitaine de notre Ligue)

Programme

Et voici le programme des retraites de langue française pour le mois de mars:

*1-3 mars: **Hommes — Ste-Anne, Lorette, Ste-Geneviève et Richer.**

*8-10 mars: **Hommes — St-Malo**; Cyrille Hébert (tél. 326-4 2) et Marcel Collette (tél. 313-2 1); **La Broquerie**: Jos. Tétrault (tél. 260); **Aubigny; Ste-Elisabeth.**

11-13 mars: **Hommes — Sacré-Coeur de Winnipeg**: Armand Trudel (tél. SPruce 4-7208) et Léon Alary (tél. SUnset 3-8034).

*15-17 mars: **Hommes — St-Eustache**: Lucien Rivard (tél. 307-4) et Philippe Perron (tél. 316-1 3); **Elie**: Dr R. Champagne (tél. 32-3) et Z. Lachance (tél. 44); **St-François-Xavier.**

*22-24 mars: **Hommes — St-Pierre**: René Mulaire (tél. 23) et Achille Rioux (tél. 323-2); **Otterburne**: Antoine Morin; **Ile-de-Chênes.**

*29-31 mars: **Hommes — Notre-Dame de Lourdes**: Henri Pantel; **St-Claude; Somerset; St-Léon; St-Lupicin; Mariapolis; Bruxelles.**

31 mars: **Heure sainte pour les capitaines.**

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Lundi dernier avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville. On apprit d'abord qu'il y aura une réunion conjointe de la Fédération des Maires et Municipalités et de l'Union des Maires des Etats-Unis à Chicago, du 11 au 14 mai prochain. Cette réunion aura aussi un caractère international, puisque des représentants des villes de différents pays ont aussi été invités. Les problèmes de migration des citadins ainsi que le renouvellement urbain seront deux des multiples sujets à discuter. Ceci fut remis au comité de législation.

La Children's Aid Society of Eastern Manitoba avise qu'à partir du 1er février, la province se chargera du coût de l'entretien des enfants confiés à ses soins et remercie le maire et le conseil pour l'aide reçue dans le passé.

Une délégation, représentant les maisons d'affaires de la rue Marion, s'objecte fortement au règlement qui empêche le stationnement dans cette rue entre 7 et 9 h. du matin et 4 et 6 h. de l'après-midi. Une pétition de 15 signatures et une autre de 42, représentant 90 pour cent des maisons d'affaires de la rue Marion étaient déposées. Un petit bistro rapporte une baisse de $20.00 par matin puisque les camionneurs ne peuvent plus arrêter pour leur tasse de café; tous s'accordent à dire que leurs affaires en souffriront et qu'ils ne croient pas que la circulation soit si dense que le stationnement puisse sérieusement être un danger qui nécessite un tel règlement; remis entre les mains du comité de la circulation.

M. Roland Couture, accompagné de M. D. I. McDonald, gérant général, et de M. G. Hébert, statisticien de la Greater Winnipeg Transit Commission, présentait le rapport annuel des activités de cette commission. M. Couture remercie le conseil de son appui et de sa nomination pour un terme de trois ans et donne un rapport brillant qui démontre un surplus de $248,000.00; les profits des trois dernières années sont de $1,000,076, ce qui est versé dans une réserve dite de stabilisation. M. Couture donna une série de chiffres intéressants sur le coût et le revenu des lignes d'autobus. Les dépenses d'un autobus durant 16 heures par jour, se chiffrent à $24,000 par an et ceci requiert 400 passagers à l'heure pour faire face à la dépense; il n'y a dans tout le Grand-Winnipeg que trois lignes d'autobus qui rapportent un profit suffisant pour effacer les déficits des autres lignes; l'augmentation générale dans le nombre de passagers est de 3½ pour cent, mais il y eut un déclin de 4 pour cent en novembre à cause de la belle température que nous avons eue.

M. McDonald défend le droit de la circulation contre les demandes pour le stationnement, disant que le rôle principal d'une rue est de permettre aux gens de se rendre d'un endroit à un autre et quoi qu'il admette que les entreprises commerciales espèrent pouvoir permettre à leur clientèle de stationner à leurs portes, le premier droit doit être celui du plus grand bien du public et celui de lui permettre de se rendre ou il veut dans le moins de temps possible. En ce qui regarde les chemins Dugald et Holden, M. Hébert rapporte que le nombre total des passagers sur les six autobus qui y étaient en usage était de 25 à 30 par jour, ce qui veut dire une moyenne de 4 personnes par autobus; le revenus était de $3.00 par jours et il en coûtait $40.00 pour donner ce service.

M. Wrublenski, accompagné de M. Murray et de M. Dumas, de la Chambre de Commerce de St-Boniface, présentait un bref à l'appui de leur demande pour un octroi de $7 000.00, faisant valoir tous les projets que la Chambre de Commerce entreprendra en vue de mieux faire connaître St-Boniface.

Vendredi dernier, le Conseil, en séance privée, avait voté de réinstaller M. Muller, inspecteur des bâtiments, dans ses fonctions, ceci par un vote de 7 contre 3. Ce soir, lecture fut faite d'une lettre de M. Muller où il remercie le Conseil de la confiance qu'il lui accorde et remet sa démission, dû à son mauvais état de santé dont il a beaucoup souffert durant les deux derniers mois, pendant une investigation dans son département. Il demande que ses droits à la pension lui soient accordés. L'échevin Pynoo proposa que le Conseil accorde plutôt un mois de congé spécial afin d'étudier et de protéger les droits de M. Muller à la pension avant d'accepter la démission de ce dernier.

Contrairement à un rapport fait devant le Conseil de Ville de Winnipeg où il était dit que les policiers et les pompiers de la Ville de St-Boniface étaient entraînés par la Ville de Winnipeg, l'échevin St-Hilaire, président du comité des incendies, déclare que les pompiers de St-Boniface ne sont pas entraînés par la Ville de Winnipeg, mais suivent leurs cours ici même.

La question de l'extension de service du chef de police, M. Baudry, revint encore sur le tapis, l'échevin Parent ayant donné avis de motion pour reconsidérer cette extension de temps au-delà de l'âge de la retraite. Puisque la Ville demande à la province d'amender sa charte pour y introduire un règlement qui veut que tous les employés soient mis à la retraite à l'âge de 65 ans, il lui semble anormal que le Conseil vote pour enfreindre ce règlement; il n'est pas juste que le règlement s'applique dans certains cas et non pas dans d'autres, il faut que les employés sachent à quoi s'en tenir. Le Conseil renversa par un vote de 6 contre 4 sa décision première de permettre au chef de demeurer en fonction jusqu'à la fin de l'année. Il y aura réunion de la Commission de police mercredi et on y discutera sans doute du choix d'un nouveau chef de police.

Cent deux résolutions furent soumises pour l'approbation du Conseil. On relève que le revenu du Département des licences pour l'année 1959 se chiffre à $30,794.33.

Que les règlements concernant les heures de fermeture des épiceries ont été référés au président du comité des licences, ainsi qu'à l'avocat de la Ville pour étude, rapport et recommandation.

Que la lettre de M. Ben Cyr, de la rue St-Jean-Baptiste, en date du 5 de ce mois, félicitant la Ville de son intention de déménager le bureau de l'Unité sanitaire au premier plancher d'un édifice projeté et recommandant qu'il en soit fait autant pour les bureaux de l'assistance sociale, soit acceptée et que M. Cyr soit remercié pour l'intérêt qu'il montre dans cette affaire.

Comme lundi prochain est un cinquième lundi en plus d'être la journée ajoutée pour corriger l'erreur des astronomes, il n'y aura pas de réunion la semaine prochaine.

Au revoir jusqu'au lundi 7 mars.

PETITE NOTE

Mlle Noëlla Poulain a passé avec grand succès, en janvier dernier, ses examens du grade 5 en harmonie musicale. Sous la direction du professeur Russell Standing, elle a de fait accompli le tour de force d'étudier en un an la matière des 5 grades.

En janvier 1959, Noëlla passait ses examens en théorie (3 grades) et, au mois de juin suivant, elle obtenait son degré de chant au Conservatoire de Toronto. Elle espère passer son examen en histoire, au mois de juin prochain.

Félicitations à Mlle Poulain.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

M. le Dr Lachance a déployé beaucoup de courage, la semaine dernière, en acceptant la "tasse" pour la naissance de sa fille il y a déjà quelques mois. Nous sommes tous fiers de lui et nous nous comptons chanceux d'avoir un frère dentiste. Avez-vous déjà été chez le dentiste Lachance? Non. Eh bien, après les salutations d'usage, il se frotte les mains avec satisfaction, car pour lui nous ne sommes plus des sujets; nous devenons des objets, des bouches, des dentures! Plus les dents sont mauvaises, plus le travail lui semble beau. La belle et jeune réceptionniste nous conduit jusqu'à la chaise automatique. Elle pèse sur un bouton magique et la chaise bouscule à la renverse et arrête à un degré confortable. Puis elle met en marche un autre mécanisme secret et vous voyez tout un meuble qui se met en marche, qui s'ouvre, une perforeuse apparaît, un jet d'eau surgit, un appareil diabolique se projette vers vous . . .

Le docteur revient, il est en arrière de vous, vous entendez un bruit mystérieux, c'est le docteur qui jette avec fracas quelque chose au panier, il tient un objet à la main: "Ouvrez la bouche, s'il vous plait!". Il vous presse quelque chose sur la gencive. Pendant qu'il remplit votre bouche de ses doigts, il vous demande: "Puis, qu'est-ce qu'il y a de nouveau à part de cela?". "Hum ben awa" (bon c'est bien ça).

L'assemblée a été un peu brève, car l'un de nos frères qui, à l'habitude de parler longuement sur un sujet, n'avait pas de voix. Ce frère, nous le connaissons, il s'identifie souvent comme "l'homme du faucon (épervier?) noir".

Un quêteux de la Part-à-Dieu était chez un de nos frères. Ils discutaient et argumentaient au sujet d'un montant. On était rendu à six dollars par semaine quand le frère prit le téléphone et signala son curé: "M. le curé, c'est X qui parle". "Oui". "Je vous appelle, car je me sens malade". "Bon, je vais aller vous voir. Qu'est-ce que vous avez?" "Voici. L'homme de la Part-à-Dieu est chez moi et il est en train de me saigner à blanc". "Dans ce cas-là, il n'y a qu'une chose à faire, c'est de prier pour que ça fasse moins mal".

En parlant de la Part-à-Dieu... Après la messe, un dimanche, deux frères faisaient la remarque que l'assistance à l'église augmentait. Alors, la femme d'un de ces frères répondit: "Maintenant que les gens donnent plus, ils se comportent comme si 'They own the joint'."

Attention au recrutement. La date fixée pour l'initiation au premier degré est le 7 mars.

RIGOLETTO.

Décès

M. Henri de Moissac

M. Henri de Moissac, de la paroisse Ste-Marie à St-Vital, est décédé lundi dernier à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 49 ans. Il était membre du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb.

Les funérailles ont eu lieu jeudi à 10 h. dans l'église Ste-Marie et l'inhumation se fit au cimetière de St-Norbert. La maison Desjardins était en charge des funérailles.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils, Georges; sa mère, Mme Agnès de Moissac; trois frères, le R. P. Pierre de Moissac, O.M.I., André et Robert; sept soeurs, les Rév. Srs Agnès-de-St-Joseph, S.N.J.M., Marie-Thérèse, Marie-du-St-Sacrement, et Joseph-Henri, Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.I., Mmes Louis Belland, Albert Lacroix et Henri-Marc Brunet.

Une expérience nouvelle, un concert de guitaristes

La jeunesse, c'est l'heure des aventures et en même temps celle du conformisme. Les jeunes se rebellent contre les choses anciennes qui restreignent leur curiosité et, en même temps, ils ont soin de déclarer leurs émotions en masse, sans se distinguer les uns des autres.

Ces réflexions sont dues au concert de deux guitaristes à l'auditorium du collège de St-Boniface, lundi soir, sous le patronage des Jeunesses Musicales. Plus de 500 jeunes ont rempli la salle et ont impressionné les journalistes par leur silence attentif. Plus tard, ces mêmes membres de l'auditoire admettaient n'y avoir rien compris.

Un concert Presti-Lagoya en effet a l'attrait de la nouveauté, car on y entend toutes les richesses d'un instrument sous-estimé. D'autre part c'est une nouveauté très subtile, formelle, contrôlée, en un mot avec des qualités qui respirent les raffinements d'une maturité soigneusement préparée. Pour une fois les jeunes ne savaient pas comment choisir, entre l'enthousiasme massif ou l'ennui passif devant une expérience nouvelle mais terne.

Courageux celui qui oserait dicter ce qu'ils auraient dû faire dans les circonstances, car peu de musiciens connaissent les possibilités de cet instrument et sont en mesure d'apprécier le talent des artistes qui le maîtrisent. M. Roy Maley, du "Tribune", s'extasierait alors, là où M. Jeffrey Anderson, du "Free Press", froncerait les sourcils. Mieux vaut retenir la phrase d'un autre journaliste, de Montréal: "Quelqu'un n'a-t-il pas dit que mieux on connait la technique de la guitare, plus l'on est découragé devant ce qu'il reste à en maîtriser."

Faut-il dire que les deux artistes, qui jouèrent avec une unanimité parfaite, n'ont pas fait ressortir toutes les sonorités possibles de leurs instruments ou faut-il croire que la musique de la guitare et même de la guitare jumelée doit se jouer dans l'intimité et ne pas se risquer dans les grandes salles? Optons pour la seconde opinion, ce qui n'est pas un reproche inusité, car la famille Trapp a éprouvé la même difficulté dans l'auditorium de Winnipeg. Et depuis ce temps les facultés auditives des mélomanes ont été gâtées par un excès de programmes mécaniques, à la télévision, qui donne à ces adeptes un son et non pas une poignée de petites voix.

Ceci dit, rendons hommage aux guitaristes qui ont redonné à cet instrument très complexe la dignité et la délicatesse que le banjo, la mandoline, la guitare d'Hawaï (la boîte à cordes des cowboys) lui ont enlevé dans l'esprit populaire.

Le programme se divisait logiquement en deux stages: le passé et l'avenir.

Le passé, c'est Molinaro avec sa musique de luth, ancêtre primitif de la guitare. Ensuite c'est la musique de transcription par analogie, le guitariste cherchant inspiration auprès de l'organiste Bach, et ensuite auprès du compositeur Debussy. Enfin, c'est la gloire des sérénades de Carulli.

L'avenir fait passer l'instrument de la mélodie à l'harmonie, jusqu'à Rodrigo, dont la Tonadilla élève la guitare au plan de soliste avec orchestre.

Et en passant, Alexandre Lagoya et Ida Presti, artistes consommés, se lancent dans la composition, que les critiques trouvent pleine d'inventions mais un peu informe, comme il convient à l'expérimental.

M. Gilles Lefebvre a fait expliquer la musique par les artistes au début du concert, avec facilité et charme.

Soirée méditative, comme la conversation de deux vieilles amies, avec galaxies d'harmoniques vagues de résonnances à pleine main, autant d'échos de ces émotions vives et profondes qui travaillent le coeur humain.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Disc-jockey

Sans que vous vous en doutiez, il vient de se passer une opération importante: "Défense d'entrer dans la chambre de contrôle". A certaines périodes de la journée, il n'y a plus qu'un homme comme annonceur et opérateur, en terme de métier: un disc-jockey. La chose existe dans la plupart des postes privés et peut toujours exister pour un certain type d'émission, où le rôle d'annonceur et celui d'opérateur sont réduits au minimum. A remarquer que nous avons depuis peu un annonceur de plus ... et un opérateur de moins.

Le temps viendra sans doute où la présentation des disques et les annonces seront entièrement faites par automation. Alors il faudra plus que jamais des opérateurs!

Pour le moment, un des avantages incontestables du "défense d'entrer" est d'écarter les écornifleurs et les "achalants" qui ont coutume de se donner rendez-vous à cet endroit.

Berceuse de Brahms

Gilbert Leblond, qui appartient partiellement au ministère de l'Information, garde un pied dans le Ranch, mais son coeur, non dégagé encore de la tendresse de l'enfance, est toujours à Québec. Dans un coup d'oeil indiscret jeté sur une lettre qu'il adressait à son aïeul, nous avons pu lire ceci: "Le voile nébuleux de l'enfance m'a quitté depuis longtemps, de même que la comtesse de Ségur, mais la sentimentalité n'en demeure pas moins pour autant . . . Lorsque j'évoque en pensée la girouette qui virevoltait aux caprices du vent, l'angélus résonnant à mes oreilles, mon coeur bat au diapason d'une berceuse de Brahms...". Pas étonnant qu'il ait des distractions sur les ondes: c'est la girouette de la ferme ancestrale qui le hante encore.

Pour votre mémo

La compagnie maritime Home Lines vous présente un programme d'invitation au voyage le mardi et le jeudi à 12 h. 15.

La Savoie et Nice vous invitent pour les brillantes manifestations du centenaire de leur annexion à la France cette année. Au sujet des fêtes savoyardes, on peut obtenir des informations en écrivant au comité du centenaire, à Chambéry (Savoie), France.

On peut se procurer des disques français à St-Boniface chez deux de nos commanditaires: Arbuthnot, 135, rue Marion, et la librairie Fides, 135, avenue Provencher. Lorsque le disque désiré n'est pas en magasin, on vous demande habituellement de fournir le nom de la compagnie et le numéro de catalogue.

Une lettre d'appréciation ou de critique est toujours utile. CKSB remercie les auditeurs de Laurier qui nous ont envoyé des lettres très aimables.

Actualités

C'est chose faite, nous avons un chroniqueur parlementaire. Tous les jours de session, Jacques Bertrand vous apporte, à 6 h. 30, ce qui se passe sous le dôme du "Golden Boy". De plus, cette semaine, Jacques ausculte les réactions de St-Boniface vis-à-vis du bill sur le gouvernement métropolitain, menace pour l'avenir de l'autonomie municipale et scolaire.

Le 23 février, à l'émission "Interviews et reportages", M. Céleste Muller, président de la société "Maison de Retraites Inc.", a parlé de la vente de débentures lancée pour la construction d'une maison de retraités à St-Norbert.

C'est précisément à St-Norbert que nous vous transportions jeudi pour assister à l'ouverture du nouveau grand marché de la coopérative locale. Un autre pas de géant dans le progrès de ce village historique qui tend à devenir un quartier de Winnipeg.

Au "Téléphone magique", notre enquête de la semaine dernière sur le chômage a pu rappeler la complexité de ce problème national. Plusieurs ont repris la complainte habituelle sur l'immigration. D'autres ont donné des suggestions, notamment celle de promouvoir les études chez les jeunes afin de former plus d'hommes qualifiés. Un auditeur de Somerset nous a envoyé une lettre de huit grandes pages, expliquant qu'il faudrait, d'après lui, combler par un crédit individuel l'écart qu'il y a entre la production et le salaire. Citons en terminant quelques lignes d'une autre lettre qui rappelle une vérité aussi valable aujourd'hui qu'au temps des pionniers: "Les hommes de métier qui n'ont pas de travail devraient regarder plus loin que le bout de leur nez et ils trouveraient certainement quelque chose, même si ce n'est pas dans le genre qui leur plaît. Je connais l'exemple d'un homme qui n'a pas eu la chance d'acquérir l'instruction, mais qui n'a jamais chômé, car il s'est débrouillé dans plusieurs métiers: chauffeur de camion, bûcheron, commis, vendeur de brosses, aide-fermier, et souvent il devait aller bien loin pour avoir de l'ouvrage. Aujourd'hui il est vieux, mais il n'a jamais regretté ce qu'il a fait pour les siens".



Un ancien des postes CKCV de Québec et CFKL de Schefferville, P.Q., Jacques Bertrand, est maintenant sur les ondes de votre poste CKSB.

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

En excursion

A l'occasion du congé des collégiens en fin de semaine, douze Foulards-Rouges et routiers ont pris part à une excursion à St-Adolphe.

Le départ était fixé pour samedi soir après le souper. Les aventureurs se rencontrent au Local pour l'heure déterminée. Mais voilà qu'il en manque trois. Ils ne manquent pas, de répondre le Chef. Ils sont partis depuis quelque temps et doivent nous rencontrer là-bas. C'est qu'ils ont décidé de faire tout le trajet à pied, soit quinze milles.

Et alors on se met en route . . . en auto. Nous dépassons St-Norbert de deux milles et là nous descendons des voitures. C'est d'ici que nous partirons. La route est facile. Le drapeau du Clan en tête, nous avançons d'un pas rapide. C'est une vieille grand-route et les véhicules sont rares.

Nous n'avons que six milles à faire avant le camp. Les quatre premiers s'effectuent sans difficultés. Le ciel est clair et les étoiles nous donnent leur lumière, tandis, que les chiens des demeures avoisinantes hurlent en nous entendant passer. Qu'importe! On récite le chapelet.

Maintenant il n'y a plus de route. Nous traverserons dans les champs. C'est bien, car la neige n'est pas très épaisse. Et nous avançons, en passant des clôtures et des fermes paisibles. Au loin, les lumières de St-Adolphe.

Les autres ne sont pas encore arrivés. On les attend autour du feu de camp. Trois quarts d'heure plus tard ils arrivent en chantant. Ils ont chaud; mais ils n'ont pas accepté l'offre d'un automobiliste obligeant. Bravo!

Le Chef décide de ne pas coucher à l'extérieur. On entre alors au village. Le R. P. A. Métayer, P.B., (curé temporaire) nous avait trouvé une place pour coucher. En un rien de temps tous dorment.

De grand matin, on ne pouvait plus dormir, on se lève pour la messe de 7 h. 30. Après le Saint Sacrifice et un grand merci au Père nous retournons déjeuner au feu de la veille. Les braises fument encore. Après un bon repas on reprend la route à l'inverse, sauf qu'il fait jour.

Nous arrivons trop tard pour prendre l'autobus. Alors on prend le dîner à St-Norbert, après quoi nous revenons en ville, un peu fatigués mais heureux.

Des remerciements

Nous voulons remercier ici tous ceux qui ont assisté et qui ont contribué largement au succès de notre série de parties de cartes. Un grand merci au comité de parents, à nos bienfaiteurs nombreux et aussi à tous ceux qui sont venus nous encourager les dimanches soirs.

TOUJOURS PRET



Filles d'Isabelle du Cercle de St-Boniface

Déjeuner-communion

Notre déjeuner-communion a eu lieu à la salle Jubinville le 21 février à 8 h. Le même jour à 2 h. p.m. a eu lieu l'initiation de 24 nouvelles candidates à la salle du Précieux-Sang. Le chant était dirigé par Sr Rocan.

Banquet

Le banquet Smorgasbord préparé par Sr Bouvier fut très varié. La maitresse de cérémonies, Sr Kenny, présenta les membres de la table d'honneur et demanda à la régente, Sr Desrochers, d'adresser quelques mots. Elle souhaita la bienvenue aux nouveaux membres et nous félicita d'être venues en si grand nombre.

Notre régente d'état, Sr Gary, parla de plusieurs communications et nous exorta à être fidèles aux assemblées, de prendre charge d'activités dans les assemblées d'affaires.

Divers

La réception des nouvelles candidates eut lieu le 23 février à la salle Jubinville à 8 h. 30 p.m. Une centaine de membres assistaient. Un thé-buffet fut servi.

Félicitations à Sr Pierrette Marion qui a donné naissance à un enfant.

Le comité d'achat a vu à l'achat de huit belles tables, dernièrement. Merci aux Srs Marion et Huot.



Le dessin ci-dessus illustre bien la joie et l'enthousiasme des 18 nouvelles guides des compagnies Thérèse et Rose qui ont prononcé dimanche dernier la triple promesse de "servir Dieu, l'Eglise, la reine et le Canada, aider le prochain et observer la loi guide".



GUIDES catholiques

18 aspirantes font leur promesse au début de la Semaine guide

Cette semaine, du 21 au 28 février est la semaine guide. Lundi, le 22, anniversaire de Lord Baden-Powell, fondateur du scoutisme et du guidisme, jour de la Pensée Guide Internationale, partout les guides ont porté l'uniforme.

Symboles

Avant d'aller plus loin, il convient d'expliquer le sens des symboles reproduits dans l'en-tête de cet article. Le trèfle est l'insigne de toutes les guides du monde, car la feuille à trois lobes est un symbole de la triple promesse guide: servir Dieu, l'Eglise, la reine et le Canada, aider le prochain et observer la loi des guides. C'est l'essentiel de la promesse de toutes les guides du monde. C'est aussi la raison pour laquelle elles saluent à trois doigts.

L'insigne des guides catholiques de notre Fédération porte sur le trèfle de cuivre la croix de Jérusalem (symbole de la foi) et la feuille d'érable (représentant le Canada).

Veillée de prière

La veille de chaque cérémonie de promesse, les guides se réunissent pour prier, afin d'obtenir les bénédictions du Grand Chef pour celles qui prononceront leur engagement. Samedi dernier, les deux compagnies, Thérèse de Lisieux et Rose du Canada, se sont rassemblées dans la chapelle des Missionnaires Oblates pour la veillée de prières. Auparavant, au cours d'une brève cérémonie, les cheftaines, Jacqueline Constant et Monique Boily, avaient remis les chapeaux et les cravates aux 18 aspirantes à la promesse.

Durant la veillée de prières à laquelle quelques parents ont participé, l'aumônier, M. l'abbé L.-P. Jean a dirigé la méditation commune sur la promesse et la devise "Sois prête". Les guides ont récité le chapelet et chanté quelques cantiques. La bénédiction du St-Sacrement a terminé cette veillée de prières.

Les guides tiennent à remercier les Soeurs Oblates pour leur généreuse hospitalité.

Promesse

La semaine guide à St-Boniface a débuté par un déjeuner-communion au local guide. Avant la messe, 18 aspirantes ont prononcé leur promesse, la main au drapeau, en présence de l'aumônier, de la commissaire, Mme H. Morin, des chefs guides, des guides et Jeannettes et de leurs parents qu'on avait invités à venir participer à la joie de leurs grandes filles.

Se sont engagées à être toujours prêtes, par la triple promesse, Rose-Marie Loiselle, Michelle Ledoux, Louise Larivière, Yvette Hébert, Marie-Thérèse Boily, Thérèse Laberge, Stella Hamelin, Claire Cormier, Monique Audet, Suzanne Desjardins et Vivianne Moquin, de la Compagnie Thérèse; Monique Lambert, Thérèse Gagnon, Diane André, Louise Brisson, Louise Lacharité, Gisèle Dufault et Lorraine Genest, de la Compagnie Rose.

Une promesse guide revêt un caractère impressionnant et celles qui la prononcent sont animées de sentiments nombreux, joie, fierté, crainte, désir intense de dévouement. Dans leur coeur, toutes sont sincères et souhaitent vraiment devenir de vraies guides. Et les aînées, celles qui sont guides depuis cinq, sept, dix ans ou plus, sachant combien il est difficile de tenir bon dans l'apostolat, prient le Grand Chef pour ces jeunes âmes, afin que leur générosité ne fasse jamais défaut.

Fête intime

Le vendredi soir 19 février, les guides, Jeannettes et guides-aînées ont fêté leur commissaire sortant de charge, Mme Yvonne Van Buckenhout. Saynètes, chants et mimes que les guides avaient préparés avec tout leur coeur, ont certainement réjoui le coeur de cette guide qui s'est donnée au mouvement qu'elle chérit beaucoup. Elle lui a déjà donné neuf ans de bons services et bien que son devoir au foyer l'ait obligée de démissionner elle continue de se dévouer pour nous. Par exemple, actuellement, elle prépare la liste de toutes les anciennes guides qui seront invitées au banquet au 25e anniversaire du guidisme à St-Boniface, peu après Pâques. Merci de tout coeur à Mme Van Buckenhout. Il fait bon de savoir que nous pourrons toujours compter sur son dévouement.

Partie de cartes

Messieurs les scouts ont laissé la place à leurs soeurs guides à la salle des Canadiens de Naissance. Parents, amis et bienfaiteurs des guides, vous êtes invités à venir les encourager en assistant à la série de quatre parties de cartes. La première aura lieu dimanche prochain et débutera à 8 h. 15. Bienvenue.

KATERI des guides

Cérémonie à la Maison-mère des Missionnaires Oblates

Le 18 février ramenait, comme tous les ans à pareille date, une cérémonie de vêture et de profession à la Maison-Chapelle de St-Boniface.

Le R. P. J. Magnan, O.M.I., professeur au Scolasticat de Lebret, Sask., et ancien secrétaire du regretté fondateur de la congrégation, Son Exc. Mgr Adélard Langevin, O.M.I., présidait la fête. Une quinzaine de prêtres et religieux et plus de 300 parents et amis remplissaient la vaste chapelle.

Le R. P. Martial Caron, S.J., de Caughnawaga, P.Q., qui avait préparé les élus à leurs nouveaux engagements par une retraite de dix jours, prononça l'allocution de circonstance.

Il sut toucher le coeur de son auditoire par le récit de l'Agonie de la Rose, de Pierre l'Ermite, qu'il compare à l'histoire d'une vocation, réalité tellement plus belle. S'il est touchant de voir tomber une rose sous le sécateur du Jardinier, combien plus émouvant de voir une âme, sous la poussée de la grâce, se détacher d'elle-même de la tige familiale, après avoir vu le défilé du monde, avec son attirance et ses attraits auxquels elle renonce volontairement pour aider le Christ dans l'oeuvre de la Rédemption.

Le prédicateur s'adressa ensuite tout particulièrement aux parents qu'il assimila aux jardiniers, à ceux qui ont déjà laissé au bon Dieu pleine liberté de se servir à même leur jardin, comme à ceux à qui Il demandera, un jour, le même service, et il leur rappelle par quelques textes de l'Evangile la récompense qui les attend. En terminant, il formule le souhait, étant donné l'abondance de la moisson et la pénurie d'ouvriers, que le divin Maître daigne trouver chez nous, de nombreux jardiniers qui sachent faire éclore sur la terre de nos aïeux, de belles roses, et en quantité, pour la plus grande gloire de Dieu.

Ont prononcé leurs voeux de religion: Soeur M.-Gabriel-Lalemant (Pierrette Caron, de St-François-Xavier, Man.), Soeur Marie-Stella (Cécile Perrin, de Ste-Anne, Man.), Soeur Marie-Claire (Yvonne Fillion, de St-Jean-Baptiste, Man.), Soeur Marie-Alma (Rollande Aquin, d'Elie, Man.), et Soeur M.-Pierre-André (Michèle Héon, de Montréal, P.Q.).

Ont revêtu la livrée des novices: Soeur Marie-Ste-Brigitte (Brigitte Bissonnette, de St-Flavien, P.Q.), Soeur M.-St-Vital (Lorette Dumouceau, d'Edmonton, Alta), Soeur Marie-Paul (Yvonne Gervais, de St-Eustache, Man.), Soeur Fernand-Marie (Céline Roy, de Stratford, P.Q.), Soeur Marie-Louise (Léa Archambault, de Ste-Amélie, Man.), et Soeur Marie-Jeanne (Anita Gobeil, d'Otterburne, Man.).

Ste-Marie

Baptême

Le 21 février: Jean-René, fils de René Provost et de Lucille Campeau, née le 14 février. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Lemoine.

Soirée

Le dimanche 28 février aura lieu la seconde partie de cartes de la série de quatre. Tous sont invités à assister à cette soirée qui, comme toujours, promet d'être divertissante. Elle aura lieu à la salle paroissiale, angle des rues DesMeurons et Haig et commencera à 8 h. 15. La soirée se terminera par un goûter.

Condoléances

Les paroissiens offrent leurs condoléances à la famille Henri DeMoissac, éprouvée par le décès de M. DeMoissac, survenu à l'hôpital St-Boniface le lundi 22 février.

Le festival régional du Manitoba aura lieu du 23 au 26 mars

Les dates des festivals régionaux préparatoires au festival dramatique national ont été fixées. Celui du Manitoba aura lieu à Winnipeg du 23 au 26 mars, et l'adjudicateur sera M. Eugène Jousse.

M. Jousse, de Lachine, P.Q., est un acteur, un directeur et un metteur en scène d'expérience. Bachelier ès arts de l'Université McGill de Montréal, il a obtenu sa maîtrise ès arts dramatiques à l'Université de la Caroline du Nord. Il est adjudicateur de festivals régionaux dans le Québec depuis 1951. Professeur de français et de littérature anglaise à l'école supérieure de Verdun, P.Q., M. Jousse est l'un des gouverneurs du festival dramatique national et un membre des "Canadian Guild of Drama Adjudicators".

La Société Historique et tous nos ancêtres

A sa réunion du 3 mars prochain, dans la salle du Conseil de ville, la Société Historique de St-Boniface inaugurera une nouvelle série de causeries: "Ceux qui sont venus ici au Manitoba il y a 75 ans et plus". Dès cette première réunion, M. Marius Benoist donnera un exposé de la série complète.

Puis Mme Alphonse Monnin, née Marie-Josèphe Mager, parle des Mager qui sont ici depuis une centaine d'années et des familles alliées Cyr et Senez au Manitoba depuis environ 80 ans. Me Robert Bétournay parlera ensuite de son ancêtre le juge Bétournay, venu ici avant 1875.

On promet aux membres de la Société Historique et à leurs amis pour les séances d'avril et de mai des notes historiques par Me Joseph Landry sur les Landry, les Trudel (par M. le Dr J.-J. Trudel), les Bernier par Mlle Madeleine Bernier), les Préfontaine (par M. Charlemagne Préfontaine), les Couture par M. l'abbé Adélard Couture), etc..Et la série continuera à l'automne, indéfiniment pour ainsi dire, puisqu'on possède une liste d'une centaine de vieilles familles. Tout cela, sans exclure à l'occasion du programme tout travail d'intérêt historique plus général.

Tous ceux que ceci intéresse sont invités à se joindre aux membres de la Société Historique, le jeudi 3 mars prochain, à 8 h. p.m., à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de St-Boniface.

Ste-Famille

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de la paroisse Ste-Famille eut lieu dernièrement. Furent élus au comité de direction, MM. Noël St-Hilaire, R. F. MacMillan, J. M. Gurran, Rosaire Roy et J. Ferland; comité de crédit, MM. A. St-Hilaire, Maurice Camyré et Noël Jeanson; comité de surveillance, MM. Lucien Tétreault, Louis Maurice et Gérard Raiche.

Assemblée annuelle de la Caisse Populaire à St-Jean-Baptiste, Man.

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de St-Jean-Baptiste fut tenue le 8 février. 140 membres et visiteurs étaient présents. Mgr H. Lapointe, curé, ouvrit l'assemblée par la prière des coopérateurs.

Le président, M. Albert St-Hilaire, adressa les souhaits de bienvenue à tous, en particulier à Mgr Lapointe, à M. l'abbé A.-J. St-Laurent, propagandiste, à M. Pierre-A. Frossais, inspecteur en chef des Caisses Populaires du Manitoba, et à Mme Frossais, ainsi qu'aux nouveaux membres qui ont joint la Caisse durant l'année. Il fit lecture de l'avis de convocation. M. Léo Sabourin donna la lecture du procès verbal de l'an dernier, rapport bien détaillé et précis.

Deux prix d'entrée, une part de $5.00 chacun, furent gagnés par M. Edmond Plouffe et Mme Aimé Beaudette.

Le président fit part des activités des directeurs qui ont tenu treize assemblées régulières et trois assemblées conjointes avec les comités de crédit et de surveillance. Il donna quelques détails des progrès accomplis pendant l'année et en attribua le crédit à tous les membres.

Le président termina son rapport en demandant aux membres un effort spécial durant l'année 1960 afin d'atteindre un actif de $400,000 à l'occasion de la vingtième année de la Caisse.

M. Louis Sabourin, président du comité de surveillance, présenta le rapport de son comité qui a tenu douze assemblées.

M. Bernard Lafond présenta le rapport du comité de crédit qui a tenu 43 assemblées durant l'année et signala les nombreux prêts accordés.

Rapport du gérant

M. S. Marion, gérant, présenta ensuite le rapport financier:

Année	1954	1958	1959
Parts	$ 93,756.52	$186,828.64	$247,237.59
Epargne	39,478.41	43,337.76	47,376.52
Réserves	4,621.74	8,932.91	10,697.49
Prêts	91,257.90	187,762.65	230,910.27
Actif	141,729.63	245,446.04	313,250.88
Prêts consentis depuis la fondation			1,095,515.91

M. l'inspecteur Frossais offrit d'abord ses félicitations pour le beau succès et déclara que les membres ont épargné pendant l'année $64,000.00; il parla aussi des garanties des assurances-vie, fidélité, feu et vol et assura les gens qu'ils sont très bien protégés sous tous rapports; il félicita le président de son activité et de la manière dont il a conduit l'assemblée.

La Caisse scolaire

Mlle Lucille Beaudette présenta le rapport de la Caisse scolaire. La somme de $182.67 a été déposée à la Caisse et $27.36 ont été retirés, laissant un solde de $155.31. La Caisse a 163 membres dont 40 déposent régulièrement. On signala qu'il faut encourager les écoliers à faire partie de la Caisse scolaire.

Le président présenta le propagandiste des Caisses Populaires, M. l'abbé A.-J. St-Laurent, curé de La Salle, qui présenta à son tour ses louanges aux membres de la Caisse de St-Jean-Baptiste et les encouragea à contracter des prêts-épargnes à leur Caisse et à se protéger par l'assurance-vie. Il déclara qu'il n'était pas satisfait des résultats de la Caisse scolaire.

Les comités de la Caisse scolaire se composent comme suit: Mlle Olive Sabourin, présidente; Mlle Lucille Beaudette, secrétaire; Mlle Claudette Sabourin, gérante; Mlle Estelle Dumontier, assistante-gérante; MM. Roger Vermette et Normand Bellemare, surveillants; M. Ubald Laurencelle, professeur, responsable.

Mgr H. Lapointe, curé, tira les conclusions et se dit tout surpris d'un résultat aussi magnifique. Après des années de détresse et une récolte perdue, ce n'est que par la bonne volonté des paroissiens que l'on a pu obtenir de tels progrès.

Le président présenta les dames qui, sous la direction de Mme Georges Beaudette, servirent le café et un goûter.

Les comités pour l'année 1960 se composent comme suit: direction: MM. Léo Sabourin, président, Edouard Lavallée, vice-président, Charles Comeault, Léonide Beaudette, Nestor Lafond, Marcel Dorge et Roland Marion; gérance: MM. Georges-S. Marion et Siméon Marion, secrétaire; crédit: MM. Alphonse Beaudette, président, Edmond Dupuis et Bernard Lafond, secrétaire; surveillance: MM. Louis Sabourin, président, Denis Sabourin et Adonias Duval, secrétaire.

Elie

Meilleurs voeux de prompt rétablissement à M. Hector Desilets (père) gravement malade à l'hôpital St-Boniface. Prompt rétablissement aussi à Mme Edgar Lussier, convalescente à la maison après un séjour à l'hôpital.

Sont de retour d'un voyage en Floride et à Cuba: Mme Joseph Girard et Carmel, M. et Mme Roland Allard et bébé Sylvio, ainsi que MM. Noël Girard, Carl Piper, Léo Lacroix et G. Deslauriers.

Après inspection par les honorables J. W. Thompson, ministre des Travaux publics, et J. B. Carroll, ministre du Travail, cette impressionnante caravane quittait Winnipeg tout récemment pour se rendre jusqu'au sud de Thompson, à 600 milles au nord, à une vitesse de 30 milles à l'heure. Ces machines représentent une partie seulement du matériel acheté par Sinkin's Construction Ltd. pour remplir "un contrat de travaux d'hiver" de $1,103,720.00, le deuxième en importance dans l'histoire du Manitoba. L'importance de l'équipement et du projet est une autre preuve que le Manitoba prend au sérieux la Campagne d'Emploi d'Hiver. "Do it now — Faites-le maintenant".

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.00—Messe du dimanche
9.45—Causerie, Pères Blancs
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Le monde parle au Canada
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Nos artistes invités
12.00—Nouvelles
12.15—Musique légère
12.45—Programme juif
1.30—Programme italien
2.00—Prog. ukrainien
3.00—Prog. polonais
4.00—Prog. allemand
6.00—Radio-Marie
6.15—Carnet social, nouvelles
6.30—Festival de chorales
7.00—Nouveautés dramatiques
7.30—Match intercités
8.00—Chronique de terre et mer
9.00—Nouvelles
9.15—Opéra
11.30—Nouvelles, fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Nouvelles
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles et chronique sportive
7.40—Vive la joie
8.00—Nouvelles
8.05—Vive la joie
8.30—Nouvelles
8.35—Vive la joie
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.30—Un homme et son péché
9.45—Téléphone magique
10.00—Nouvelles
10.05—Club sans souci
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse Dorée
11.15—A votre choix
11.30—A votre choix
11.45—Radio S.-Coeur
12.00—Nouvelles
12.05—Marches militaires
12.15—Chansons vedettes
12.25—Informations rurales
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps, condition des routes
1.15—Marché aux bestiaux
1.16—Chansons vedettes
1.30—Réveil rural
1.45—Siesta
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Visages de l'amour
2.45—Arc-en-ciel
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Pour les petits
5.00—Nouvelles, commentaires
5.30—Variétés
6.00—Nouvelles, chronique sportive
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.10—Carnet mondain
7.15—Coeur à coeur
7.30—Nouvelles

LUNDI

7.35—Album de voyages
8.00—Musique légère
8.30—La vie ouvrière
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Festivals européens
11.30—Nouvelles

MARDI

7.35—Interviews et reportages
8.00—Des idées et des hommes
8.30—Théâtre dans un fauteuil
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Prog. ukrainien
10.30—Concert symphonique
11.30—Nouvelles

MERCREDI

7.35—La p'tite veillée à la chandelle
8.00—Parade des succès
8.30—Petites symphonies
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Prog. allemand
10.30—Album des chefs-d'oeuvre

JEUDI

7.35—Interviews et reportages
8.00—Rond-point
8.30—Jeunesse et loisirs
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Prog. allemand
10.30—Album des chefs-d'oeuvre

VENDREDI

7.35—Revue de la presse
8.00—La science peut-elle répondre
8.30—Petit ensemble vocal
9.00—Radio-journal
9.15—Commentaires
9.30—Prog. hongrois
10.30—Concert

SAMEDI

7.00—Ouverture
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles, chronique sportive
7.40—Vive la vie
8.00—Nouvelles
8.05—Vive la vie
8.30—Nouvelles
8.35—Vive la vie
8.50—Nouvelles
9.00—Les ondes enfantines
9.30—Le maraudeur
10.00—Nouvelles
10.05—Club sans souci
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.50—Club sans souci
10.55—Nouvelles
11.00—A votre choix
11.45—Radio S.-Coeur
12.00—Nouvelles
12.05—Marches militaires
12.15—Chansons vedettes 1050
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps
1.10—Condition des routes
1.15—Chansons vedettes
1.25—Nouvelles
1.30—Airs d'opéra
2.00—Carrousel de la chansonnette
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Nouvelles
5.15—La langue bien pendue
5.30—Variétés
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.15—Variétés
6.45—L'heure du rosaire
7.00—Nouvelles, prévisions, carnet mondain
7.15—Variétés
7.25—Nouvelles
7.30—Revue de la semaine
8.00—Musique de danse
8.30—Quand l'opéra se donne des airs
9.00—Heure du Rosaire (Polonais)
10.00—Concert léger
10.55—Album des chefs-d'oeuvre
11.30—Nouvelles, fermeture

La Broquerie

Filles d'Isabelle

Le cercle Notre-Dame-de-Fatima a tenu son assemblée mensuelle le 16 février dernier; un grand nombre des membres assistaient. L'assemblée débuta par le chapelet. Vint ensuite la lecture des rapports de l'archiviste, la secrétaire-trésorière et la secrétaire-financière.

On forma deux nouveaux comités: l'un pour la visite aux malades, avec Soeur Cécile Choiselat comme présidente; et quatre assistantes, les Soeurs Léonie Granger, Denise Boily, Annette Kirouac, et Solange Vielfaure; et le comité social, avec Soeur Alice Fournier comme présidente; et quatre assistantes, les Soeurs Denise Savard, Rosina Gagnon, Rosa Normandeau et Hermance Granger.

On discuta plusieurs choses très intéressantes et on apporta des suggestions nouvelles. Les assemblées deviennent de plus en plus vivantes et en même temps instructives.

Les membres décidèrent que dorénavant à chaque assemblée on servira un délicieux goûter.

Bientôt chaque Fille d'Isabelle sera à la machine à coudre car à la demande de M. l'abbé R. Bouchard, vicaire, toutes acceptèrent de confectionner des soutanes et des surplis neufs pour les enfants de choeur. Il convient que ceux qui servent à l'autel ou prennent place au choeur soient proprement vêtus. Nous croyons qu'à Pâques, les petits enfants de choeur seront charmants au sanctuaire dans des vêtements identiques et tout neufs.

Si des membres absents à la dernière assemblée aimeraient aider à la confection de ces habits, elles peuvent donner leur nom et demander des renseignements à ce sujet, à la régente, Soeur Rosa Normandeau. Le conseil s'attend bien que chaque membre qui le peut fasse sa part.

AMITAF

N.-D.-de-Lourdes

Bonspiel annuel des C. de C.

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Langevin tinrent leur bonspiel annuel à Notre-Dame-de-Lourdes, le dimanche 21 février dernier. Dix équipes prirent part. Un délicieux goûter fut servi par Mmes Albert Auger et Joseph Bosc. Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué au succès de ce bonspiel.

Ste-Amélie

L.F.C.

Le lundi 15 février, les dames de la Ligue Féminine Catholique tenaient leur assemblée mensuelle chez Mme Cécile Archambault. Onze membres y assistèrent. M. l'abbé Charles Vachon, curé, ouvrit l'assemblée par les prières de la ligue. Mme E. Verhaeghe, présidente, souhaita la bienvenue aux membres.

Les dames décidèrent qu'un film sera présenté un soir durant ce mois, dans une des classes de l'école. Bienvenue à tous les intéressés. Le profit ira à la Marche des dix sous et à la caisse scolaire.

Le directeur donna la leçon de catéchisme sur les grâces sanctifiante et actuelle et leurs effets. L'assemblée se terminda par la bénédiction du directeur.

Le goûter fut servi par Mmes Berthe Denis, Yvonne Grandbois et Cécile Archambault.

Va-et-vient

M. et Mme Lucien Archambault se sont rendus à St-Boniface le 18 février pour assister à la prise d'habit de leur fille (Léa), Soeur Marie-Louise, des Soeurs Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et Marie Immaculée. Deux de leurs fils, Gérald, du Collège d'Otterburne, et Alfred, de Winnipeg, s'étaient aussi rendus pour la cérémonie, ainsi que M. l'abbé C. Vachon, curé, Mme Louis Vandepoele et Mlle Bertha Langlois.

M. Benoit Pinette, du Juniorat de St-Boniface, est venu passer quatre jours chez ses parents, M. et Mme Fred Pinette, la semaine dernière.

Prompt rétablissement à M. Fred Pinette qui fut patient à l'hôpital de Ste-Rose durant quatre jours la semaine dernière.

M. et Mme Charlie Berthelette et leur fille, de Winnipeg, étaient en visite chez M. et Mme E. Soucy, dimanche dernier.

M. et Mme Louis Soucy, de Portia, Man., étaient aussi en visite chez leurs parents, dimanche.

M. Jérôme Verhaeghe est allé passer la fin de semaine chez ses frères et belle-soeur, Adélard, Yvette et Léon, de Winnipeg.

Fort Frances, Ont.

Décès

Le samedi 23 janvier est décédé à l'hôpital de Fort Frances, Ont., M. Salomon Frenette, âgé de 73 ans et 10 mois. Le service fut chanté le mardi 26 janvier par le R. P. F. Beaulieu, O.M.I.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Elisabeth; quatre fils, Onésime et Léonard, de Fort Frances, Laurent, d'Halifax, N.-E., et Arthur, de Brandon, Man.; cinq filles, Alice, de Toronto, Ont., Mme H. Green (Estelle), de Port Arthur, Ont., Mme Bob Hall (Aldéa), de Marathon, Ont., Flora, de Fort Frances, et Mme Bruno Toninata (Elise), d'International Fall, E.-U.; 36 petits-enfants; cinq arrière-petits-enfants; deux soeurs et un frère.

M. Frenette naquit à Petit Rocher, N.-B., le 3 avril 1886. En 1907 il épousait Mlle Elisabeth Comeau et en 1912 il quittait sa place natal pour venir résider à Fort Frances où il demeura jusqu'à sa mort.

Celui qui prend garde à l'instruction prend le chemin de la vie; mais celui qui néglige la réprimande s'égare.

Lorette

Les Enfants de Marie de Lorette, sous la présidence de Mlle Enna Gauthier, organisèrent une partie de cartes qui eut lieu dans l'auditorium du couvent des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe. Un bon nombre de dames et de jeunes filles de Lorette répondirent à l'invitation en se rendant à cette partie de cartes qui fut suivie d'une danse folklorique et de quelques pièces mimées par les Enfants de Marie de Lorette.

Les gagnantes de la partie de cartes furent Mme Blanche Gauthier (87), Mlle Antoinette Roussette (83) et Mme Aurèle Ross (79). Mme Roger Gauthier gagna le prix d'entrée.

La danse folklorique fut ouverte par Mlles Y. Préfontaine et Ghislaine Gobeil. Les rôles principaux des sketches mimés furent interprétés par Mlles Jeanne Lacasse, Yvette Préfontaine, Ghislaine Gobeil, Patricia Gauthier et Angèle Marcoux. Elles rendirent bien leurs rôles et déridèrent l'auditoire.

Elles servirent ensuite un délicieux goûter. Mlle Patricia Dansereau remercia les religieuses de leur présence et de leur ammabilité d'avoir laissé leur auditorium pour cette soirée agréable, ainsi que toutes celles qui avaient encouragé les Enfants de Marie par leur présence.

Va-et-vient

M. et Mme Joseph Poirier sont revenus enchantés d'un voyage d'un mois au cours duquel ils ont visité les Etats-Unis et se rendirent jusqu'au Mexique. Leurs deux fillettes étaient alors pensionnaires au couvent de Lorette. M. Alfred D'Auteuil, d'Ile-de-Chênes, se chargea de la surveillance de leur demeure.

M. l'abbé R. Bélanger, curé, est parti le dimanche 14 février pour les Etats-Unis afin de prendre un repos d'un mois. Espérons qu'il jouit de sa promenade et qu'il reviendra bien reposé.

Les paroissiens et amis de Lorette se rendent à tous les dimanches soirs à la salle paroissiale pour une partie de bingo. M. Léon Desmarais est en charge de cette série de six parties et est assisté de MM. Cyprien Bohémier et Roland Préfontaine. Plusieurs ont gagné $5.00 et Mme C. Préfontaine fut l'heureuse gagnante du $10.00. Le grand prix dimanche prochain sera de $115. Bienvenue à tous. Venez vous récréer et tenter votre chance de gagner un beau prix.

LES GAIS MANITOBAINS

REDACTEURS: Gabriel Dufault, Paul Boudry.
Secrétaire: Marie-Rose Gay
Responsables: Jacqueline Constant, Lucienne Beaudry, Edouard Gagnon et Pierre Boux.

Prochains engagements

Durant une réunion du comité exécutif la semaine dernière, on détailla le programme d'un de nos prochains engagements. Nous avons reçu une invitation à participer au congrès des professeurs de français de langue anglaise à l'hôtel Royal Alexandra de Winnipeg. Quelques Gais Manitobains s'y rendront. Au cours des quelques danses qu'ils interpréteront il mettront en pratique les conseils patiemment enseignés par M. et Mme Labranche.

Les garçons porteront pour cette occasion le ceinturon fléché, emblème traditionnel des Canadiens français, et les filles leurs blouses et jupes réglementaires. Notre programme comprendra six danses de folklore, quelques récitations et lectures dramatisées, une danse carrée et deux numéros de chant exécutés par les filles. Le tout promet d'être impressionnant et très récréatif.

Le 29 avril, en collaboration avec le Cercle Molière et les Jeunesses Musicales, les Gais Manitobains exécuteront quelques danses de folklore telles que "Lorenz" (danse suisse-allemande), Gie Gordons (danse écossaise), "La Faira Da Strata" (danse suisse-française) et une ou deux du folklore canadien. Nous donnerons plus tard, dans cette chronique, des renseignements plus précis.

Partie de patinage

Le samedi 13 février, une trentaine de Gais Manitobains ont joui d'une partie de patinage sur glace. Des chants et quelques jeux marquèrent cette soirée. De retour à la salle Jubinville, notre grand "cuistôt", André Fréchette, nous fit du bon café qui fut très apprécié par les membres. On se sépara vers 10 heures.

Le COMITE

Ce n'est pas un grand avantage d'avoir l'esprit vif, si on ne l'a juste. La perfection d'une pendule n'est pas d'aller vite, mais d'être réglée.

VAUVENARGUES.

Mlle Yvette Papillon, l.l., fille de M. et Mme J.-E. Papillon, de Cap-Santé, comté de Portneuf, P.Q. Cette infirmière a vu beaucoup de misère et de pauvreté dans plusieurs pays d'Europe, elle s'est rendue même en Palestine. Entrée chez les Oblates Missionnaires de l'Immaculée au Cap-de-la-Madeleine, elle a reçu en janvier dernier l'autorisation de ses directrices pour se dévouer dans le désert du Chili. Elle quittait le Canada le 12 janvier avec trois compagnes, Mlle Aline Robitaille, directrice des Oblates au Chili, Mlles Nicole Forget, de St-Liguori de Montcalm, et Florence Frey, de McLennan, Alberta, missionnaires laïques.

Un atelier coopératif de couture fait prospérer le village de St-Malo

ST-MALO — M. Adélard Lapointe, de St-Pierre, passe presque tout son temps à St-Malo dans une grande bâtisse sans aucune prétention architecturale, au centre même du village. D'un seul étage, d'une largeur de 60 pieds sur 180 pieds de longueur et aux murs à majeure partie sans aucune fenêtre, ce bâtiment abrite 52 femmes et jeunes filles qui s'installent chaque jour devant 52 machines à coudre, à moteurs électriques d'une demi-force et à trois phases. En hiver elles confectionnent des coupe-vent pour l'été; durant les mois d'été elles préparent des parkas pour l'hiver. Le personnel compte en outre cinq jeunes gens qui font l'office de tailleurs et le matériel ne leur manque pas puisque, la semaine dernière, il y en avait suffisamment pour plus de 1,500 douzaines de coupe-vent légers.

A n'importe quel moment de la journée, le visiteur qui circule parmi les travailleuses peut assister aux multiples opérations que nécessite la confection d'un coupe-vent. Ici une dame coud une fermeture-éclair, pendant que sa voisine fait des boutonnières ou coud des boutons; là une jeune fille pose des poches à raison de 12 douzaines par jour et, tout près d'elle, une autre pose des manches ou fait l'assemblage des diverses pièces en un tout complet. L'une a pour fonction de presser-repasser presque à longueur de journée. Il paraît que certaines employées ont déjà six ou sept ans d'expérience et d'autres à peine deux semaines, mais toutes semblent travailler avec ardeur et beaucoup d'attention.

Et elles sont fières de savoir que les milliers et milliers de gilets seront expédiés partout au Canada, du Nouveau-Brunswick à l'Alberta. Elles sont fières surtout de pouvoir se dire les "propriétaires" de l'édifice qui les abrite et qu'elles louent aux manufacturiers de Winnipeg qui peuvent ainsi leur offrir du travail. En effet, chaque semaine, chacune prête 5 pour cent de son salaire au Centre Coopératif qui a construit puis agrandi le bâtiment au cours des derniers 4 ans et le loue à la compagnie de Winnipeg qui, elle, fournit électricité, chauffage et machines. Cette idée d'un Centre Coopératif a germé à St-Malo après que 18 ouvrières eurent travaillé pendant six ou sept mois au soubassement de l'église paroissiale. Dans moins de 10 ans, les ouvrières auront payé l'édifice, et le loyer mensuel payé par la compagnie leur reviendra sous forme de ristourne.

Un autre magnifique résultat de l'entreprise, comme dit M. Lapointe qui compte à son crédit plus de 14 ans comme gérant, d'abord à St-Pierre et maintenant à St-Malo, c'est que des milliers et des milliers de dollars sont versés annuellement en salaires à la population ouvrière de St-Malo. On dit que les municipalités de la région, les professionnels, les marchands, etc., se ressentent avantageusement de la prospérité qui envahit chaque semaine tant de foyers.

Et il y a de la vie dans la paroisse de St-Malo, même pendant la semaine, car on n'y trouve pas seulement des rentiers et la gent scolaire, mais de nombreux jeunes gens et jeunes filles qui n'ont nullement l'idée d'aller travailler "en ville", puisqu'ils trouvent au village ce qu'il leur faut.

Il est à espérer que d'autres industries pénètrent dans nos villages et y apportent vie et prospérité comme à St-Malo.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
le 23 février

BEURRE

Crémerie, admissible	62⅞
Crémerie, non admissible	62¾

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.22
Grade A moyens	.20
Grade A petits	.15
Grade B	.16
Grade C	.09

VOLAILLES

Poulets:	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.29-.30	.23-.24	.13-.14
5-6 lbs	.27-.28	.21-.22	.12-.13
4-5 lbs	.22	.18	.10-.12
Moins de 4 lbs	.20	.15	.09-.11
Poules			
Plus de 5 lbs	.18-.20	.15-.17	.08
4-5 lbs	.17-.18	.14-.15	.06

MARCHE AUX BESTIAUX

Bouvillons:	
De choix	$21.00-$21.50
Bons	20.00- 21.00
Moyens	17.00- 19.50
Génisses:	
Bonnes	$19.00-$20.00
Moyennes	16.00- 18.50
Ordinaires	12.00- 15.00
Vaches:	
Bonnes	$15.00-$16.00
Moyennes	13.50- 14.50
'Canners' et 'Cutters'	10.00- 13.50
Taureaux:	
Bons	$16.50-$17.00
Ordinaires	13.00- 15.50
Veaux de boucherie:	
Bons	$30.00-$33.00
Moyens	24.00- 29.00
Ordinaires	15.00- 23.00
Porcs:	
Grade A	$18.75-$19.00
Truies	10.50- 12.00

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	82.2	82	82.2	82.2	82.4
C.W. no 3	76.6	76.4	76.6	76.6	77.
Fourrage no 1	75.2	75	75.2	75.2	75.4
Fourrage no 2	72.2	72	72.2	72.2	72.4
Fourrage no 3	69.2	69	69.2	69.2	69.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	110.6	109.6	109.6	110.4	110
C.W. no 3—6 rangs	108.6	107.6	107.6	108.4	108.6
Fourrage no 1	96	95	95	95.6	95.2
Fourrage no 2	94.6	93.6	93.6	94.4	94
Fourrage no 3	91.6	90.6	90.6	91.4	91
SEIGLE —					
C.W. no 2	110⅛	110⅛	109⅛	109.4	108.2
C.W. no 3	105⅝	105⅝	104⅝	105	103.6
C.W. 2 rej.	106⅝	106⅝	105⅝	106	104.6
C.W. no 4	92⅛	92⅛	93⅝	94	92.6
Ergot	90⅞	90⅞	91⅝	92	90.6
Sur voie net	110⅛	110⅛	109⅛	109.4	108.4
AVOINE —					
Mai	78.6	78.4	78⅝	78.6	78⅞
Juillet	77.4	77.2	77⅝	77⅝	77⅝
Octobre	75⅝	75⅝	75.6	76⅛	76⅝
ORGE —					
Mai	99⅜	98⅝	98.4	99⅛	98.6
Juillet	98.4	97⅝	97.4	98⅛	98⅛
Octobre	97⅞	96.6	97	98⅛	97.6
LIN —					
Mai	327.4	322.6	318.4	318.4	309.6
Juillet	320⅛	314.4	311	311.2	304
Octobre	304	298	294.4	298.6	291.6
SEIGLE —					
Mai	113⅞	113⅞	112⅝	113	111.6
Juillet	112⅝	112⅞	112.2	112⅝	111.6
Octobre	112	112⅞	112.4	112.4	112

A la mémoire de M. l'abbé J. Picod, curé de St-Lupicin

Les paroissiens de St-Lupicin furent profondément peinés en apprenant la mort presque subite de M. l'abbé Joseph Picod. Né à Burigna d'Aroma (Jura), France, en 1875, il arrivait au Canada avec le R. P. Paul Benoit et quelques colons en 1893. Ordonné prêtre en 1899, en la cathédrale de St-Boniface, par Mgr Adélard Langevin, il fut appelé à faire du ministère à St-Alphonse et à Notre-Dame-de-Lourdes, puis chez les Soeurs Grises à St-Boniface. Nommé premier curé de St-Lupicin, il s'y rendit en 1920 et y demeura jusqu'en 1959. L'abbé Picod était infatigable quand il s'agissait du salut des âmes; dès qu'il prit possession de sa petite paroisse, il y fit bâtir un presbytère, puis en 1930 un couvent pour les Chanoinesses des Cinq Plaies qui cette année-là vinrent prendre la direction de l'école. En 1939, il fit bâtir une église plus grande et plus convenable pour sa petite paroisse.

En janvier 1959, M. l'abbé J. Picod, alors âgé de 83 ans et sentant diminuer ses forces, se retirait au Foyer Notre-Dame, après un court séjour à l'hôpital. Le 27 mai suivant, ses paroissiens réclamèrent sa présence pour célébrer le 60e anniversaire de sacerdoce de ce dévoué pasteur. Il eut donc la joie et la consolation de les revoir.

Le 11 février dernier, il voulut encore célébrer la sainte messe malgré la grande fatigue qu'il ressentait. L'heure du départ était proche, il demanda les derniers sacrements et vers 7 h. il s'endormait paisiblement dans le Seigneur.

Tous ses paroissiens sont unanimes à reconnaitre dans l'abbé Picod, un Pasteur bien-aimé, qui fut pour tous et chacun un vrai Père. Ce digne prêtre s'est signalé par les vertus qui le caractérisaient: une parfaite charité, une humilité profonde, un travail soutenu, une vie intérieure intense, une grande mortification jointe à un dévouement inlassable.

Ses funérailles eurent lieu le 15 février dernier à 11 h. dans l'église de St-Lupicin où Son Exc. Mgr Baudoux officia. De nombreux membres du clergé et une foule des paroisses voisines s'unirent aux paroissiens pour prier Dieu de vouloir couronner ce fidèle serviteur. Ses paroissiens se consolent à la pensée qu'ils n'ont pas perdu leur Père, mais que, là-haut, il est maintenant leur protecteur.

(Les paroissiens de St-Lupicin)

Ste-Agathe

Parents et amis de Mlle Colette Baudry et de M. Fernand Legras se réunissaient à la salle paroissiale le samedi 20 février pour une soirée en leur honneur, en vue de leur prochain mariage.

Les Vétérans avaient organisé une soirée dans leur salle samedi pour offrir un peu d'aide à M. et Mme Raymond Lemoine, éprouvés par le feu dernièrement. Grand merci à tous

A l'occasion du 35e anniversaire de mariage de M. et Mme Jean Sorin, leurs enfants leur préparaient une petite fête intime le dimanche 21 février à leur domicile. M. l'abbé R. Nadeau, curé d'Aubigny, honorait la famille de sa présence. Les parents des jubilaires furent heureux de profiter de la circonstance pour venir leur offrir leurs voeux et bons souhaits.

100 sociétaires de St-Claude à l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire

ST-CLAUDE — La Caisse Populaire de St-Claude a tenu son assemblée annuelle le lundi 15 février. Une centaine de sociétaires sont venus entendre les rapports des différents comités et donner leur approbation de ce que leurs directeurs ont fait durant l'année 1959. Etaient présents MM. Pierre Frossais, inspecteur des Caisses au Manitoba, Joseph Deroche, président de la Caisse Centrale et du Conseil Canadien de la Coopération, section Manitobaine et aussi gérant de la Caisse de Notre-Dame-de-Lourdes, M. l'abbé Albéric St-Laurent, propagandiste des Coopératives.

Les rapports des différents comités furent très intéressants. Le rapport financier donna comme actif de la Caisse, au 31 décembre 1959, la somme de $291,106.03. Pour cinq années d'opération, on peut dire, sans faire de tort aux autres Caisses françaises, que St-Claude est une des seules Caisses qui a avancé si vite. Il faut bien ajouter qu'elle a bénéficié de l'expérience des autres.

Le comité de Crédit fit voir que les prêts accordés durant la présente année furent au montant de $88,262.20. Ajoutons ici que la Caisse Populaire est l'institution qui aide le plus ses membres. Les banques ont "serré" l'argent, mais les Caisses, avec l'aide des déposants et de tous leurs membres savent trouver le moyen d'aider tous les membres.

A l'élection, M. Hilaire de Rocquigny fut élu président; M. Léon Chappellaz, vice-président; et les directeurs sont les suivants: MM. Louis Le Heiget, Pierre Gobin et Félix Bruneau. La gérante est Mme Géraldine Bonnefoy.

Au comité de crédit, MM. Léo Goulet, président et les deux autres membres sont MM. Yves Philippe et Joseph Lambert. Au comité de surveillance, M. Albert Bellec, président, et les deux autres membres, MM. Alfred Pineau et Robert Dion.

M. l'Inspecteur donna, ensuite, plusieurs bons conseils et montra par les assurances que la Caisse possède, que l'argent des sociétaires est même plus assuré que dans les banques. M. l'abbé St-Laurent demanda d'aller de l'avant et si possible de fonder une caisse scolaire. Il parla du congrès du Conseil Canadien de la Coopération qui aura lieu en juillet au Nouveau-Brunswick

M. le Curé dit le mot de la fin en demandant à tous les membres de faire leur part dans tous les domaines, c'est-à-dire pour leur Caisse, les Caisses manitobaines, pour leur paroisse, le diocèse et l'Eglise.

Tous sont convaincus que leur Caisse, à partir d'aujourd'hui, car elle a eu une construction à faire et elle dut s'établir d'une manière stable, donnera à tous un service et une aide que personne d'autre ne pourra donner. Jusqu'à présent, les revenus n'ont pas été des plus élevés, mais elle peut dire que son but a été accompli: rendre service à tous ses membres.

Vassar

Commission Scolaire

A l'assemblée du 18 janvier, M. J.-A. Beaudry fut réélu membre de la Commission Scolaire pour un terme de trois ans. M. Richard Cayer remplace M. Georges Boutang, pour un terme d'un an. M. R. Baines demeure secrétaire.

Tableau d'honneur

Grade IX: Beverley Baines.
Grade VIII: Roberta Marino.
Grade VII: Michel Beaudry.
Grade VI: Marc Beaudry.
Grade V: Marie-Anne Beaudry.
Grade IV: Duane Boutang.

Déménagement

Telle la sainte Maison de Lorette, une jolie maisonnette quitte le village pour aller se loger à quelques milles du village. Mais les anges ont laissé les camionneurs de Steinbach effectuer le transport.

Des étudiants de Lourdes sont reçus au Parlement

N.-D.-de-Lourdes — Le mardi 10 février à 11 h. 30 a.m., la cloche annonce une réunion plénière des élèves. Soeur Marie-Joseph se tient au milieu du corridor et les élèves des grades secondaires l'entourent. Elle s'adresse à eux à peu près en ces termes:

"Chers étudiants, l'excursion que nous avions proposée et espérée va devenir une réalité. Les commissaires ont consenti à nous prêter l'autobus et neuf automobiles ont gracieusement accepté de nous conduire à Winnipeg. Maintenant voici les chefs, les équipes et l'horaire . . ."

Le lendemain matin à 7 h. précises, une lignée d'automobiles, précédée de l'autobus, se dirige vers Winnipeg. Bientôt nous voyons les contours de la ville s'élever à l'horizon.

Nous assistons d'abord à la profession temporaire de Mlles Eliane Boulet et Lucille Payette, et à la vêture de Florence Vuignier et Noëlla Payette, dans l'église du Précieux-Sang.

Cette cérémonie touchante terminée, nous allons diner au restaurant Paddock, sur l'avenue Portage. Là, nous sommes reçus par le gérant et on nous sert un délicieux repas. Visite à la Galerie des Arts et au musée suivent notre diner. Là, nous vîmes des pierres précieuses, des animaux anciens, des peintures, des statues, enfin tout pour nous émerveiller. De là nous nous rendons au Parlement où deux guides nous attendaient. Merveille! Nous admirons les longs et larges escaliers de marbre, l'étoile noire, la librairie publique, les bisons de bronze, la chambre royale, des tableaux, statues et peintures. Ensuite nous entrons dans l'enceinte parlementaire pour assister à la session. M. Edmond Préfontaine, Mme Thelma Forbes et même l'hon. premier ministre Duff Roblin nous souhaitèrent la bienvenue.

Pour terminer cette splendide journée, nous nous rendons au théâtre Metropolitan pour voir "Third Man on the Mountain". A la porte du cinéma, les automobiles et l'autobus nous attendaient pour nous ramener à Lourdes . . . avec le souvenir inoubliable d'une excursion bien réussie.

Christiane BAZIN, grade X.

Dunrea

Cinéma

Des séances de cinéma, sous les auspices de la compagnie J. I. Case, dont M. Richard Rondeau est le digne représentant dans ce district, avaient lieu récemment dans notre salle paroissiale. Il y eut deux représentations, une dans l'après-midi, l'autre le soir, qui intéressèrent beaucoup l'assistance. Le prix d'entrée fut gagné par M. Edmond Beaupré. Un goûter consistant en beignes succulents avec café fut servi aux deux séances.

Bonspiel

Les 23 et 24 janvier, les dames avaient leur bonspiel de curling qui comprenait 12 équipes venant de Killarney, Margaret, Minto et Dunrea.

Les prix de la première compétition furent distribués comme suit: Mme Smale, de Killarny, Mme Richard Rondeau, Mme Riddle, de Margaret, Mme Good, de Minto; 2e compétition: Mmes René Côté, T. Dunlop, Seebach; de Margeret, et Jack Fitzpatrick; 3e compétition: Mmes Jack Dunlop, Athanase Lavoie, L. Grieves, George McCruley. Mme T. Dunlop mérita le prix pour le meilleur coup. Mme René Côté gagna celui de la plus jeune joueuse.

Le tout se termina par un joyeux banquet, qui eut lieu le mardi soir, à la patinoire, au milieu des réjouissances en usage après un tel combat.

Les enfants avaient eu leur bonspiel quelques jours auparavant, ce qui donna lieu à un va-et-vient inaccoutumé et mit de l'entrain et de la gaieté parmi les différents groupes.

Va-et-vient

Mme Auguste Bonnefoy, de St-Claude, est venue rendre visite à sa parenté ces jours derniers, ainsi que Mlles Louise et Jacqueline Boulet et Jocelyne Souyri, de St-Boniface.

Nos jeunes étudiants, des différents centres d'éducation étaient aussi dans leurs familles, en fin de semaine.

M. et Mme Adrien Boulet recevaient avec plaisir la visite de Mme Arthur Gélinas, de Winnipeg, mère de Mme Boulet, qui visita en même temps ses nombreuses amies, pendant les quelques jours qu'elle passa dans la paroisse.

Mme Georges Delaronde est allée visiter des parents et amis de Winnipeg et des environs, ces jours derniers.

St-Jean-Baptiste

Les paroissiens de la partie "est" de St-Jean-Baptiste invitent cordialement tous leurs amis ainsi que ceux des paroisses avoisinantes, à leur grande soirée de dimanche prochain 28 février.

Il y aura parties de cartes, bingo et une comédie intitulée "Un Mari à la Carte", sans oublier l'orchestre du "rang Croche".

De jolis et nombreux prix seront offerts, et un délicieux goûter sera servi.

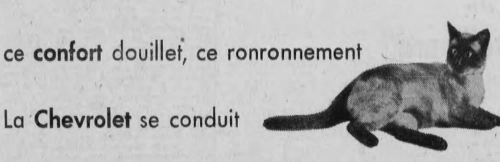
Donc, bienvenue à tous! A dimanche soir!

La  Chevrolet tourne les têtes partout au Canada

(et le chiffre des ventes le prouve!)

Non seulement elle possède une **ligne** aristocratique, mais elle roule avec une grâce et une sûreté félines encore inégalées . . .

Il n'y a jamais eu de voiture qui offre ce **luxe**, ce **confort** douillet, ce ronronnement à peine perceptible.



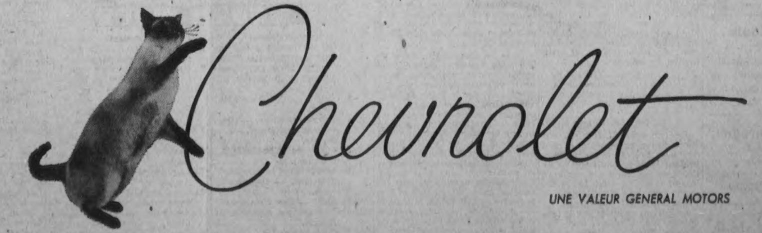
La **Chevrolet** se conduit sans effort; elle a la **puissance**, la **vigueur** et la **souplesse** d'un tigre.

Quelle tenue de route! **Glissez-vous au volant et vous verrez!**



Modèle illustré: SEDAN SPORT IMPALA

LA SOUPLE, L'AGILE, LA DOUCE



Voyez dès aujourd'hui votre concessionnaire autorisé Chevrolet! C-1160BF

Voyez le dépositaire CHEVROLET de votre région

Ne manquez pas le scintillant spectacle de variétés "General Motors vous invite . . ." à la télévision tous les lundis soir, à 9h.30!

Résultat du concours oratoire à l'école St-Louis le 11 février

ST-LOUIS — Le 11 février il y eut journée des parents à l'école. L'occasion était les éliminations pour le concours oratoire Bryant. Mmes F. Boucher, J. Branger et Martin Tessier acceptèrent de juger ces discours.

La gagnante fut Rita LaRose, élève du grade X.

Le 18 février eut lieu le festival français à la salle paroissiale. Un auditoire sympathique a pu se délecter pendant une heure et demie en écoutant récitations, chants et discours. Le programme se déroula comme suit:

Récitation — "Le cris des animaux", par le grade I; discours — "1960,, l'année mondiale des réfugiés", par Rita LaRose, grade X; récitation — "Petit sermon", par Gérald Lefèvre, grade II; récitation — "Petit papa", par Thérèse Dupuis, grade II; chant — "J'ai reçu le Dieu vivant", par les petits; discours — "Les beautés de notre pays", par Yvette Francon, grade IX; récitation — "A Marie", par Jocelyne Begrand, grade III; récitation — "Le fils aîné", par Larry Vandale, grade III; discours — "Le communisme", par Cécile Henri, grade IX; chant — "C'est l'aviron", par les grades III, IV, V et VI; discours — "La puissance du sourire", par Adèle LeBlanc, grade XI; récitation — "Le petit homme", par James Boucher, grade III; récitation — "Le mensonge de ma grammaire", par Geneviève Detillieux, grade IV; discours — "La mode", par Paulette Lefrançois; récitation — "Le perroquet", par Marie Gamelin, grade V; récitation — "Le roi boiteux", par Carol Guillet, grade V; discours — "Le rôle de l'instituteur", par Lucille Thibault, grade XII; récitation — "L'écho", par Janice Régnier, grade VI; récitation — "Désillusion", par Jeannette Lavigne, grade VI; discours — "Le bonheur", par Odile Valmont, grade XII; chant — "Vive la Canadienne", par un groupe; discours — "La jeune fille d'aujourd'hui", par Lucille Doderai; récitation — "Le vieux curé", par Rosella Régnier, grade VII; récitation — "Je veux ma mère", par Rita Vey, grade VII; chant — "Rêves canadiens", par la chorale de l'école; récitation — "La pauvre orpheline", par Jocelyne Lavergne, grade VIII; récitatioin — "Le Crucifix", par Muriel Denis, grade VIII; chant — "En cueillant la violette", par Odile Valmont, Lucille Thibault et Adèle Leblanc; adjudication par M. l'abbé Clément Provencher; et O Canada.

Tous s'acquittèrent de leur tâche d'une manière fort louable et les juges des discours, M. l'abbé Provencher, Mme Martin Tessier et Mlle Rose Raymond eurent de la difficulté à choisir les gagnantes qui furent, Rita LaRose, grade IX et X et Paulette Lefrançois, grades XI et XII.

Çà et là

Le 24 janvier il y eut une soirée de cartes et de films français à la salle paroissiale. Les gagnants aux cartes furent: 1er prix, Mme Médéric McDougall et M. Marcel Fauchoux; prix de consolation, Alexandre McDougall et Mme Frédéric Boucher.

Le bonspiel de St-Louis commença le 31 janvier pour se terminer le 2 février. Trente-six équipes y participèrent. Les gagnants furent: MM. Bertrand Régnier, Alain Boucher, Delmas et Laurier Régnier. Pendant ce bonspiel, les dames se sont occupées à vendre des goûters au profit de l'église.

M. Jack Wong, propriétaire du café, est parti pour Prince-Albert. Il résidait à St-Louis depuis 1938. La famille H. Tremblay le remplace au café.

M. Denis Bertrand et sa famille sont déménagés dans leur nouvelle demeure.

Mme Alice Lepine est revenue d'un court séjour en Colombie-Britannique où résident ses enfants.

Le C.P. de l'A.C.F.C. se réunissait le 15 février chez M. Lionel Boyer. La prochaine réunion aura lieu le 9 mars chez Mme H. Régnier.

Chers lecteurs, de St-Louis, n'oubliez pas l'importante assemblée du 7 mars à la salle paroissiale .Venez aider à organiser la caisse populaire. A vous reviendront tous les bénéfices de ce mouvement.

Laflèche

Çà et là

Le 14 février, les élèves des cours supérieurs du couvent, se réunissaient à la salle paroissiale pour une soirée récréative, sous l'habile direction de Soeur Marie-Elzéar. Les parents des élèves furent très impressionnés. La soirée se termina par un délicieux goûter.

M. et Mme Georges Dumélie recevaient leur nombreux enfants qui les surprirent à l'occasion de leur 30e anniversaire de mariage.

Le R. P. M. Charest, du collège, a présenté un beau film dans la salle paroissiale. Espérons qu'il reviendra.

Les Quarante-Heures furent très bien suivies. Les membres des diverses associations paroissiales furent fidèles à adorer le T. S. S. aux heures assignés, soit le jour, soit la nuit. Ce fut édifiant.

Les chevaliers de Colomb sont à organiser une soirée de bingo pour le 26 février au profit de la paroisse.

Mme L. Watteyne est revenue de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina après avoir suivi des traitements pendant un mois.

Mme John Dwyer, de Duluth, Min., et son fils passèrent quelques semaines chez M. et Mme Roméo Prévost.

M. Gérard Forgues conduisait M. George Chan à Calgary où celui-ci doit prendre l'avion pour la Chine.

M. Maurice Jacques se rendait voir son frère, Léon, à Calgary, dernièrement.

Mlle Yvonne Clermont est partie suivre un cours de garde-malade pratiquante à l'université de Saskatoon.

Mme Germaine Brière, de Regina, visitait les familles A. Brière et Robert Fauchon, récemment.

Mme Alphonse Piché, de Kennedy,Sask., passait quelques jours chez sa fille, Mme Robert Fauchon.

Mme Alphonse Toupin passait quelques semaines à visiter des parents et amis à Winnipeg.

MM. Gérard Watteyne, Maurice Watteyne et Marcel Verhelst se rendaient à Benson, Sask., visiter des parents.

Baptême

Janet-Marie, fille de M. et Mme Robert Fauchon (née Yvonne Piché). Parrain et marraine, Albert Klotz et Jeannette Piché.

Sedley

Remerciements

Mme A. Hamelin, présidente du Cercle paroissial de Sedley, désire remercier, par la voie du journal, les personnes charitables qui lui ont adressé des lettres d'encouragement lorsqu'elle devait subir une opération pour cataracte qui fut retardée plutôt que de risquer une cécité.

Chronique du Collège de Gravelbourg
SASKATCHEWAN

Journée des congréganistes

Le 17 février, fête des Oblats de Marie Immaculée, c'est un grand congé, mais c'est aussi une date mémorable pour tous les congréganistes.

Oui, le 17 février amena encore cette année la consécration de trente nouveaux membres dans la Congrégation de la sainte Vierge.

Cette cérémonie édifiante se déroula dans notre chapelle à 5 h. p.m., sous la présidence de Son Exc. Mgr A. Decosse, évêque de Gravelbourg, et sous la direction du R. P. P. Plamondon avec l'aide du préfet, M. Lionel Fournier, et du secrétaire, M. Henri O'Reilly.

Après le chant du Veni Creator, Son Excellence adressa quelques mots aux nouveaux et anciens congréganistes, soulignant la nécessité de se soumettre à la volonté de Dieu, pour bien suivre sa vocation: en cela il faut suivre l'exemple de l'Immaculée.

Après ces quelques paroles toujours édifiantes, les congréganistes récitèrent l'acte de consécration à la sainte Vierge et s'approchèrent de la sainte table pour recevoir l'insigne qui les identifiera comme fils de Marie.

Son Excellence distribua ensuite le diplôme qui rappellera toujours aux membres leurs privilèges d'être sous le patronage de l'Immaculée.

Un salut du Saint-Sacrement en parties mit fin à cette réception, mais non à notre dévotion, qui doit toujours être des plus ardentes envers la sainte Vierge; en effet n'a-t-elle pas pris sous sa protection en cette journée de fête d'autres nouveaux membres qui feront rayonner son nom en un temps où le monde en a tant besoin?

Voici les noms des nouveaux congréganistes: Claude Morin, Donald Meloche, Dollard Paquette, Joseph Bechal, Ronald Cayer, Patrick Thibault, Noël Amyotte, Henri Bouvier, Robert-René Béchard, André Couture, Raymond Croteau, Edouard Doll, Cyrille Giroux, André Goulet, Roger Goulet, Garry Houde, Louis Hébert, Paul Joubert, Larry Kesslar, Philippe Lafrance, René Lagacé, Royal Leblanc, Henri Lepage, Julien LeStrat, Edouard Mourre, Denis L'Heureux, Roger Piché, Léo Pinel, Lorne Prévost et Gordon Selenski. Nos meilleures félicitations . . .

Henri O'REILLY,
secrétaire de la Congrégation de la sainte Vierge.

• • •

La fête des Oblats

Le mercredi 17 février, nos chers Pères professeurs et nos dévoués Frères convers célébraient le 134e anniversaire de l'approbation de leurs règles à Rome. C'est en effet le 17 février 1826 que Sa Sainteté le Pape Léon XII approuvait les constitutions rédigées par le fondateur, Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod.

En cette occasion, le Saint-Père donna à la nouvelle communauté le nom d'Oblats de Marie Immaculée. Pour le vénéré fondateur et ses fils spirituels, ce fut un grand jour, qui depuis est célébré par tous les Oblats de Marie Immaculée, dispersés dans tous les pays du monde.

Au collège de Gravelbourg, nous avons eu un congé. La journée commença par une messe, célébrée par le R. P. E. Dubreuil, recteur, qui donna aussi le sermon de circonstance. Après la messe, tous les Pères et Frères renouvelèrent leurs voeux devant le Saint-Sacrement. La chorale exécuta le chant pendant le saint Sacrifice.

Avant le souper, le R. P. H. Desrochers officia au salut du St-Sacrement, assisté des RR. PP. A. Gervais et R. Châtelain, comme diacre et sous-diacre.

La journée se termina par une soirée familiale, organisée par le R. P. A. Piché et la Cité Etudiante et offerte aux Oblats et à nos humbles cuisinières, les Petites Soeurs de la Ste-Famille. La fanfare ouvrit le programme; après quoi Donald Sirois lut une adresse et présenta un bouquet spirituel de la part des élèves; ensuite se succédèrent petits et grands qui nous dévoilèrent de nombreux talents. Les principaux figurants furent la petite chorale, dirigée par M. H. Caron, l'orchestre de R. Boulanger, le quatuor de G. Lavallée, des solos par C. Amyotte, R. Boulanger, D. Sirois, L. Marchand, P. Goulet, P. Lagacé, G. Delorme, L. Blomme et N. Amyotte.

G. Richard récita un poème que J.-P. Doutre avait composé pour la fête. Enfin, la grande chorale termina la soirée avec deux chants "Le carillon" et "Voici la nuit".

Le Père Recteur nous adressa quelques mots de remerciements au nom des Oblats et des religieuses et la chorale exécuta le "Magnificat".

Jean-Hubert COLLET,
Arts II.

• • •

Chronique sportive

Avec le mois de février, les sports d'hiver arrivent à leur apogée. Les athlètes, au comble de leurs capacités, s'efforcent de remporter les honneurs suprêmes pour couronner une longue saison d'entrainement ardu.

Le curling, à cause de difficultés avec la glace, ne fait pas "fureur" cette année autant que le ballon-panier et surtout le gouret. Dans les ligues intramurales, les parties de semi-finales encore chaudement disputées témoignent de l'ardeur et de l'enthousiasme des fervents du gouret.

Au dehors dans une partie de ballon-panier lundi dernier, nos Alouettes ont fait honneur au collège en écrasant le club d'Assiniboia 82 à 14.

Dans les semi-finales du W.R. H.L., les Alouettes ont pris l'avance contre Assiniboia avec deux victoires consécutives. Le 12 février, sur la glace de leurs adversaires, ils ont gagné une première partie au compte de 13 à 7. Les étoiles de la joute furent Gérard Archambault qui compta 3 fois et Donald Sirois avec 2 buts et 3 aides. Les "Merchants" d'Assiniboia tentèrent en vain deux jours plus tard à Gravelbourg de prendre leur revanche. Après 60 minutes de jeu, la partie restait 4-4. A la troisième minute de jeu supplémentaire, le collège brisa l'égalité, mais deux minutes plus tard, Assiniboia égalisa encore une fois. N'importe! l'esprit indomptable des collégiens vainquit et au milieu des cris inlassables des supporteurs, les Alouettes remportèrent la victoire au compte de 7 à 5.

Comme l'a dit notre capitaine, Guy Lavallée, "ce fut l'esprit d'équipe qui porta les Alouettes à la victoire". Ainsi dans tous les sports au collège que ce soit le principe qui nous guide toujours, "Un pour tous et tous pour un" (devise des Alouettes).

Philippe GOSSELIN,
Arts II.

Titanic

Lors d'une assemblée paroissiale, M. Marcel Fiolleau fut réélu syndic pour un autre terme de trois ans, et à l'assemblée annuelle des contribuables du district scolaire, M. Berchmans Arcand fut réélu commissaire.

M. et Mme Marcel Fiolleau et leur fils, Maxime, ont fait un voyage à Prince-Albert où ils assistèrent au mariage de M. Philippe Martin avec Mlle Louise Perrillat, de Duck Lake.

M. et Mme A. Wall et leur petite-fille, Annette Mercereau, de MacDowall, ainsi que M. et Mme Auguste Mercereau et leurs enfants, de Meacham, étaient en visite chez M. et Mme Laurent Delisle, il y a quelque temps.

M. et Mme Léon Demers, de Saskatoon, étaient en visite chez M. et Mme B. Arcand, dernièrement.

M. et Mme F. Laroque et leur famille, de Duck Lake, sont déménagés dans l'ancienne résidence de M. Gaspard Arcand.

Malades

M. et Mme Mathurin Ledoux conduisirent leur fils, Lionel, à l'hôpital de Saskatoon pour examens médicaux.

Alain Fiolleau et la petite Christine Mercereau ont été sérieusement malade à la suite de complications de la rougeole.



On croit que le R. P. Michael Wolfe, O.M.I., jeune missionnaire de 29 ans, natif de Chicago, est le premier prêtre catholique à exercer son ministre au Groenland depuis le moyen âge. Il est actuellement en visite aux Etats-Unis. Groenland est l'île la plus grande et la plus froide de l'univers. Les pionniers qui y ont vécu pendant 500 ans, jusqu'au 16e siècle, étaient tous catholiques. L'Eglise y recommence son histoire. Le Père Wolfe y réside depuis juillet dernier. (Photo NC)

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

Heures de diffusion

Avec le mois de février, nos auditeurs des endroits éloignés de CFRG se réjouissent de ce que le poste reste en ondes à 5,000 watts jusqu'à 5 h. 15 du soir. Pour leur gouverne, voici le tableau des heures de diffusion pour les mois à venir: mars — 6 h. 15 p.m. (heure normale des Rocheuses); avril — 7 h. p.m. (heure normale des Rocheuses); dernière semaine d'avril — 8 h. p.m. (heure avancée des Rocheuses); mai — 8 h. 45 p.m. (heure avancée des Rocheuses); juin — 9 h. 15 p.m. (heure avancée des Rocheuses).

Il serait sans doute utile de redire ici qu'à certaines occasions, nous devons interrompre nos émissions avant la limite permise — afin de ne pas trancher dans une émission de Radio-Canada. C'est le cas, particulièrement en juin et juillet où nous quittons habituellement les ondes à 9 h. plutôt qu'à 9 h. 15.

• • •

Mars est le mois de la Croix-Rouge. Ecoutez régulièrement votre poste pour en savoir davantage sur les nombreux et précieux services rendus à la population canadienne — et particulièrement dans les régions isolées — par la Croix-Rouge canadienne.

• • •

Du 10 au 19 mars, CFRG diffusera une neuvaine préparatoire à la fête de St-Joseph. Le prédicateur sera le R. P. Emile Deguire, C.S.C., directeur du Scolasticat Notre-Dame de Ste-Croix. Le Père Deguire est bien connu des dizaines de milliers de pèlerins qui l'ont entendu et rencontré à l'Oratoire St-Joseph de Montréal, où il fut en obédience pendant 20 ans et où il eut l'avantage de vivre quelques années dans l'intimité du Frère André. Chaque émission comprendra, outre la causerie du Père Deguire, un cantique par la manécanterie des Petits Chanteurs du Mont-Royal que les experts comparent aux meilleures d'Europe. Ces émissions passeront le dimanche à 4 h. 15 et à 5 h. 45 du lundi au samedi.

• • •

La Semaine Sainte n'est pas très éloignée. Elle apportera entre autres quelques émissions spéciales sur la Passion du Christ et le sens des cérémonies liturgiques qui la caractérisent. Des détails supplémentaires vous seront donnés en temps et lieux.

• • •

Les vacances d'hiver ont vu partir quelques membres du personnel de CFRG pour les pays chauds. Ce fut Denise qui nous est revenue dernièrement après quatre semaines en Californie. Puis, successivement, M. l'abbé René Bérubé qui continue à correspondre, par la voix des ondes, avec ses malades . . . et Jeanne, qui en est à ses premières vacances — bien méritées — depuis son entrée au poste il y a quatre ans. La fièvre se répand . . . et chacun pense à part soi: "Rien ne sert de courir, il faut partir à point!".

• • •

Malgré les intempéries qui ont retardé la tournée de MM. Joseph DeGagné et Guy Pariseau dans nos centres canadiens-français du sud et du sud-est, le projet n'est pas pour si peu abandonné! Dieu aidant, il inclura peut-être des arrêts-surprises au beau milieu des cercles d'études d'adultes, à l'occasion de réunions de Foyer-Ecole, de soirées paroissiales et autres événements du genre. A ce propos, une "vieille vieille" suggestion qui nous tient à coeur, est celle de diffuser, régulièrement, des réunions ou parties de réunions du genre. L'idée est réalisable, avec la coopération des intéressés.

Nous serions heureux de recevoir vos suggestions à ce sujet. Ecrivez à M. Guy Pariseau, Directeur des programmes, Poste CFRG, Gravelbourg, Sask.

• • •

Sous la pression constante de la section féminine du personnel employé, les quelques représentants du sexe fort du poste céderont, le lundi 29 février, leur rôle privilégié d'annonceurs-documentateurs-narrateurs - poètes et que voulez-vous. Vous aurez donc le plaisir (ugh!) de retrouver ce jour-là, de 7 h. 15 du matin à 11 h. 13 du soir: Denise, Andrée et Mme Longault, qui prennent d'assaut l'inner sanctum des annonceurs - diseuses. Bonne chance Mesdames, Mesdemoiselles! Auditeurs à l'écoute ce jour-là, prenez note: c'est le temps plus que jamais de nous faire parvenir vos commentaires!

Nos Mots Croisés
— No 127 —

Horizontalement

1—Qui est propre à des terrains marécageux en Italie.
2—Fruit à noyau. — Temps d'amour pour certains animaux.
3—Songe. — Conforme à la vérité.
4—Mouche africaine. — Qui existent réellement. — Mienne.
5—Qui a les reins foulés. — Souverain.
6—Troupe sous la conduite d'un chef. — Dieu des vents.
7—Idée. — Lier étroitement.
8—Humecta pas aspersion. — Epoque.
9—Conj. alternative. — Sac de linge pour l'oreiller. — Année.
10—Situé. — Séjour des bienheureux. — Brut.
11—Saison. — Au moment où.
12—Bois noir et dur. — Dirige son coup vers.

Verticalement

1—Fin de la vie. — Ce qui sert à lier (plur.).
2—Polit l'intérieur d'un tube. —Faculté de faire un acte.
3—Aplatira la pointe d'un clou. — Moquerie.
4—Première femme. — Maladie qui attaque le seigle.
5—A moi. — Mis en vers. — Instrument à serrure.
6—Respect pour les choses saintes.
7—Faire rester en place. — Au bon air.
8—Bière anglaise. — Ouvertures rondes ou ovales.
9—Arc-en-ciel. — Exister. — Cuver.
10—Conj. — Donne une dot à. — Affirmation.
11—Note. — Pantoufle. — Unités de mesure.
12—Séparèrent les mots.

SOLUTION DU PROBLEME No 120

■ Horizontalement: 1. Plausibilité; 2. Ribleur — Lo; 3. Où — Eclaireur; 4. Brimées — Eole; 5. Aéras — Sotnia; 6. Soeur; 7. Iritis — Ales; 8. Lithotomie; 9. Ile — Nerite; 10. Sûrs — In — Ai; 11. Me — Ornements; 12. Elancèrent.

■ Verticalement: 1. Probabilisme; 2. Liure — Rituel; 3. Ab — Irriter; 4. Ulema — Th — Son; 5. Sécession — Rc; 6. Iule — Ostéine; 7. Brasse — Orner; 8. Où — Mi — Me; 9. Retrait — En; 10. Iléon — Lee — Nt; 11. Touline — At; 12. Réa.

Redvers

Partie de cartes

Le dimanche 7 février, un bon nombre de paroissiens se rendirent à la salle de l'église pour la première partie de cartes de la saison. Les gagnants au Whist furent Mlle A. Claude, M. Armand Garnier, Mme Gordon Mathewson et M. Jean Raimbault. Les chanceux au bingo furent MM. Jean Raimbault, Jos. Lajeunesse, Albert Kenier, Georges Aimés, Armand Garnier, Henri et Bernard George, Célestin Perreaux et Valère Hardy, Mme Louis Ploude (2), Mlle Réjeanne George (2). M. Paul Freçon gagna une lampe électrique.

La soirée rapporta la somme de $240.00. La prochaine soirée aura lieu le 13 mars.

Debden

Concours sur l'A.C.F.C.

Au cours de la première semaine de février, M. l'abbé Arthur Marchildon visita l'école. Les parents et éducateurs le remercient pour l'aide qu'il procura en intéressant les élèves à l'A.C.F.C.

Suivant son conseil, les élèves prirent part à un concours de compositions ayant pour thème la valeur de cette association. Ce travail aida considérablement à la journée de perceptions qui eut lieu le 7 février.

Afin de récompenser les gagnants du concours, le Cercle paroissial donna des prix qui furent gagnés par les élèves suivants: Angéline Pouliot, grade 1; Maurice Paquette, grade 2; Luc Lajeunesse, grade 3; Alfred Beaulac, grade 4; Julien Bilodeau, grades 5 et 6; Monique Bilodeau, grades 7 et 8; Mariette Cyr, grades 9 et 10; Cécile Fontaine, grades 11 et 12.

Le vendredi 5 février, M. Roland Pinsonneault, officier de liaison de l'A.C.F.C., était de passage dans la paroisse. Les membres du Cercle paroissial, ainsi que les percepteurs, ne peuvent le remercier assez de ses conseils et explications. En plus, il eut l'amabilité de donner une bourse aux élèves, Denis Desrochers et Hermann Beaulac, (11e année) qui se sont classés premiers pour l'originalité des idées dans le concours de compositions mentionné plus haut.

Journée de l'A.C.F.C.

Percepteurs: Mmes Conrad Paquette, Lawrence Gibney, Philippe Pouliot, Philippe Lepage et Erwin Lukan, Mlles Raymonde Ruel, Alma et Lumina Cyr, MM. Amédée Ruel, Athanase Lajeunesse, Philippe Pouliot, Philippe Lepage, Alphonse Durette, Antonio Cyr, Roland Beaulac, Albert Charpentier, Maurice Durette, Roger Fortier et Marcel Durette.

$10.00: Soeurs de la Présentation de Marie, Alphonse Durette.

5.00: Alfred Lehouillier, Mme Victor Demers, Albert Charpentier, Robert Courchêne, Raymond Lajeunesse, Albert Blais, Arsène Bisson, Henri Bilodeau, Wilfrid Bilodeau, Léonard Bilodeau, Philippe Lepage, Maurice Durette, Amédée Ruel, Athanase Lajeunesse, M. l'abbé Ernest Labbé, Daniel Paquette, Roger Paquette, Roger Fortier, Mme Léandre Desormeaux, Lumina Cyr, Pierre Pouliot, Mme Gabriel Jeanson, Charles Cyr, Antonio Cyr, Emilien Cyr, André Durette, Roland Fortier, Mme Pierre Pagès, Emile Couture, Théodore Croteau, Henri-Paul Fortier, Denis Blais, Roland Paquette, Conrad Paquette.

4.00: Edouard Chrétien.

3.00: Bruno Demers, Edgar Lajeunesse, Louis Jean, Georges Paquette, André Pouliot, Armand Pouliot, Elzéar Brûlé.

2.50: Omer Bisson, Dassise Bisson, Albert Bisson, Roland Beaulac.

2.00: Lawrence Gibney, Robert Demers, Mme Pierre Savard, Léo Couture, Alma Cyr, Raymond Bonneau, Emile Houde, Hector Brunet, Raymond Houde, Sylva Bisson, Alphide Jean, Philippe Jean, Guy Tremblay, Jean-Baptiste Blais, Germain Lehouillier, Mme Ephrem Beaulac, Edmond Lajeunesse, Hubert Babin, Roland Lajeunesse, Jean Bonneau, Philippe Desrochers, Mme Erwin Lukan, Jean Dumais, Henry Lukan, Bernard Lukan, Philippe Lajeunesse, Lionel Blais, Léo Fortier, Mme Hubert Gervais, Joseph Voisin, Eugène Delisle, Raymonde Ruel, Robert Laitres, Marcel Durette, Philippe Laitres.

1.00: Joseph Laventure, Casimir Charpentier, Philippe Lamy, Moïse Courchêne, Mme Wilfrid Fréchette, Ernest Frappier, Mme Pamphile Bujold, Wilfrid Cyr, Gérard Bisson, Jean-Louis Lajeunesse, Mme Rodolphe Beaulac, Wilfrid Parent, Paul Parent, Walter Miles, Alexandre Grimard, Alphonse Grimard, Gérard Lehouillier, Marcel Croteau, Ubald Couture, Maria Bec, Edgar Chrétien, Glorien Couture, Laurent Labrecque, Mme George Klein, Mme Ovila Bélair, Thomas Blais, Laurier Lehouillier, Armand Fréchette, Lionel Delisle, Mme Joseph Skalicky, Albert Pouliot, Mariette Paquette, Théodore Gaudreault, Alfred Lavoie, Joseph Isabelle, Joseph Laitres, Romain Francoeur.

.75: Mme Arthur Chrétien.

.50: Mme Urgel Brunet, Théobald Huot, Romuald Sévigny.

Total: $334.25

Malades

Après un séjour de plusieurs mois à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert, M. Omer Lajeunesse est de retour dans sa famille.

Sont hospitalisés à Big River: Mmes Pierre Savard et Romuald Sévigny, MM. Erwin Lukan et Albert Desrochers; à Prince-Albert: M. Théophile Leclerc et le jeune Victor Lajeunesse, fils de M. Edmond Lajeunesse.

Çà et là

A l'occasion du 24e anniversaire de prêtrise du dévoué pasteur de la paroisse, le 2 février, les élèves furent heureux de lui offrir leurs voeux, ainsi qu'une bourse.

A l'assemblée annuelle du district scolaire qui eut lieu le 18 février, M. Roger Paquette fut élu commissaire, remplaçant son frère, Conrad, dont le terme était expiré.

Collège Notre-Dame de Prince-Albert

Secrétaire de rédaction: Paul Charpentier
Rédacteur: Martin Pelletier
Chroniqueurs: Les élèves

Visite à l'atelier de la photographie

Dimanche dernier, j'ai eu l'occasion de passer deux heures dans la chambre de nos photographes amateurs, chambre nouvellement organisée sous les auspices des cadets de l'air. M. l'abbé Vallée, très érudit en cette matière et surtout très enthousiaste pour cette forme d'art, a usé de son influence et a réussi à rendre possible une telle innovation dans la maison en acceptant d'en être l'instructeur.

J'entrai donc dans la mystérieuse pièce et je fus stupéfait. Comme l'appartement était grand et bien meublé! J'entrevis, à droite, les rideaux gris qui forment l'arrière-plan du studio, la grosse caméra sur son trépied; à gauche, dans un ordre impeccable, il y avait une table avec évier profond, des cuvettes et une cuve, etc. A gauche aussi, j'aperçus une imprimeuse compliquée, et tout au fond, la gloire du lieu, l'appareil à agrandissement, haut de huit pieds. Mais, par malheur, je n'en eus qu'une rapide vision. En effet, un des trois tenants du lieu, pionniers dans l'art photographique (Louis Normand, Denis Laverdière et Raymond Fagnou) lança ce cri qui me remplit d'un avant-goût de l'expérience à venir: "Lumières!".

Toutes les lumières s'éteignirent; on aurait pu couper le noir au couteau.

Je ne pouvais plus me promener, car j'avais peur de faire dégringoler quelque pièce d'équipement. Durant ce temps, Denis essayait de dérouler son film. Mais, malheur! la pellicule tombe à terre. A quatre pattes donc, dans le noir épais pour trouver ce satané film caché, on ne sait trop où. C'était à mourir de rire et je ne pus m'empêcher d'éclater. Nos trois photographes, cependant, ont le sens de l'humour et nous avons ri tous ensemble des malheurs de ce pauvre Denis. Une fois le rouleau retrouvé, Denis le plaça dans la cuve sans difficulté.

Et la lumière revint par un simple commandement de Denis. J'eus alors la chance de fureter à loisir. Des produits chimiques, etc., placés sur des tablettes et en grande quantité (car c'est l'Aviation qui paie!) attirèrent mon attention.

Pendant que Laverdière agitait sa pellicule dans une solution révélatrice, Raymond coupait du papier à la lumière d'une lampe jaune. Prenant son négatif, il le plaça dans l'appareil d'où la lumière l'imprimerait sur un papier recouvert d'une gélatine sensibilisée. Louis préparait des solutions dans des cuvettes afin de développer les imprimés de Raymond. J'apprenais une foule de choses!

Soudain le cadran sonne. C'est le temps de laver la pellicule dans la cuve, puis de la remplir d'un liquide fixateur. Tous ces procédés peu humoristiques en soi prennent des aspects comiques par rapport aux trois amateurs qui évoluent devant mes yeux.

— Raymond, est-ce le temps de laver le film?

— Je ne sais pas. Tu le sais aussi bien que moi . . .

— Hé! L'eau est trop chaude ici.

— Louis, devrai-je couper le papier en huit?

— Oui, oui, c'est bien comme ça!

— Hé, lequel de ces cadrans est le mien?

Denis, à Raymond qui en est maintenant à l'agrandissement:

— As-tu mis ton négatif sous le papier?

— Sous le papier? Voyons, tu sais bien que le négatif va ici, en haut, sous la lampe!

Et pendant deux heures, on continua ainsi dans une confusion gaie. On développa deux pellicules. Raymond imprima ses portraits et passa 50 minutes à essayer de découvrir ce qui n'allait pas. Mais le dénouement arriva quand, dans un moment de pleine noirceur, deux des aventuriers, Louis et Raymond réussirent une retentissante collision au milieu de la pièce. Ensuite, Louis perdit la cuve quand il s'agissait d'y entrer le film. En un mot, une foule de situations comiques qui ajoutèrent à l'attrait de l'appartement.

Je sortis de là, rempli de la fièvre de la photographie, et surtout impatient de commencer l'apprentissage de ce "hobby" si intéressant, la chambre noire.

M. PELLETIER.

Gravelbourg

Election de la Caisse

Voici les noms des officiers qui furent élus à la dernière assemblée de la Caisse Populaire: président, Jean Bourrée; vice-président, Pierre Lafrance; comité de crédit, Louis Laflamme, Lionel LeBlanc, Noé Morin et H. L. Neitling; secrétaire-gérant, Ernest Colpron; directeurs, Jos. Bolen, Cliff Toole, Conrad Piché, Jean Bourrée, Pierre Lafrance, Louis Laflamme, Lionel LeBlanc, Noé Morin et H. L. Neitling; comité de surveillance, Allyre Sirois, Léo Piché et E.-E. Allard.

M. Alphonse Charbonneau, président de la Chambre de Commerce, discuta à l'assemblée la possibilité que la Caisse Populaire finance un plan de crédit pour que les marchands puissent acheter selon un budget précis.

Çà et là

Mlles Lucille Duprat et Jeanne Beauregard sont parties passer quelques semaines en Floride.

M. l'abbé Armand Guénette sera délégué de Son Exc. Mgr Aimé Decosse en qualité de directeur diocésain de la radio et de la télévision au congrès qui se tiendra à Montréal. Beaucoup de succès à M. l'abbé Guénette.

Le dimanche 28 février aura lieu une partie de cartes paroissiale, organisée par les familles dont les noms commencent par les lettres A et B. Cette soirée aura lieu à 8 h. p.m. à la salle paroissiale.

Cut Knife

Décès

Mme M. Rucid, anciennement de Cut Knife, est décédée à l'hôpital d'Edson, Alta, le 30 décembre 1959. Elle demeurait avec sa fille, Mme McDonell, de North Battleford, depuis 1954. Née à Riverside, Iowa, en 1893, Mme Rucid vint à Cut Knife en 1915.

Les funérailles eurent lieu à Cut Knife. M. l'abbé J. Fuchs, curé, chanta le service. Les porteurs étaient six neveux de la défunte, MM. Philippe Beaudry, Robert Forest et Albert, Tom, Joe et Clément Beatch.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Léo, de Regina, Earl, de Cut Knife, et Edouard, de Saskatoon; deux filles Dorothy (Mme P. Mckeown), d'Hinton, Alta, et Rita (Mme Mcdonell); 19 petits-enfants et un arrière-petit-enfant.

Va-et-vient

M. Louis Desmarais, d'Edmonton, a rendu visite à sa grand-mère, Mme L.-M. Dupuis, lors des funérailles de son grand-père, M. Beaudoin, qui eurent lieu à Edam.

Mme Paradis avait la visite de sa fille, Mme Grisé, de St-Denis, la semaine dernière.

Vawn

Décès

M. Pierre-Hilaire Beaudoin, âgé de 85 ans, est décédé à Prince-Albert dernièrement. Les funérailles eurent lieu à Edam où le service fut chanté par M. l'abbé A. Desrosiers. L'enterrement se fit dans le cimetière d'Edam. Les porteurs étaient MM. Louis et Philippe Desmarais, Lody et Marcel Beaudoin, Henri Dussault et Léon Belland.

Le défunt laisse dans le deuil deux filles, (Alida) Mme Georges Desmarais, d'Edam, et (Mildred) Mme Albert Gérard, de New Westminster, C.-B.; un fils, Wilfrid, de Vawn; 28 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

M. Beaudoin naquit à Ste-Agathe, P.Q. Il vint à Vawn en 1905 et épousa Mlle Marie-Agnès Day, à Jackfish, en 1906.

Çà et là

Mlles Irène Blanchette, Patricia Smith et Louise Baldwin, de Saskatoon, ont passé la fin de semaine du 14 février chez leurs parents.

M. et Mme M. Phaneuf sont allés à Prince-Albert la semaine dernière et ramenèrent la Rév. Sr Ste-Marie-Thérèse, religieuse de la Présentation.

M. l'abbé A. Marchildon est venu visiter l'école, le jeudi 18 février.

Mme Edouard Lacoursière et son bébé ont passé une semaine à Saskatoon chez leurs parents, M. et Mme J. Lépine.

MM. Eugène, Gored et Rudolph Blanchette ont visité leur mère, Mme Laurent Blanchette, gravement malade au mont St-Joseph à Prince-Albert.

M. Paul Jullion, de Vegreville, Alta, est venu passer quelques jours à Vawn pour aider dans les rapports d'impôt sur le revenu. Il demeura chez ses beau-frère et soeur, M. et Mme L. Wieber.

La petite Françoise LaClare s'est fracturé un bras et Larry McGuire s'est défait un poignet.

M. et Mme O. Fortier et leur fils, Paul, sont de retour de Prince-Albert où ils ont passé une partie de l'hiver.

Mme Bill Wieber et son fils, David, qui ont passé une semaine à l'hôpital de North Battleford, sont de retour chez eux.

Mme Arthur Gelinas est patiente à l'hôpital de North Battleford.

Mlle Rose Dickie a passé la fin de semaine du 19 février chez ses parents, à Prince-Albert.

En Saskatchewan

L'activité de l'A.C.F.C.

Nous croyons utile d'attirer de nouveau l'attention des membres de l'ACFC en général et des membres des Comités paroissiaux en particulier sur quelques propositions adoptées au congrès de Gravelbourg, tenu à la fin d'octobre.

Une de ces propositions engage les Comités paroissiaux à se procurer un projecteur, afin de pouvoir faire profiter davantage notre population du moyen de culture française qu'offre le film français. Nous serions heureux d'avoir des nouvelles des C.P. à ce sujet et de savoir s'ils ont pu donner suite à cette proposition.

Une autre proposition demande que les C.P. présentent un rapport de leurs activités aux congrès généraux. Ce rapport devra normalement être préparé par le secrétaire du C.P. A lui donc de noter (d'ici le prochain congrès en 1961) toutes les activités du C.P. Si tout cela est noté au fur et à mesure, ce sera chose facile de préparer un rapport complet pour le prochain congrès.

Une autre décision importante prise au congrès de Gravelbourg concerne la composition des Comités paroissiaux. Le Comité paroissial d'ACFC est maintenant composé comme suit: a) d'abord, de huit personnes élues, comme cela se faisait dans le passé; b) des membres du Comité exécutif et du Conseil de l'ACFC qui demeurent dans la paroisse; c) des membres du Club des 100 qui demeurent dans la paroisse.

En adoptant cet amendement les délégués au congrès ont pensé renforcer les C.P. en leur adjoignant des personnes qui ont donné des preuves de leur attachement à la cause française. Nous demandons donc aux présidents et secrétaires des C.P. de ne pas oublier d'inviter ces nouveaux membres lorsqu'ils convoquent une réunion du C.P.

Pour finir nous voulons signaler à l'attention des Comités paroissiaux une initiative qui, prise par le C.P. de Gravelbourg, nous semble des plus heureuses.

Le Comité paroissial de Gravelbourg cherchait le moyen de réunir plus fréquemment, non seulement ses membres, mais encore tous ceux qui, dans la paroisse, s'intéressent à la cause française. Et il a eu l'idée de tenir ses réunions à l'occasion de soupers mensuels.

Chaque mois donc, à jour fixe, on a le souper de l'ACFC. Souper très simple en fait de menu et à prix modique payé par chaque convive. On commence à 6 heures et, à 8 heures, tout est fini. A chaque souper, quelqu'un est chargé de préparer un très bref rapport sur un sujet d'actualité se rapportant à la question nationale. Ce bref exposé est ensuite suivi de questions et d'une discussion.

Le nombre de ceux qui participent à ces soupers est allé sans cesse en augmentant. Le dernier souper, nous dit-on, comptait 42 personnes, au nombre desquelles il y avait des convives des paroisses avoisinantes: de Meyronne, de Ferland, etc. Preuve que ces réunions sont appréciées et répondent à des besoins.

Nous engageons fortement les C.P. d'ACFC de considérer la possibilité d'avoir de ces réunions qui sont à la fois agréables et instructives.

Quel sera le premier comité à suivre l'exemple de Gravelbourg?

Le secrétariat de l'ACFC,
Vonda, Sask.

Willow-Bunch

Malades

MM. N. Thorhang, Alphonse Lafrenière et Josaphat Cayer, Mmes A. Mainil, H. Berrard, N. Flexhang, Denis Cayer (une fille) et E. Boucher et la petite Sandra Mainil sont hospitalisés. Ont quitté l'hôpital la semaine dernière: MM. Pierre Campagne et John Gosselin, Mmes Cordélia Cayer, L. Bourdage et Mlle J. Bottineau.

M. Fred Kreisch, autrefois de Willow-Bunch, est décédé dernièrement à Vancouver.

C'est avec regret que les paroissiens ont appris que M. John Schulte, employé à la Banque de Commerce depuis plus de quatre ans, avait été transféré à Leader. A l'occasion de son départ, ses amis organisèrent une veillée-surprise en son honneur et lui présentèrent une bourse.

Va-et-vient

Mme Noël Prevost, de Moose Jaw, est venue visiter ses parents, M. et Mme Alphonse Prevost, dernièrement.

MM. Roger Dupuis et Jos. Boullanne, étudiants à l'école technique à Moose Jaw, sont venus assister à la partie de gouret, le jeudi 11 février.

M. et Mme John Beatty, de Moose Jaw, sont venus visiter leurs parents en fin de semaine.

Les RR. FF. Philip-John et Aimé, E.C., M. l'abbé Alfred Bouchard, Mme Raoul Vezina et ses deux fils, Roger et Léo, M. et Mme Orphis Champigny et M. Henri Cayer sont allés à Gravelbourg, le dimanche 21 février, assister à la représentation de "La Cuisine des Anges" par le Cercle Molière de St-Boniface.

Léoville

Bingo

Le bingo du 14 février a remporté un grand succès. Merci sincère à toute les dames de ce deuxième groupe qui ont si bien organisé cette soirée. Merci aussi à tous ceux qui y ont pris part.

Çà et là

Bienvenue à MM. Louis Lavoie et Alfred Crossland, qui ont acheté les propriétés de MM. Mike Illinsky et Jerry Cyr, au village.

MM. et Mmes E. Thibault, Philippe Lepage, Jean Bonneau, Lemire, L'Heureux, Emile Laitre et leurs fillettes sont venus chez leurs parents et amis.

Mlle Cécile Henri, du couvent de St-Louis, est venue chez ses parents, M. et Mme Edmond Henri.

M. et Mme Gédéon Chalifour et leur fillette, Aline, se sont rendus à Arborfield pour affaires. Ils ont passé par Domremy pour voir la mère de Mme Chalifour, qui est convalescente chez elle.

Prompt rétablissement à Annette Denis qui a subi une opération d'appendicite, à Mmes Henriette Quessy, Claire Chalifour et Philias Boucher, ainsi qu'à M. Arthur Poulin.

Félicitations à M. et Mme Clarence Charbonneau, de la naissance de leur premier bébé, un garçon.

M. Edouard Lemieux a été élu commissaire d'école, remplaçant M. Arthur Poulin, sortant de charge.

Dumas

Çà et là

M. Aristide Dumont, de Regina, accompagné de ses deux petits neveux, fils de M. et Mme Léo Dumont, également de Regina, était en visite chez ses parents, M. et Mme O. Legault.

M. Pierre Charles, de Winnipeg, a passé la fin de semaine chez ses parents.

Mme Georgette Lemoine et sa fille, Denise, de Wawota, étaient en visite chez M. et Mme Alex. Boulet.

M. Tony Reit est venu chercher son mobilier et est déménagé chez ses fille et gendre, M. et Mme Shinach, de Stockholm.

M. Léon Guérin est toujours hospitalisé à Wawota, mais il prend du mieux.

Jackfish

Va-et-vient

M. et Mme Becker, d'Edmonton, étaient en visite chez Mme Martial Joyal, récemment. Cette dernière retourna avec eux et se rendit à Fort St. John où elle visita son mari pendant quelques jours.

Le R. P. J. Couture, O.M.I., accompagné de M. Lalonde, de Makwa, visitait M. et Mme Jos. L'Heureux, récemment.

M. Henri L'Heureux est allé en Colombie-Britannique pour assister au mariage d'un neveu.

Mlle Fernande L'Heureux a passé une semaine de vacances chez ses parents. Elle en profita pour participer à l'heure d'amateurs, à Edam, où elle chanta.

Etaient en visite chez M. et Mme David Dion dimanche dernier, MM. et Mmes Bob Jenning, Amédée Ferron et Walter R. Hgcyna.

Mme Régis Duhaime, accompagnée d'un de ses frères, de Vawn, est allée à Prince-Albert visiter sa mère, Mme Blanchette.

Radville

Séance dramatique

Le 14 février, les élèves des grades supérieurs du couvent St-Louis ont présenté une séance dramatique en anglais. Durant l'intermède, ils ont interprété deux chansons. Les acteurs étaient Dewayne Brilz, Denise Larche, Diane Bourassa, Connie Bourassa, Russell Bellavance, Deena McKay, Gerry Dionne, Annette Thurmeier, Doris Dietrich, Eugène Deshors, Orville Corbin et Jerry Martin.

Après la séance, les élèves et les religieuses reçurent chacun un cadeau. M. l'abbé F. Marcotte remercia l'assistance venue encourager les élèves et félicita les acteurs pour leur persévérance.

Çà et là

Le 19 février, M. l'abbé R. Ducharme et M. Roland Pinsonneault, de Gravelbourg, étaient de passage à Radville. Les membres du Club Canadien se sont réunis chez M. Ernest Bourassa pour entendre ces deux grands défenseurs de la langue française en Saskatchewan. En mots précis et clairs, ils ont exposé le travail fait et qui reste à faire. Un délicieux goûter fut servi par Mme Ernest Bourassa. La prochaine réunion du Club aura lieu chez M. J.-C. Porte.

M. Henri Dietrick et Mme A. Galorneau, de Radville, et Mme Henri Mazenc, de Ste-Colette, sont hospitalisés.

A M. et Mme André Van de Booshe, de Ceylon, est née une fille.

A M. et Mme Henri Mazenc, de Ste-Colette est né un garçon, baptisé Roland. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Jean Mazenc.

Chevaliers de Colomb

**Conseil Mgr Gaire no 4850
Redvers, Sask.**

Un mot de l'aumônier

Mgr Jean Gaire a souvent pratiqué d'une façon héroïque notre devise: "Unité, Charité, Fraternité, Patriotisme".

En mai 1888, l'abbé Gaire arrivait à St-Boniface, où l'accueillit Mgr Alexandre Taché. Après un mois passé à St-Pierre-Jolys, ce jeune prêtre lorrain de 34 ans, d'apparence débile et d'une grande austérité, consacra tout son apostolat à conquérir une position stratégique pour l'Eglise par l'établissement de quatre paroisses: Grande-Clairière, Cantal, Bellegarde et Wauchope. A la fin de mars 1892, 80 colons arrivent à l'improviste au presbytère de Grande-Clairière. Inutile de dire que chez l'abbé Gaire, le service domestique était inexistant. Il dut cuisiner lui-même inlassablement durant sept heures pour faire manger ces voyageurs affamés. Restait le problème du logement pour la nuit. Une fois occupés tous les recoins de l'étroit presbytère, il n'y eut plus qu'une ressource: transformer en dortoir la nouvelle église à peine achevée. Chacun y apporta une brassée de foin et se prépara une couchette. En faisant sa ronde avant le couvre-feu, le maître constata que l'un de ses hôtes, qui souffrait d'une affreuse extinction de voix, était mal protégé contre le froid. Avisant un drap mortuaire tout neuf, il le saisit, le plia en quatre et demanda à l'homme: "Etes-vous superstitieux? . . ." Comme celui-ci se contentait de sourire, le curé l'enveloppa prestement danz l'ample couverture des trépassés.

François MARCOTTE,
prêtre.

* * *

Memento

Assemblée de l'exécutif le lundi 29 février.

Assemblée général le lundi 7 mars.

Le jeudi 17 mars, à Redvers, messe à 8 h. p.m. et communion pour tous les Chevaliers et leurs familles, goûter et film de l'ordre "Our Noble Heritage".

U don de $25.00 a été donné à l'A.C.F.C.

Le 28 février aura lieu le bonspiel des jeunes du high school entre les équipes d'Alida, Antler, Bellegarde, Storthoaks, Redvers et Wauchope. Les frères organisateurs pour chaque village seront Maurice Desautels, Médéric Dubois, A. George, Jean Carrière, Hervé George et Charles Quennelle.

Février, mois de la Presse Catholique. Chaque famille chrétienne devrait recevoir et lire un hebdomadaire catholique. Abonnez-vous au "Patriote".

Félicitations

Aux frères Chevalier du Manitoba, pour la magnifique page annonce au sujet de l'Ordre dans **La Liberté et le Patriote** du 29 janvier.

Au frère Martin Smith, ancien paroissien de Storthoaks, élu Grand Chevalier dans un Conseil de Brandon.

Notre Conseil désire féliciter notre vénérable député de district, le frère A.-J. Poirier, de sa mention honorable pour accomplissement marquant durant l'année. Celle-ci lui a été décernée à l'occasion de la distribution des récompenses aux Chevaliers méritants du Conseil de Regina.

Nous offrons nos félicitations à la famille du frère Lucien Bériault pour son don généreux à l'Eglise. Le 11 février, une deuxième fille prenait le saint habit chez les religieuses Notre-Dame de la Croix, à Prince-Albert.

BATOCHE

Val Marie

Çà et là

Le 31 janvier a eu lieu la première partie de cartes organisée par les Dames de Ste-Anne. Le premier prix des dames fut gagné par Mlle Yvonne Sincenne, 2e, Mlle Béatrice Sincenne; 1er prix pour homme, Arthur Pinel; 2e, Philippe Pinel. On joua également au bingo. La soirée se termina par un bon goûter.

M. et Mme Guy Vadeboncoeur et leur famille, de Calgary, visitaient leurs parents, M. et Mme Alex. Vadeboncoeur. Ce dernier garde leurs enfants pour quelque temps.

Le 12 février, après l'école, Mme C. Wanlin organisait chez elle une réception à l'occasion de la St-Valentin, pour les petits servants de messe et leurs petits amis. Ils étaient au nombre de 13; quatre n'ont pu venir. Après quelques parties de bingo avec prix, la réception se termina par un succulent goûter.

M. E. Proulx, M. et Mme Joseph Bouchard et ses deux filles ainsi que Mme C. Wanlin et Mlle Marianne Leblanc se rendidirent à Ponteix pour affaires, et ils y ont visité le manoir. Ils étaient très heureux de voir leurs amis, tous si heureux et bien satisfaits dans leurs beaux appartements.

Le 12 février Mme Rose Gauvin, de Ponteix, est venue prêter main-forte à la famille R. Lemire. Mme R. Lemire est partie à l'hôpital.

MM. Gérard et Fernand Massé étaient en visite chez leur soeur Mme Jos. Sincenne et sa famille, dernièrement.

Le 5 février M. R. Bergeron eut la joyeuse surprise de voir trois de ses frères qu'elle n'avait pas vus depuis 32 ans, MM. Raoul Lambert, de La Nouvelle, P.Q., Xavier, de Maria, P.Q., et Maurice, de Campbellton, N.-B. Ils étaient accompagnés de leur mère, Mme J. Audet, et de M. Noé Chabot, de Ferland, ainsi que de leurs tante et oncle, M. et Mme Adolphe Soucy, de La Nouvelle, P.Q.

M. E. Proux et M. et Mme Joseph Bouchard ont visité leurs amis à Prelate, dernièrement.

M. et Mme J. Hayes ont rendu visite à leurs fils à Shaunavon.

Domremy

Bonspiel

Le bonspiel de Domeremy avec 33 équipes en jeu est fini. L'équipe de H. Hudon, de St-Louis, gagna la 1ère compétition en défaisant R. Kuppenbender et ses joueurs de Prince-Albert. Dans la 2e compétition, l'équipe V. Laroche, de Prince-Albert, a battu l'équipe R. Dupuis, de Hoey. Dans la 3e compétition, Marcel Begrand et ses joueurs ont défait l'équipe D. McGrath.

Çà et là

M. Félicien Leblanc, de la coopérative de Landis, est chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Etienne Leblanc. Félicien s'est fracturé le poignet à l'ouvrage et il est en congé pour le moment.

Les Chevaliers de Colomb ont décidé de tenir un bingo le dimanche 28 février. Une carte complètement remplie méritera un prix de $25.00. Les profits de ce bingo serviront à augmenter le fonds de construction de la future église paroissiale.

M. Wilfrid Day, de Fairholme, a visité ses soeur et beau-frère, M. et Mme H. Baudais.

Mme Edmond Casavant est de retour de l'hôpital.

Bellegarde

M. et Mme Henri Bauche, accompagnés de Mmes Alphonse, Aimé et Lucien George, ont passé quelques jours à Winnipeg et St-Boniface, la semaine dernière.

M. et Mme Edouard George, de St-Boniface, sont venus visiter leurs parents et amis, dernièrement. Ils sont repartis dimanche avec Mme Félix Sylvestre qui passe la semaine chez ses fille et gendre, M. et Mme Gérard Bourgeois, de St-Vital.

Mme Georges Gervais se rendit à Saskatoon pour assister à un congrès de la Croix-Rouge.

Mlle Marguerite Petit, de Regina, Mlles Claudette George et Irène Cop, de St-Boniface, ainsi que M. Gérard Poirier, de Winnipeg, passèrent la fin de semaine chez leurs parents.

Mme M. Laval est en promenade chez ses fille et gendre, M. et Mme Raymond George.

Mme W.-P. Réal est partie à Regina, lundi dernier, pour traitement médical.

Environ une quarantaine de jeunes asistèrent à la première assemblée du Club St-Maurice, organisation de jeunesse de la paroisse. Ils organisèrent un bonspiel qui eut lieu samedi et dimanche.

M. Albert George et son équipe, composée de Wilfrid Cop, Maurice George et Euclide Bourgeois, se rendirent à Regina pour participer au bonspiel des Chevaliers de Colomb qui eut lieu en fin de semaine. Ils en profitèrent pour visiter Mme Eliza George qui prend du mieux graduellement à l'hôpital de Regina. Cette dernière eut la douleur d'apprendre que son frère, M. Lucien Goffiot, est décédé durant son séjour à l'hôpital. Tous lui offrent de sincères condoléances, ainsi qu'à Mme Lucien Goffiot et sa famille.

Sincères condoléances également à la famille Lamy, de Redvers, éprouvée par la mort de M. Félicien Lamy, dernièrement.

Ces défunts étaient autrefois paroissiens de Bellegarde.

Mme Jean Wilvers a passé quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme D. Lalonde, à St-Victor.

M. André George se rendit à Regina pour visiter sa mère. Mme Alphonse George l'accompagnait pour examen médical.

Montmartre

Bingo

Le dimanche 14 février, eut lieu un bingo organisé par le comité de foyer-école pour venir en aide à l'A.C.F.C. L'assistance était bonne. Tous s'amusèrent et encouragèrent le comité de foyer-école. Les gagnants du bingo furent: Mme Omer Gendron, Henri Giroux, Evelyne Coupal, Raymond Giroux, Georges Caron, Dorothée Coupal, Marcel Rainville, Martial Beaudin et Donald Lepage.

On tira au sort un gâteau aux fruits de St-Valentin et un gâteau des anges. MM. Armand Labrèche et Gabriel Coupal furent les heureux gagnants.

Sincères félicitations à tous ceux qui ont coopéré et qui ont rendu la soirée intéressante. Espérons que le succès continuera.

Noces d'or

Un groupe d'amis se réunirent chez M. J.-A. Caron, pour fêter le cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Clément Lerminiaux. M. Emilien Labrèche lut une adresse. Une bourse leur fut offerte par M. J.-A. Caron. Mme René Giroux chanta un solo puis chanta en duo avec Mlle Claire Caron. La veillée se termina par des parties de cartes.

Va-et-vient

M. et Mme T. Percival sont revenus enchantés de leur voyage au Texas, où ils passèrent un mois en villégiature.

M. et Mme Martial Beaudin se rendirent à Regina chez leurs fille et gendre, M. et Mme E. Thévenot. De là, tous se rendirent à Somerset pour y visiter les parents de M. Thévenot, M. et Mme Louis Thévenot et leur famille.

M. Denis Dubord, de l'Université de Saskatoon, vint visiter son père, M. J.-A. Dubord, en fin de semaine.

M. et Mme E. Thévenot, Mlles France et Lorraine Beaudin, M. Edwin Beaudin, M. et Mme Beaudin et leur fillette, tous de Regina, vinrent visiter leurs parents, M. et Mme Martial Beaudin.

Mme Edmond Perras est revenue chez elle après avoir été hospitalisée à Regina. Elle est en bonne voie de guérison.

Mme Marcellin Perras est actuellement hospitalisée.

M. Aloysius Jurzyniec, de l'Université de Saskatoon, était en congé de fin de semaine chez ses parents, M. et Mme John Jurzyniec.

Bénédiction et ouverture officielle de l'Institut N.-D. à Prince-Albert

(Suite de la premiere page)

pour lui un privilège d'avoir à dresser le plan de cette école. Le surintendant des écoles, M. Gould, après quelques mots de félicitation, se déclara prêt à seconder de tout son pouvoir les religieuses en charge de l'institut.

Il était temps d'expliquer au public le but de cette nouvelle école, ce qui fut fait par la Rév. Sr Marie-Eustelle, directrice de l'institut, qui donna ensuite un aperçu général du programme d'études qui sera suivi, pour atteindre la fin pour laquelle l'école fut fondée. Elle se fit aussi l'interprète de la communauté pour exprimer à M. Léonard Houle, entrepreneur, leur satisfaction de ce bel édifice qui restera pendant bien des années un monument à sa mémoire.

L'orateur invité, Mgr Morin, signala la valeur pour les jeunes filles, d'une éducation vraiment féminine qui ne peut se donner, croit-il, plus efficacement que dans un Institut Familial. Il a exprimé son appréciation de cette école qui devrait jouer un grand rôle en gardant les jeunes filles chez elles, car, si elles ont la facilité de suivre un cours préparatoire à leur avenir d'épouse et de mère, elles seront moins tentées de quitter leur famille et leur ville ou village pour chercher fortune ailleurs. Avec sa bonté habituelle, il encouragea les Filles de la Providence dans leur entreprise.

Mlle Houle, en termes appropriés, remercia chacun des orateurs et présenta les morceaux de musique et de chant, interprétés par les élèves de St-Louis et de Prud'homme: "Witches Flight", duo de piano par Adèle LeBlanc et Lucille Thibault, de St-Louis; solos de piano par Dolorès Connor, Lucille Thibault, de St-Louis, et Carol Macdonald, de Prince-Albert; "Les rêves canadiens", chant par les élèves de l'école de St-Louis; "Marche en avant", "God Bless This House", "You'll Never Walk Alone", "Brimborion", chants par la chorale des filles de Prud'homme; "Que Dieu bénisse cette maison", récitation par Huguette de Margerie.

Le programme se termina par l'"O Canada". On servit un succulent goûter aux invités, et enfin on put visiter toute la maison. Nombreuses furent les exclamations de surprise et d'approbation et, à l'unanimité, les visiteurs complimentèrent les Filles de la Providence sur la beauté et les commodités de leur bel institut. Puisse-t-il réaliser le but pour lequel il a été construit.

Session du barreau

Lors de l'ouverture de la session du barreau du banc de la Reine à Prince-Albert le 16 février, deux avocats furent introduits à Son Honneur le juge E. M. Hall, de Saskatoon, qui présidait la session. MM. J.-E.-L. Lamontagne et V. J. Longworth furent admis dans l'Association du barreau, l'an dernier. Le juge Hall et les membres de l'Association leur souhaitèrent la bienvenue. Me Lamontagne est bachelier ès arts de l'Université d'Ottawa. Il obtenait son baccalauréat en droit civil à l'Université McGill en 1955, puis son baccalauréat en droit de l'Université de la Saskatchewan. Il a ouvert un bureau légal dans l'édifice Mitchell.

Me Longworth obtint tous ses degrés à l'Université de la Saskatchewan. Il est l'associé de Me C. J. H. Harradance.

Concours oratoire

Lors d'un concours oratoire tenu récemment à l'école St-Marc, Mlles Ruth Ellen Jutras, Jacqueline Dion et Linda Oneschak et M. Graham Tom Foster se classèrent parmi les gagnants dont on révéla les noms au cours d'une réunion de Foyer-Ecole.

Activités de la L.F.C.

La branche française de la Ligue des Femmes Catholiques a tenu son assemblée chez Mme A. Lemieux. Treize membres et deux visiteuses étaient présents. L'on discuta de l'organisation de la vente de pâtisseries de confection domestique.

Mmes R. Régnier et L. Lemieux furent nommées pour visiter le sanatorium et Mme H. Dansereau, pour aider au Service familial.

La prochaine réunion aura lieu chez Mme Albert Dupuis.

Saint-Hubert

Çà et là

Six membres et trois visiteuses seulement ont pu se rendre chez Mme P. Jordens le 17 février pour la réunion des Dames d'Autel. Néanmoins, le travail de préparation de la distribution matérielle pour la broderie et la couture fut accompli. Le prix d'entrée, donné par Mme B. Adanup, fut gagné par Mme E. Payot. Le tout fut suivi d'un délicieux goûter. La date de la prochaine réunion reste indécise, sujette à la température et l'état des chemins.

Trois équipes, deux d'hommes et une de demoiselles, ont participé au tournoi de ballon-balai de Whitewood, le 18 février. Félicitations aux "Daredevils", Mlles Thérèse Paquin, Cécile, Rose et Yvonne Brûlé, Marjorie Taylor, Anne Kalamary, Dianne Jordens et Marguerite Istace, qui ont remporté le premier prix pour dames.

Les "Flying Peasoupers" ont eu le deuxième prix des hommes, dans les finales, contre le high school de Whitewood. Félicitations à ces joueurs, MM. Paul et Alex. Boutin, J. Dartige, Urbain Brûlé, Harry Jastram, Maurice et Urbain Istace et J. Jeannot.

M. et Mme Arthur Dumonceaux sont en visite d'une semaine chez leurs filles, à Winnipeg.

M. et Mme Johnny Jordens, de Rivers, Man., passent une semaine chez leurs parents, M. et Mme P. Jordens.

M. et Mme B. Adamyk sont allés en fin de semaine à Virden, Man., visiter des parents.

Mlle Marguerite Istace a été choisie par les Dames d'Autel comme candidate à la royauté, pour le carnaval de Whitewood.

Naissances

Le 14 février: Deborah-Marie, fille de M. et Mme John Jordens, de Rivers, Man. Parrain et marraine, William et Patricia Jordens, oncle et tante de l'enfant.

Une fille est née à M. et Mme Georges Brûlé, le 11 février, à l'hôpital de la Providence, de Moose Jaw.

Lisieux

Foyer-Ecole

La dernière reunion de l'Association Foyer-Ecole eut lieu le mercredi 17 février. La tempête qui avait fait rage une partie de la journée a empêché quelques fervents de se rendre. Il y avait tout de même 32 assistants.

Après la prière d'ouverture et la lecture des minutes de la dernière assemblée, il y eut présentation d'une petite pièce d'une scène de sauvages dans un iglou, interprétée par les élèves des grades 3 et 4, au salon du sous-sol de l'école.

Suivit le forum sur la question des devoirs à faire et des leçons à apprendre à la maison par les élèves. Les réponses furent données respectivement par M. Georges Faucher et Mme Lionel Lamontagne, secrétaires occasionnels des groupes du forum. Ces réponses furent très intéressantes.

Sous la direction de M. Arthur Sabourin, deux groupes de quatre personnes ont pris part à une épreuve d'endurance. Il s'agissait d'enrouler une corde deux fois autour de chacun d'eux avant de la passer au voisin. Il fallait ensuite faire le contraire et refaire à mesure le peloton de corde. Le spectacle a bien déridé l'assemblée, car dans les deux groupes, il y avait des personnes de différente grosseur.

M. le curé donna la réponse à la "Boite aux questions" et dirigea ensuite l'assistance dans une chanson à répondre. Le prix de présence fut gagné par M. Georges Faucher. Mais il faut dire que pour entrer, chacun devait avoir en sa possession une cacahuète. On les redistribua à chacun, après avoir déposé dans l'une un billet contenant une question. Mme Louis Beauregard reçut ce billet, mais ne put répondre à la question, à savoir: la couleur des yeux de M. le président, qui, à ce moment, était occupé au tableau noir . . .

Un délicieux goûter termina l'assemblée. Il fut servi par les familles Léopold Bouvier, Claude et Philippe Préfontaine et Lionel Lamontagne.

L'assemblée du mois de mars sera rehaussée par de nombreux et distingués visiteurs. Avis à ceux et celles qui ne voudraient pas la manquer, de s'informer de la date qui n'est pas encore fixée, mais qui le sera sous peu. A la prochaine!



SEMAINE DE LA CROISADE

La "semaine de la croisade" a été fixée aux 23, 24 et 25 mars dans l'archidiocèse de St-Boniface, dans le but de propager l'esprit missionnaire et la connaissance de la Croisade dans les paroisses. Toutes les sections des Croisés et des Croisillons y prendront part.

Comme préparation, le comité diocésain suggère divers moyens: réunion des instituteurs des grades 1 à 6 pour tracer un plan d'action, assurer la collaboration et l'unité, prévoir les activités de ces journées; visites des Croisés dans les classes 7 à 12 pour demander leur appui par prières, communion, sacrifices, etc.; organisation d'une offensive de prières dans les équipes de Croisade et chez les Croisillons; placement d'affiches pour annoncer dates, thèmes, buts de ces journées dans les écoles, magasins, maisons d'affaires; organisation d'une petite souscription pécuniaire pour l'Oeuvre de la Ste-Enfance, préparation de saynètes à thème missionnaires, etc.

Il faut que chacun des trois jours soit une journée parfaite (messe, communion, sacrifices, etc.), débute par un ralliement dans la salle des élèves des grades 1 à 6 pour le chant de la Croisade, un mot par un apôtre, le mot d'ordre, etc., et soit marqué par la visite des Croisés aux grades 7 à 12 pour leur parler des Missions, de la Croisade.

On suggère que la Journée Missionnaire (23 mars) se passe ainsi: invitation à un missionnaire de venir rencontrer les élèves et leur parler de son apostolat; invitation au curé de parler sur les missions ou les vocations missionnaires; entretien par une religieuse sur les missions de sa communauté, par exemple qu'une religieuse des Filles de la Croix de St-Malo aille à St-Pierre et une religieuse des SS. NN. de J. et M. à St-Malo, couronnement dans l'école d'une maman de missionnaire.

La journée des parents (24 mars), dans le but d'intéresser les parents à la Croisade Eucharistique, on organisera pour eux une soirée spéciale au cours de laquelle tous les Croisés et Croisillons chanteront et présenteront des sketches ou choeurs parlés (Qu'est-ce qu'un missionnaire?), couronneront la maman d'un missionnaire, d'un prêtre ou d'une religieuse, et demanderont à M. le curé d'expliquer les buts de la Croisade. Les parents seront alors invités à visiter aussi l'exposition missionnaire.

La journée eucharistique (25 mars) sera marquée par une messe spéciale pour toute l'école, ou encore une heure sainte pour les grades 1 à 6. Les Croisés et Croisillons se serviront alors du "manuel de la Croisade Eucharistique".

On peut suivre les suggestions susmentionnées pour organiser le programme de ces trois journées, ou encore organiser le programme que l'on jugera le plus apte selon les circonstances. Il est certain en tout cas que de telles journées feront un grand bien au sein des paroisses, des familles, des écoles, et que Croisés et Croisillons en seront plus fiers de servir dans ce grand mouvement spirituel et apostolique.



Chant du missionnaire

Voici un chant que votre comité de Croisade Eucharistique vous suggère pour la "Semaine de la C.E". Mais vous êtes complètement libres de choisir un autre chant si vous le désirez ou même composer.

I
Pour faire un bon missionnaire
Faut toujours tout voir en beau
Va maroulotte!
Faut toujours tout voir en beau
Va mon canot!

II
Faut avoir bon caractère,
Etre gai comme un moineau.

III
Quitter son père et sa mère,
Ses soeurettes et ses frérots.

IV
Pendant des années entières,
Relever ses idéaux.

V
S'dévouer sans trop d'manières,
Ne pas craindre pour sa peau.

VI
Toujours bien dir' ses prières,
Malgré mille et mille travaux.

VII
Consoler tout's les misères,
Et guérir tous les bobos.

VIII
S'avancer dans la carrière,
L'âme ardente et le front haut.

XI
Etre bien prêt à tout faire,
Mêm' d'aller en avio'.

X
Vivement faire la guerre,
A Satan et ses suppôts.

XI
A la fin de sa carrière,
Voir encore tout en beau.

XII
Quand il ira voir saint Pierre,
Il s'ra r'çu mieux qu'les héros.

XIII
Par ici bon Missionnaire,
T'as bien mérité l'repos.

XIV
Il le placera en première,
Bien au d'ssus des angelots.

XV
Alors Dieu, notre bon Père
Récompense ses travaux.

XVI
Près de Jésus et sa Mère,
Comme il fera bon là-haut.

"Lorsque les jeunes Canadiens parleront les deux langues"

QUEBEC — "Il y a deux langues au Canada. Elles sont ici en permanence. Nous renforcerons notre unité lorsque tous les jeunes Canadiens apprendront les deux. Nous devrions enseigner le français à tous, dès l'école primaire, de façon à ce qu'au cours secondaire ils maîtrisent la conversation dans les deux langues officielles du pays."

C'est ce que déclarait M. A. T. Alsbury, maire de la ville de Vancouver, au cours d'un diner-causerie au restaurant Kerhulu, sous les auspices de la section de Québec de l'Alliance Canadienne. Le conférencier en était à sa première visite à Québec, et il a accompli le long trajet qui sépare la Colombie-Britannique de la Vieille Capitale, spécialement pour adresser la parole au diner, sur l'invitation de Mme Madeleine Fohy St-Hilaire, coordonnatrice de l'Alliance.

La réunion était sous la présidence de Me Gaston Esnouf. Son honneur le maire Wilfred Hamel rehaussait le diner de sa présence et il a présenté le conférencier. On remarquait de plus la présence de Mgr Arthur Maheux, P.D., président général de l'Alliance, de M. Louis Coderre, sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, et de M. Richard Hope, directeur du service d'information du Royaume-Uni à Québec.

"C'est par la liberté et la tolérance, par la compréhension et la bonne volonté, que nous continuerons à construire un Canada plus fort et plus uni," déclare le conférencier.

Il poursuit en rappelant "qu'une maison divisée contre elle-même ne peut survivre". Malheureusement, il se trouve, dans les deux races, quelques rares exceptions de gens qui par ignorance ou préjugé, cherchent à entretenir une sorte de guerre froide entre les deux groupes ethniques du Canada.

La principale cause de dissension, c'est que nous sommes mal informés, que nous nous connaissons mal les uns les autres. L'ignorance entraine la suspicion. Par la compréhension mutuelle, nous atteindrons un degré de tolérance qui fera disparaitre la tension et les conflits.

La plus grande force du Canada émane de la contribution distincte de chacun des groupes raciaux. En unissant le meilleur de nos traditions françaises et anglaises, nous bâtirons une culture et une civilisation spécifiquement et uniquement canadiennes.

Le Canada est aujourd'hui ce qu'on pourrait appeler les Nations Unies en miniature. Des gens de toutes les races, de toutes les croyances et de toutes les couleurs vivent dans notre pays, côte à côte, plus ou moins en harmonie. Nous pouvons et nous devons être un exemple et prouver au monde entier qu'il est possible pour différentes races de vivre en paix lorsqu'elles en ont la chance.

La doctrine communiste est séduisante pour les peuples affamés, continue M. Alsbury. Ils se tournent vers le marxisme non pas pour ses principes qu'ils ne comprennent pas, mais parce qu'ils ont faim, la seule chose qu'ils connaissent trop bien. Pour eux, le pain est plus important que la liberté dont ils sont privés de toutes façons. Ils se tournent vers le communisme, espérant y trouver la réponse à leur faim.

Nous devons leur prouver qu'il est possible d'avoir du pain tout en conservant sa liberté et sa dignité humaine.

"Le temps des querelles intestines est passé. Le premier pas vers l'unité canadienne, c'est une détermination commune d'y parvenir. Le Canada possède deux des plus grandes cultures du monde. En les fusionnant, nous créerons un Canada fort et uni qui tirera sa richesse de sa diversité".

Concours des jeunes

Le 3 mars, vos compositions sur votre violon d'Ingres, votre passe-temps ou votre marotte si vous aimez l'appeler ainsi, devront toutes être rendues au bureau. Le 11 mars nous publierons les noms des gagnants.

Hâtez-vous alors de recopier au propre vos brouillons et adressez vos lettres à Cousine Josette, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2.

Ceux des garçons qui aimeraient avoir des photos de joueurs de hockey font mieux de sortir papier et plume et de m'écrire un mot sur le sport national du Canada.

Cousine JOSETTE

Alors que les Jeux Olympiques d'Hiver sont en plein progrès à Squaw Valley, Californie, il est intéressant de rappeler que saint Bernard de Menthon est le patron des skieurs et des montagnards. Pendant 42 ans vicaire général du diocèse d'Aoste, en Italie, il visita sans relâche les vallées des Alpes les plus éloignées du diocèse, se préoccupant avant tout du bien-être des voyageurs. Il a établi deux hospices dans le col des Alpes qui porte son nom. (Photo NC, reproduite avec la permission du journal "The Pilot", de Boston.)

L'alarme à l'oeil

Il y a des hommes, paraît-il, qui sont extrêmement sensibles. Tel celui-ci dont sa femme disait:

— C'est ennuyeux d'aller au théâtre en sa compagnie: à chaque drame, il pleure après le premier acte.

— Ne vous plaignez pas, rétorque une voisine. Mon mari, lui, commence à pleurer dès que je lui propose d'aller acheter les billets.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

Les émissions françaises du samedi 27 février présenteront de 10 h. 30 a.m. à 1 p.m.: "CFRCK", "La vie qui bat", "Courrier du Roy" et "Music-Hall" qui mettra en vedette le Trio Baranton (jongleurs); les danseurs de Music-Hall avec Birgitta et Gordon Marsh; Yolande Dulude et Charles Bruyère (chanteurs) qui interpréteront des traductions françaises de "Stranger in Paradise" et de "And this is my Beloved".

Pierre Paquette présentera trois nouvelles chansons canadiennes qui seront interprétées par les duettistes Colette et Rolland, Gaétanne Létourneau, Louisette Deschênes et Pierre Thériault.

Animatrice: Michelle Tisseyre; réalisation: Jacques Blouin.

Le dimanche 28 février, "Radio-Canada vous invite" sera à l'affiche de 2 h. 30 à 3 h. p.m. Il n'y aura pas d'émission "Première" pour ce dimanche.

La plupart de ces renseignements sont de provenance de "La Semaine" à Radio-Canada.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

2 - Sur les chemins de l'héroïsme

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 4

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.



1. A ce jeu cruel les persécuteurs prennent goût; le corps tout à l'heure brillant de jeunesse n'est plus qu'une loque sanguinolente, d'où la vie s'échappe par de multiples blessures. Un râle sort de la poitrine écrasée par les amas de pierre. Dans un souffle, Etienne prie pour ses bourreaux: "Seigneur, dit-il, ne leur imputez pas ce péché".



2. C'est fini, sous les cailloux sanglants gît le corps déchiré du premier martyr chrétien. Des hommes viennent encore des pierres à la main, mais aucun souffle ne sort plus de cette bouche qui fut si éloquente. Alors les bourreaux s'en vont, laissant là le cadavre à la merci des bêtes qui rôdent et des oiseaux de proie.



3. Cependant de loin, la petite communauté chrétienne a suivi le drame avec douleur. La nuit venue, le corps d'Etienne est emporté par des hommes pieux. Il faut se hâter car une violente persécution est dirigée contre les chrétiens qu'on accuse de vouloir renverser la loi de Moïse.



4. Voici le cortège des funérailles selon les usages de ce temps. Le corps étendu sur une civière est précédé par des joueurs de fifre modulant une grêle et triste mélopée; des tambourins scandent lentement le rythme funèbre, tandis que des pleureuses en longs voiles noirs font entendre des lamentations et poussent des cris de douleur.

CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph

Livre ou cinéma?

Il est résolu que "Le livre est supérieur au cinéma comme moyen de culture".

Le jeudi 11 février, quatre universitaires du Collège St-Joseph eurent l'occasion de présenter un débat animé, sur cette question controversée. Et quelle discussion! Voici un compte rendu de la séance qui suivit cette déclaration:

Le lieu: la salle académique de l'Institut;

Le temps: trois heures de l'après-midi;

L'auditoire: les grades X, XI et XII, du cours supérieur.

Tandis que l'affirmative, soutenue par Agnès Benoist et Céline Jubinville, dévisage anxieusement la négative, personnifiée par Annette Dubreuil et Simone Bazin, Mlle Béatrice Tellier, présidente, s'avance dignement sur l'estrade pour exposer les règles du débat. La salle devient parfaitement silencieuse . . . puis Mlle Tellier étend la main du côté affirmatif . . . la discussion est engagée!

A tour de rôle, quatre jeunes filles, à l'air convaincu, s'approchent du lutrin, s'y installent et nous communiquent, avec éloquence, leurs vues, leurs opinions, leurs convictions — tantôt provoquant un rire général, tantôt suscitant une réflexion profonde.

"Le cinéma est un septième art!" déclare la négative . . . "Sans livres, la civilisation est perdue à jamais!" rétorque l'affirmative. Les citations appropriées et nombreuses appuient efficacement les points énoncés avec vigueur. Des voix, tour à tour, calmes, assurées, chaudes, prenantes, ardentes, retentissent dans la salle. Finalement, on s'arrête, à bout de souffle peut-être, mais non à court d'idées.

Maintenant, la tâche reste aux juges . . . à eux la décision. Dix bonnes minutes s'écoulent pendant lesquelles discutent Kathleen Banville et MM. Jean Allard et Raymond Labranche, professeur de sociologie . . . Soudain, le grand M. Allard se lève, monte les quelques marches du théâtre et annonce d'une voix solennelle: "Notre décision est en faveur de l'affirmative".

Evidemment, cette opinion coïncide avec celle de plusieurs auditeurs, qui en soulignent la justesse par des applaudissements satisfaits. Puis, voici l'annonce d'une autre appréciation: Agnès Benoist, de l'affirmative, et Annette Dubreuil, de la négative, reçoivent la palme de l'éloquence.

Le grade XII, numéro 24, est ensuite invité à se rendre au nouveau salon des universitaires où Monique Côté, gracieuse hôtesse, les accueille et préside à un goûter, qui finit délicieusement un après-midi intéressant.

En résumé, disons sincèrement que nous avons bien joui de cette discussion qui a nécessité plusieurs heures d'étude et de travail. Peut-être aurons-nous, avant la fin du terme, un semblable délassement à offrir à nos charmantes hôtesses.

Pauline GUENETTE,
grade XII, cours académique.

* * *

"Mon petit frère"

Quel bijou! Un ange descendu du ciel! Les mignonnes boucles blondes caressent son front hardi et ferme; dans les graves circonstances, sa petite bouche riante devient grande ouverte; les joues roses gonflées dénotent la santé et la joie de vivre. Un vrai chérubin! A quatre ans, un petit garçon est gentil, mignon, mais la fatigue et l'ennui de toujours rester bon occasionnent quelques drames de temps à autre.

C'est l'enfant gâté de la famille et il prend sérieusement son droit de benjamin. Plusieurs fois, il se trouve dans l'embarras de se défendre devant ses cinq ainés et il fait une petite moue. Mais tout de même, mon petit frère Guy ne se laisse pas abattre facilement par ses frères et soeurs.

Je me rappelle qu'un jour de pluie, le phénomène attirait visiblement Guy à l'extérieur. Se barbouiller de boue était son passe-temps favori. Aujourd'hui, c'était sa chance de piétiner dans la pâte brune. Guy connaissait très bien la défense de sa mère, mais il se prépara en silence et partit comme un coup de vent. Quelles délices de se salir! Maman l'appela plusieurs fois, mais pas de réponse. Pour une fois il était déterminé de profiter de l'aubaine. Un enfant ne peut résister une heure à la faim, et il se décida bientôt de rentrer avec précaution. Mais son plan n'a pas réussi; la tête baissée et les larmes prêtes à couler, il s'avance. Quel beau petit bonhomme! Un peintre aurait brossé de la scène un tableau merveilleux. Nous aurions pu croire qu'un négrillon nous rendait visite, si ce n'eut été d'une mèche blonde apparaissant dans la volumineuse chevelure "noire". Toute la famille a bien ri de l'incident. Guy conservait cet air grave et coupable d'un petit Noir délaissé. Il n'y eut pas de punition, mais le coupable n'oublia pas les conséquences de son escapade. Il ne s'humiliera plus jamais devant les grands. Ce soir-là, bain magistral fut donné; de plus, frotté fut naturellement Guy.

Plusieurs autres incidents vinrent mettre de la vie et de la gaieté dans la maison. Une famille gratifiée d'un garçon de quatre ans ne reste jamais sans histoires.

Maintes fois, Guy a bouleversé les meubles, mais sans lui, un grand bien nous serait enlevé. C'est un rayon de soleil qui répand sa chaleur et sa gaieté dans tous les coins du logis. Sa figure angélique lui obtient le pardon de toutes ses sottises et donne au foyer une note de tendresse, d'amour.

Rose PENNOBER,
grade XII, cours académique.



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les cinq cercles qui ornent le drapeau olympique et les chandails officiels représentent les cinq continents unis dans la paix par la fraternité sportive. Ce bel idéal, malheureusement souillé par les politiciens de certains pays, sera oublié dès le premier coup de sifflet. Les athlètes eux-mêmes, malgré eux, seront entrainés dans cette lutte stupide et il en résultera des querelles et des disputes, comme il y en a autour de ces tables où on est supposé parler de paix. Pour les Grands pays, les Jeux ont un prestige et une valeur politique fort importante. La France échappe peut-être à cette obligation de gagner, car elle préfère choisir ses représentants à l'étranger au sein de la Comédie française, ce qui n'est pas si mal après tout. On dit dans les milieux bien informés que le Canada devrait remporter au moins deux premiers prix et peut-être un troisième. Le duo Barbara Paul et Robert Wagner semble être capable d'impressionner assez les juges pour se mériter une première place. Ce couple élégant a déjà éprouvé de la difficulté avec certains juges, mais on croit que, cette année, leur supériorité sera telle que les juges ne pourront pas avoir d'hésitation.

Et Ann?

Au hockey, les Russes semblent jouir d'une certaine faveur mais nous croyons que Kitchener sera capable de les renverser. Et ici nous aimerions ouvrir une parenthèse pour rappeler aux enthousiastes que les Canadiens de Montréal ont joué un très grand rôle dans la formation de l'équipe canadienne en permettant à Bobby Rousseau de porter les couleurs du Kitchener. Ceux qui ont vu le jeune Bobby à l'oeuvre sont d'avis qu'il sera probablement le plus brillant joueur de la série et qu'une grande partie de la victoire dépendra de lui. M. Selke, en plus de faire verser $1,000.00 à l'équipe a voulu faire une contribution qu'on ne lui demandait pas; c'est un geste qui l'honore et qui sera certainement profitable à l'équipe de notre pays.

Il y a aussi une possibilité de gagner une troisième médaille. La skieuse Ann Hegveit est oubliée des "parieurs". On semble ignorer qu'elle s'est classée au premier rang dans d'importants concours européens. Il n'y aurait rien de surprenant de la voir se mériter un premier prix.

Fini?

Les Rangers de New-York, qui détiennent la dernière place dans le classement de la Nationale, n'ont plus aucune chance de participer aux éliminatoires. Ils viennent de perdre leur dernier atout dans la personne de Gump Worsley. Cet acrobatique gardien de buts s'est fait sectionner deux tendons du poignet gauche et il sera incapable de reprendre son poste dans les filets des Rangers cette saison. Sa carrière est peut-être même terminée, du moins en autant que la Nationale est concernée. Pour remplacer Gump, la direction des Rangers songerait à venir chercher Al Rollins qui défend la cage des Warriors de Winnipeg. Rollins n'a pas joui d'une protection de premier ordre cette saison, mais il a quand même joué du bon hockey. On dit que l'instructeur Alf Pike, qui n'a pas connu des succès reluisants avec les Rangers, tenterait d'obtenir Rollins pour la fin de la saison, ce qui voudrait dire que les Warriors sont bel et bien finis. Ce qui prouve qu'on peut gagner certains procès, mais que les gains de la Cour ne se transforment pas nécessairement en gains sur la glace. M. Perrin serait bien habile s'il redevenait en bons termes avec la direction des Canadiens. L'équipe locale pourrait peut-être gagner, comme autrefois.

La chute!

Les Red Wings de Detroit qui ont mis tout en oeuvre pour aider les Maple Leafs de Toronto sont-ils en train de glisser en cinquième place, et par conséquent hors des séries éliminatoires? Tout semble l'indiquer, ce qui prouverait qu'il a quand même une certaine justice dans les sports, comme dans la vie. La perte de Sawchuck a affecté l'équipe et la perte de Kelly n'est pas de nature à aider la cause des Wings. Même Gordie Howe est incapable à lui seul de porter le lourd fardeau qu'on lui impose et la situation à Detroit devient précaire. Jack Adams semble avoir laissé sa haine pour les Canadiens dominer son bon jugement, et il est en ce moment très près d'être assis entre deux chaises. Les Canadiens comptent trop de blessés dans leurs rangs pour se faire justice, mais ces joueurs reviendront au jeu en temps pour les séries éliminatoires. L'échange aidera peut-être Toronto, mais nous somme convaincus que les Habitants peuvent triompher de tous les clubs de la Ligue dans une série de sept parties, avec ou sans leurs meilleurs joueurs. Il est malheureux que Béliveau ait perdu des chances de terminer en tête des compteurs, mais ce sera sans doute pour l'an prochain.

Notes agricoles

Recensement du cheptel canadien

Le dernier recensement du cheptel canadien a été effectué en décembre dernier. Il révèle une augmentation de 4 pour cent de la population des bêtes à cornes et de veaux sur les fermes du pays, au regard du dénombrement effectué à la même date en 1958.

La population bovine à 10,489,000 têtes se compare à 10,112,000. Les vaches du type à boeuf sont de 6 pour cent plus nombreuses et les veaux 8 pour cent. On enregistre, toutefois, une baisse du nombre de bouvillons, de 19,500 têtes en Saskatchewan et en Alberta.

Le nombre de vaches laitières à 3,072,000 accuse une légère augmentation tandis que le nombre des génisses d'un an qui est de 626,000 montre une augmentation de 2 pour cent.

Le nombre de moutons et d'agneaux est de 4 pour cent plus élevé quoiqu'il y ait baisse de la population ovine du Québec; cette baisse est composée par d'assez fortes augmentations dans l'Ouest, notamment en Saskatchewan et en Alberta.

Quant à la population porcine, elle est de 1,168,000 sur les fermes de la province de Québec. Au 1er décembre, on comptait 304,000 porcs de 6 mois et plus de 864,000 de moins de six mois.

Les naissances rapportées de juin à novembre furent de 1,098,000 porcelets dont 914,000 réchappés et il est prévu que 117,000 femelles mettront bas d'ici mai. Rapprochés du recensement de 1958, ces chiffres montrent une baisse de 7,000 sujets. Le nombre de porcs se répartit comme suit: région de Montréal, 424,000; Québec, Bas St-Laurent et Gaspé, 541,000; Mauricie, 129,000 et les Cantons de l'Est, 254,000 (Chiffres du Bureau provincial des statistiques).

Les derniers chiffres revisés d'Ottawa quant aux prévisions des mises en marché, laissent entendre qu'elles seraient de 17 pour cent moindre, de janvier à mars, s'établissant à quelque 141,500 sujets par semaine; durant la période d'avril à juillet, 14 pour cent de moins que l'an dernier. On prévoit une réduction des expéditions de l'ordre de 18 pour cent en provenance de l'Ouest et de 10 pour cent de l'Est. La baisse serait plus accentuée durant la période de juillet à décembre en s'établissant aux environs de 115,400 sujets par semaine.

Précision

En somme, vous êtes sans profession.

— Ah! pardon, monsieur le commissaire, je mendie régulièrement de cinq à sept, à la porte des cinémas.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

RIEN QUE SON COEUR

par LÉO DARTEY

NUMERO 19

Le même ricanement sardonique secoua les épaules du joueur.

— Vraiment? Autrement dit, vous voulez que je divorce?

Impassible, il rectifia:

— Que vous demandiez, non pas le divorce, mais l'annulation pure et simple d'un mariage rendu non valable par votre conduite même.

— Rien que ça? L'annulation! Amusant! Mais pourquoi ne l'a-t-elle pas demandée elle-même, puisqu'elle a tous les motifs, alors que, moi, je dois convenir galamment n'en avoir aucun?

Michel commençait à trouver cette attitude étrange. Il pressentait dans cette résistance une manoeuvre obscure, un chantage exaspérant. Il brusqua les choses.

— Je n'ai aucune explication de ce genre à vous donner, pour le moment du moins. Admettez qu'il ne lui plaise pas, pour un motif tout moral, de se poser en demanderesse.

— Et . . . elle compte sur moi pour le faire?

— Non, pas elle . . . mais ses amis, qui connaissent très exactement la situation, ont jugé que vous ne pouviez refuser ce service à une jeune fille envers laquelle vous n'avez aucun grief, comme vous venez de le reconnaître loyalement!

Toujours goguenard, il ricana:

— Mais, lui rendrais-je réellement un service en plaidant contre elle?

— En lui rendant une liberté qu'elle ne se reconnait pas le droit de reprendre, par excès de scrupule . . . en lui permettant de disposer, à sa guise, d'une existence que vous n'avez pas voulu lier à la vôtre . . . vous lui permettrez d'être heureuse, et vous n'avez nul motif de souhaiter le contraire?

Michel Vincent, en prononçant ces paroles, fixait sur le jeune homme un regard scrutateur. On eût dit qu'il voulait aller chercher, dans cette pauvre âme, le secret de sa véritable nature et peser ce qu'on pouvait encore attendre de bien et de bon.

Mais il ne vit qu'une raillerie sceptique luire dans le regard qui se levait vers lui.

— Si je vous comprends bien, ma femme aurait des raisons de désirer cette liberté . . . sans doute pour l'aliéner à nouveau? Et elle ne veut pas la reprendre d'elle-même; alors, elle a compté sur moi pour la lui rendre?

— Exactement, dit Michel avec force.

Un instant, le silence pesa sur eux. Puis, d'un ton sec, agressif, le jeune homme déclara, après avoir secoué sa cigarette:

— Ma foi, ce n'est pas mal imaginé. Il n'y a qu'un seul empêchement à ce petit programme, c'est que, à moi non plus, il ne plait pas de me poser en demandeur!

Vincent tressaillit malgré son empire sur lui-même.

— Vous refusez?

— Energiquement, fit l'autre en se levant.

Posément, alors, le romancier reprit:

— J'ai dû mal me faire comprendre; vous pensez bien qu'en échange de votre attitude, qui rendrait service à . . .

— . . . . . A ma femme et à vous, si je ne me trompe! acheva-t-il, sarcastique.

Mais Michel Vincent ne se laissait pas désarmer aussi facilement. Avec son flegme hautain, il reprit, les yeux toujours fixés sur le visage de son interlocuteur:

— En effet, à votre femme et à moi . . . nous vous consentirions des avantages pratiques . . .

Mais, d'un mouvement de révolte, Antoine Raveau se leva, pâli.

— Oh! fit-il, blessé, je ne suis pas à vendre . . . ni ma femme à acheter!

Il fixait sur Michel un regard indigné, plein de provocation. Mais cette attitude, bien loin de décourager l'écrivain, sembla le soulager.

Brusquement, il laissa tomber de ses traits le masque de dédain qu'il y tenait accroché jusqu'ici, et, tendant la main au jeune homme:

— Je suis heureux de constater que Jacquemine avait raison, dit-il. Vous êtes un honnête homme! Excusez-moi, monsieur.

Cette attitude sembla pétrifier d'étonnement Antoine. Il regarda un instant, sans oser y toucher, cette main qui se tendait, loyale. Enfin, dominé par la personnalité du romancier, il baissa le front et murmura, stupéfait:

— Jacquemine vous a dit que j'étais un honnête homme?

— Oui, reprit-il avec force. Malgré . . . certaines circonstances qui ont conduit tant de gens à vous mépriser, elle persiste à le croire, et je viens d'éprouver qu'elle ne se trompe pas!

Sans répondre, il tenait le front bas, songeant peut-être à ce soir où, en quelques instants, il avait dépouillé l'innocente créature qui s'était confiée à lui.

Profitant de cet instant, Michel reprit doucement:

— Un honnête homme peut s'égarer . . . l'essentiel est qu'il se retrouve. Je viens, en vous insultant, de vous donner l'occasion de vous retrouver.

Soudain, relevant la tête, le jeune homme prit cette main qu'on lui tendait et, la serrant:

— Merci! dit-il simplement.

Mais Vincent ne s'y trompait pas. Cette poignée de main, c'était celle qu'échangent avant la lutte deux ennemis loyaux. Dans le regard éclairci, mais aussi affermi de son rival, il venait de lire la résolution de se battre. Cependant, l'honnêteté réveillée, dans un sursaut, chez le malheureux dévoyé, lui semblait recéler une ressource suprême. Il tenta d'y avoir recours.

— Vous ne voudrez pas répondre à cette confiance que Jacquemine garde en la décevant, n'est-ce pas? dit-il d'un ton adouci.

Mais, brusquement, l'autre retira sa main, la passa sur son front.

— Je viens de me laisser attendrir comme un gamin, et vous voulez déjà en profiter! Mais c'est inutile. Ni par pitié, ni par intérêt, ni par . . . faiblesse, je ne céderai. Ma décision est prise. Qu'elle fasse ce qu'elle voudra, qu'elle profite des avantages que mon attitude a pu lui laisser jusqu'ici si tel est son désir; mais, personnellement, je ne ferai rien pour que Mme Raveau redevienne Jacquemine Bernier, avant de prendre un autre nom.

Ils échangèrent un regard de défi.

— Vous dites "Jusqu'ici", remarqua Michel, pris d'une crainte soudaine. Avez-vous donc l'intention de changer d'attitude à son égard?

— Peut-être! fit-il avec un regard de provocation. C'est mon droit, et j'ajouterai même que . . . ce serait mon devoir!

La colère, à cette menace, agita la voix de Vincent:

— Un tel devoir, aussi tardivement compris, deviendrait une mauvaise action! Ne vous y trompez pas. Si vous refusez de lui rendre la liberté que je sollicite pour elle, Jacquemine est résolue à vivre à l'écart de tout et de tous, retirée en quelque communauté.

— Mon autorité maritale peut s'y opposer!

— Mais, dans quel dessein le feriez-vous? Que vous importe ce que peut faire l'innocente créature dont vous avez volontairement repoussé et ignoré l'existence depuis plus d'un an.

— Admettez que j'y prenne intérêt soudain? fit-il, goguenard.

— Le seul intérêt que vous puissiez lui témoigner serait de lui rendre la liberté.

— Pour qu'elle puisse l'offrir à un autre, n'est-ce pas? lança-t-il, la voix sifflante.

— En vérité, reprit Michel qui gardait son clame par un effort surhumain, qu'est-ce que cela peut bien vous faire?

Pris d'une colère subite, il s'énerva, frappa du pied, secoua les épaules.

— Est-ce que je me le demande moi-même! En vérité, à qui m'eût parlé de tout cela hier, j'aurais répondu en riant; mais, aujourd'hui . . .

Mais Michel Vincent n'était pas impunément le plus fin psychologue de la littérature contemporaine. A force d'étudier le coeur humain, il commençait à le connaître. Lentement, il dit:

— Aujourd'hui, vous refusez de rendre la liberté à votre femme . . . uniquement pour qu'elle ne puisse pas devenir celle d'un autre!

Il eut un rire contraint.

— Peut-être! Vous connaissez l'histoire du chien du jardinier qui, quoique ne voulant pas manger sa soupe, ne peut supporter qu'un autre s'en approche?

Une soudaine révolte secoua l'être tout entier de Michel.

— Vous ne pouvez pas, non, pour un tel motif, condamner tout l'avenir de Jacquemine, de cette créature de bonté, de dévouement, de devoir, sur laquelle nous ne sommes dignes, ni l'un ni l'autre, de lever les yeux sans respect et sans admiration . . .

Il sourit, avec, toujours, cette intention de se moquer en provoquant:

— Elle est assez charmante, en effet, pour être admirée par des hommes de goût, cette petite.

— Ah! ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Vous ne connaissez pas celle qui porte votre nom! Non, vous ne la connaissez pas, et c'est moi qui, ce soir, vais vous la faire connaître! Et peut-être que, lorsque vous saurez jusqu'où peut aller son sens du devoir et du dévouement, vous comprendrez qu'il n'y a nul mérite à faire le sacrifice d'une vanité passagère et mensongère au bonheur d'un tel être! Monsieur Raveau, jusqu'ici, je vous ai parlé de mon propre chef et Jacquemine n'est au courant ni de ce que je vous ai demandé, ni de ce que j'ai espéré de vous! Ayant promis solennellement à la mémoire de sa mère qu'elle ne romprait jamais, et dans quelque condition que ce soit, l'union qu'elle contractait avec vous, elle se considère liée pour la vie. D'elle-même, elle a renoncé à toute chance de bonheur auprès d'un autre qui l'aime et . . . qu'elle aime aussi!

Les sourcils froncés, les poings serrés soudain, il fit un pas en avant.

— C'est vous?

C'est moi, dit calmement Michel. Mais je connais trop le sens de l'honneur de cette enfant pour savoir qu'elle ne faillira jamais à la parole donnée. C'est pourquoi j'ai songé à faire appel à votre honneur, à vous, en vous demandant de réparer, dans la mesure du possible, le tort qu'une telle union a causé à celle que vous avez épousée. Si vous refusez, c'est son bonheur condamné à jamais . . .

— Et si je vous disais que je ne tiens pas du tout à ce qu'elle soit heureuse avec un autre?

— Mais pourquoi, puisque vous n'avez pas voulu qu'elle fût avec vous?

Soudain, un nuage passa sur les yeux du jeune homme et il pâlit.

— Savez-vous, sait-elle, sais-je moi-même ce que j'ai voulu?

— Mais, ce que vous ne savez pas non plus, reprit Michel ardemment, c'est ce qu'est cette enfant dont vous sacrifiez si facilement l'existence, ce qu'elle vaut, ce qu'elle est capable de faire, elle, pour accomplir ce qu'elle considère comme un devoir? Pour que vous en soyez enfin convaincu, il me reste à accomplir, près de vous, la mission dont elle m'avait chargé. Monsieur, une main inconnue a adressé à celle qui porte encore votre nom la lettre que voici, il y a deux jour . . . Veuillez en prendre connaissance, en même temps que du contenu de cette enveloppe que Jacquemine m'a chargé de vous remettre.

Surpris du ton solennel, il lut rapidement les quelques lignes de la lettre anonyme, puis, décachetant d'un coup d'ongle l'enveloppe de Jacquemine, il en sortit à demi les billets de banque qu'elle y avait insérés. Une rougeur subite envahit son front et tout son visage. Ses yeux se relevèrent, pleins d'éclairs, vers Vincent qui l'observait.

— Qu'est-ce que cela signifie? Elle me fait l'aumône?

— Elle vous rend simplement un service.

(à suivre)

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Afin d'éclairer un bon nombre de personnes bouleversées par la 3e partie du secret de Fatima, dont la révélation aura lieu en 1960, je me permets d'insérer dans le coffret quelques extraits d'un article paru dans la revue portugaise "Messagen".

"Beaucoup de gens ont supposé que le secret de Fatima annonce la fin du monde, et peut-être en 1960 . . . Ce que nous savons déjà de l'ensemble du message nous détourne de penser que la fin du monde soit très prochaine.

"En effet, dans la promesse: 'Finalement mon Coeur immaculé triomphera, le Saint-Père me consacrera la Russie, laquelle se convertira', il y a deux affirmations qui ne concordent pas avec une fin du monde prochaine.

"Toutefois, toute menace concernant la fin du monde ne peut être écartée à priori (mais sans indication précise évidemment, ni date, ainsi que dans l'Evangile). Nous croyons cependant plus probable que le secret annonce tout autre chose: le triomphe éclatant du Coeur immaculé.

"Si vraiment nous laissions à la Mère de Dieu, qui est aussi la nôtre, les mains libres comme Reine, quel flot infini de grâces ne ferait-elle pas descendre sur le monde par la médiation de son Fils, notre Sauveur?"

Pour pouvoir utiliser une friture dans laquelle a déjà cuit du poisson, il suffit d'y ajouter un jus de citron.

✦ ✧ ✦

Il est indispensable que le corps soit entièrement lavé tous les jours. Ce n'est pas seulement une question de propreté mais aussi de santé et de jeunesse.

✦ ✧ ✦

L'accusé: "Je me permets de vous faire remarquer, Monsieur le juge, que depuis dix ans je n'ai pas encore encouru une seule condamnation."

Le juge: "En êtes-vous certain?"

L'accusé: "Absolument, j'étais en prison."

✦ ✧ ✦

La grâce et la gentillesse dans un salon est un secret que toute femme devrait se faire un devoir de pratiquer.

✦ ✧ ✦

Soyons fidèles à notre idéal, fidèles à notre tâche, fidèles dans nos affections et quelles que soient les difficultés que nous rencontrerons, nombreuses seront nos joies et belle notre récolte. Comtesse M.

✦ ✧ ✦

Si votre sous-sol est plutôt sombre, vous auriez avantage à peinturer en blanc la première et la dernière marche de l'escalier qui y conduit. Cela pourra vous éviter des chutes.

✦ ✧ ✦

L'institutrice — Votre fils est bon élève mais il a un grand penchant pour le mensonge.

Le père — J'me demande où il a pris ça! Sa mère ne ment jamais et moi je ne suis presque jamais à la maison!

✦ ✧ ✦

La plupart des enfants aiment goûter à tout ce que leur mère fait cuire. En préparant les légumes pour le repas, il faut donner aux enfants qui en demandent des échantillons, de légumes crus, car ils sont plus riches en vitamines et en minéraux que les légumes qui ont trempé et subi la cuisson souvent plus longtemps qu'il n'est recommandé.

✦ ✧ ✦

Pour poser un clou dans le plâtre, collez d'abord un morceau de ruban gommé à l'endroit désiré. Cela empêchera le plâtre de se fendre, à condition que vous ne donniez pas de coups de marteau trop forts.

✦ ✧ ✦

Le reste du macaroni peut être placé dans un plat graissé peu profond et l'on recouvre le tout de sauce au fromage. Faites cuire dans un four modéré pendant environ 15 minutes. Si vous préférez, de petits morceaux de beurre pourront être ajoutés à la sauce au fromage.

✦ ✧ ✦

— Moi, je n'aime pas qu'un créancier m'importune; s'il m'envoie sa note, c'est réglé, je ne le paie plus.

— Et . . . s'il ne l'envoie pas?

— C'est différent . . . J'attends qu'il réclame.

✦ ✧ ✦

L'usage de se donner la main droite vient du temps de la chevalerie, en signe de confiance, pour montrer qu'elle ne tenait ni épée, ni poignard.

Les petits vieux

Vous avez certainement rencontré comme moi de ces enfants à la fois trop et trop peu développés pour leur âge: trop parce qu'ils tiennent des propos d'adultes, (sans d'ailleurs comprendre eux-mêmes ce qu'ils disent), trop peu parce qu'à côté de cette précocité ils geignent et pleurnichent comme des bébés.

A qui la faute?

Il m'a été donné un jour de voyager en compagnie d'une famille qui durant tout le parcours a donné une véritable représentation aux autres voyageurs. La mère posait à haute voix à un enfant de 3 à 4 ans des questions qui dépassaient de loin son âge, néanmoins il y répondait avec un sérieux et un à propos déconcertants. Ses parents échangeaient des regards entendus tout en surveillant à la dérobée les réactions des auditeurs.

Intéressés au début, les voyageurs se lassèrent vite de l'exhibition de ce petit phénomène par ses propres parents. Une ambiance guindée s'abattit sur le compartiment, chacun se replongea l'un dans sa lecture, l'autre dans la contemplation du paysage, les autres dans leurs pensées, laissant clairement entendre aux parents qu'ils faisaient fausse route.

C'est là un cas assez fréquent. Qui de nous ne connait de ces familles et surtout de ces ménages à enfant unique qui se rendent pareillement coupables de "déformation mentale" de cet ordre?

S'extasier devant la précision de vocabulaire d'un enfant, la précocité de ses réflexions ou sa mimique, c'est qu'on veuille ou non contribuer d'une certaine manière à la formation d'un déséquilibre qui lui est éminemment préjudiciable. Car un enfant n'est pas un jouet ou un animal de cirque créé pour l'amusement des grands. Un enfant a une vie à lui à remplir, une vie sacrée à laquelle on ne peut attenter moralement sans sacrilège. Or, le fait de cultiver certaines spontanéités, certains dons innés, d'une manière prématurée et intensive, conduit souvent à atrophier les facultés mentales précisément au moment où un développement harmonieux et paisible est indispensable à l'élaboration de la personnalité.

Haut-côté de boeuf à l'orientale

Fait 4 à 5 portions

- 4 livres de haut-côté de boeuf
- 1 tasse d'eau
- ½ tasse de sauce au soya
- ½ c. à thé de sel
- 1 c. à thé de glutamate monosodique
- 4 feuilles de basilic
- 1 c. à thé de cassonade
- ½ c. à thé de gingembre broyé
- ½ c. à thé de poivre
- 1 gousse d'ail, écrasée
- 9 branches extérieures de céleri, tranchées diagonalement en morceaux de 1 pouce
- 3 tasses d'eau
- 1½ c. à thé de sel
- 3 tasses de riz précuit
- ¾ tasse de petits champignons, égouttés
- 1 c. à soupe de beurre
- 3 c. à soupe de fécule de maïs
- 1 tasse d'eau

Faire rissoler le haut-côté dans une marmite épaisse et profonde. Verser la graisse. Ajouter 1 tasse d'eau, la sauce au soya, ½ cuillerée à thé de sel, le glutamate monosodique, le basilic, la cassonade, le gingembre, le poivre et l'ail. Couvrir et laisser mijoter 2 heures ou jusqu'à ce que ce soit tendre sous la fourchette.

Juste avant de servir, amener à ébullition 3 tasses d'eau et 1½ cuillerée à thé de sel. Ajouter le céleri. Faire bouillir pendant 3 minutes, juste assez pour qu'il soit tendre. Ajouter le riz. Couvrir et retirer du feu. Laisser reposer 5 minutes ou jusqu'à ce que l'eau soit absorbée par le riz. Ajouter les champignons et le beurre au mélange de riz et remuer doucement.

Placer la viande au centre d'un grand plat chaud. Verser l'excès de graisse du jus. Mélanger la fécule de maïs et 1 tasse d'eau jusqu'à consistance lisse. Ajouter ce mélange au jus de viande, en remuant. Continuer à remuer et faire cuire à feu vif jusqu'à ce que ce soit épais et clair.

Disposer le mélange de riz autour du haut-côté cuit. Servir avec la sauce chaude.

Un rire charmeur

Rire, c'est charmer. Et le rire est un magnifique élément de séduction. Il est possible que certaines femmes hautaines, froides, tristes, inspirent de grandes passions. Mais écoutons de quelles voix, même les indifférentes, disent d'une jeune fille: "Elle rit toujours". Quelle approbation, quel remerciement à celle qui semble venue pour transmettre la joie de vivre!

Mais savoir rire est un art. Il y faut des dispositions, en avez-vous? En général, le rire facile est un signe de vitalité, de santé, d'équilibre et c'est sans doute pour cela qu'il plait tant. De plus, Mmé de Genlis a pu dire: "Le rire franc et bien naturel vaut mieux pour les enfants que tous les médicaments du monde".

Votre façon de rire

Votre rire doit avoir l'air spontané: "Un rire forcé n'a plus de charme". Aussi, en étant attentive aux formes que prendra le vôtre, sachez ne pas le "composer" de façon apparente. Il vaut encore mieux rester un peu "froide" que "rire faux", "rire jaune" ou avoir un rire artificiel.

Le rire doit vous embellir: votre bouche rit. C'est évidemment sur elle d'abord que l'attention est attirée. Voyez donc les quelques conseils que nous vous donnons ci-après. Il vous aideront à avoir de jolies lèvres, à montrer de jolies dents. Mais si la nature vous a défavorisée sur ce point, et que vos moyens ne vous permettent pas de recourir à un grand spécialiste, n'oubliez pas qu'il y a plusieurs façons de rire.

Si vous ne vous rendez pas compte des défauts de votre rire, demandez à de bons amis.

Essayez alors de modifier du mieux possible ce rire. Mais, en tout cas, il vous est toujours facile d'en modérer les "éclats" et de le rendre moins bruyant.

Votre rire doit être "intelligent". Pour cela, il faudra que vous soyez vous-même vraiment intelligente et que vous cultiviez le plus possible votre esprit.

Ainsi vous comprendrez rapidement les mots d'esprit, vous ne rirez pas "après" tout le monde, ou "avant". Vous rirez plus volontiers aux plaisanteries "fines" qu'aux grosses. Vous ne serez pas de ceux qui éclatent de rire au moment le plus émouvant d'un spectacle et qui font dire d'eux: "Quel être stupide!"

Enfin, et surtout, votre rire doit être partagé. Le plus grand attrait de la personne qui rit, c'est de détendre, de faire rire aussi, de rendre heureux ceux qui l'entourent.

Vaisselle incassable



Aucun risque de fracas, les tasses sont en polypropylène "Pro-fax"! La vaisselle faite de ce plastique incassable rebondit sur le parquet. Elle résiste aux taches et à la chaleur: thé et café n'y laissent donc pas de cernes et on peut laver dans l'eau bouillante d'une laveuse à vaisselle automatique.



Q. — J'ai été surpris et heureux de lire dans le numéro du 15 janvier que les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse St-Michel avaient envoyé des cadeaux aux malades hospitalisés, sans oublier ceux de l'hôpital mental, et que ces dames avaient nommé deux de leurs membres pour visiter les hôpitaux. Sachant le curé surchargé de besogne, je leur dis un gros merci. Je veux espérer que ces bonnes personnes trouveront de nombreux imitateurs, car elles ne savent pas le bien que l'expression d'un intérêt sympathique procure aux patients. Certaines autorités médicales affirment que si le public s'occupait plus des patients des hôpitaux pour maladies mentales, leur travail serait grandement facilité, et que même, dans certains cas, la guérison serait plus rapide. Ne croyez-vous pas que la Ligue des Femmes Catholiques pourrait faire un très beau geste, si elle organisait, dans toutes les provinces, des groupes qui visiteraient régulièrement ces pauvres malades ainsi que d'autres non moins malheureux: et qui me touchent de près, les épileptiques? Le ministère de la santé de l'Alberta, intéressé par un groupe, ayant des épileptiques dans leur famille, a lancé un mouvement pour venir en aide à ces pauvres affligés et le gouvernement de la Saskatchewan est à ébaucher un plan semblable. Le succès ou la faillite de telles organisations dépend en grande partie de l'intérêt du public, aussi, c'est pourquoi j'ai pensé vous écrire, sachant que vous comptez de nombreux lecteurs et lectrices. Lorsqu'on sait ce que Jules César, Alfred le Grand d'Angleterre et nombre d'autres grands hommes de l'histoire ont pu accomplir malgré leurs afflictions, on se demande pourquoi tant de portes restent fermées de nos jours aux épileptiques, alors que la science médicale a fait des découvertes très effectives pour soulager et prévenir leurs crises. Je vous prierais de vous renseigner et d'obtenir les bulletins publiés par le ministère de la santé et de les publier afin que tous supportent la campagne pour que nous obtenions une Ligue pour le secours aux épileptiques en Saskatchewan. Merci de vos bons conseils.

UN ABONNE

R. — Votre lettre, dont je vous remercie, cher Monsieur, se passe de commentaire de ma part. J'espère que les personnes qui la liront se procureront les bulletins que vous mentionnez. Il faudrait que le gouvernement de la Saskatchewan nous demande de les publier pour que nous puissions le faire, ou encore qu'on nous envoie une chronique à ce sujet, mais je crois que les dame de la Ligue des Femmes Catholiques ne manqueront pas de prendre en noté vos suggestions.

Q. — J'ai vingt-six ans et l'on me dit attrayante et gaie, mais je suis pessimiste quand je songe à l'avenir. Je suis courtisée depuis plus d'un an par un jeune homme de bonne famille et des plus recommandables; je n'ai rien à lui reprocher, mais il ne me plait pas physiquement. A cause de cela j'hésite à l'accepter en mariage. Mes parents l'aime bien et seraient heureux de me voir casée. J'ai eu d'autres amis, mais ils ne m'ont pas plus. Je suis peut-être trop difficile, mais je dois avouer que le célibat ne m'effraie pas. Croyez-vous qu'en épousant mon prétendant, je puisse compter sur des chances de bonheur? Serait-il injuste de ma part de contracter un mariage sans amour?

CATHERINE

R. — Il serait fort imprudent de vous marier sans amour a votre âge et il serait peu loyal envers votre ami de le laisser croire à un sentiment qui n'existe pas. Vos parents seraient les premiers à vous dissuader de faire une telle union, s'ils étaient au courant de vos sentiments. Il y a des femmes qui ne sont pas faites pour le mariage, et ce fait ne date pas d'hier; il y en existait du temps de saint Paul. La vie religieuse ne les attire pas non plus et le célibat est leur destinée. Heureusement, de nos jours, une femme non mariée n'est pas une paria. Elle peut fort bien se débrouiller seule, et plus que cela, rendre à la société des services de grande valeur. Le temps n'est plus où la femme célibataire était traitée comme une mineure et demeurait en tutelle toute sa vie. Il y a des femmes partout: dans l'administration, civile ou militaire, dans les carrières libérales, dans l'industrie, les affaires, dans l'enseignement, dans les hôpitaux comme infirmières et comme médecins, etc. Toutes ces carrières étaient à peu près inconnues de nos mères. Il est fort possible que vous rencontriez un jour celui qui saura touché votre coeur, à vingt-six ans l'on est au pinacle de la jeunesse, mais je vous conseillerais de vous préparer dès maintenant à une vie féconde et utile. C'est une tâche qui ne peut nuire à vos chances de mariage, qui, en certains cas, pourrait même les favoriser et qui, plus tard, si vous reconnaissez que, décidément le conjungo ne vous attire pas, vous permettra de mener une vie indépendante et intéressante. Il s'agit de sonder vos aptitudes, vos goûts, vos possibilités. Il y a beaucoup de portes ouvertes, il serait singulier que vous n'en trouviez pas une qui vous invitât à la franchir. Vos parents ne comprendront peut-être pas au début, mais si vous savez vous expliquer, vous les convaincrez. Je suis certaine, que l'exercice d'un métier, l'accomplissement d'une tâche que l'on aime ou le don de soi à une oeuvre où l'on a le sentiment d'être utile, vaut mieux, à tous les points de vue, que la chaine d'un mariage sans amour qui lie pour toute la vie.

LOUISE

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR



CRIQUETTE ET TOTO

Fable

par le Dr Adrien Plouffe

La petite chienne Criquette
Lape son lait avec lenteur;
Sa langue rose est à la fête,
Elle savoure son bonheur!
A son insu Criquette est sage,
Car elle ne boit pas son lait
D'un seul trait,
Cela causerait
Un dommage
A son estomac
Délicat!
Mais Toto, cet enfant terrible, ce bolide,
Ce bouge-toujours, vif comme le vent
Enfile d'un seul coup le liquide
Dont chaque atome est un soutien vivant!
C'est un élève à la page,
Mais il est beaucoup moins sage
En l'art de boire le lait
Que Criquette!
Intelligent! il l'est
Sans doute plus que la fine petite bête,
Mais il est sûr et certain
Qu'elle possède un instinct
Que n'a pas notre diablotin!

MORALE

De cette histoire on peut tirer une leçon:
Criquette, en l'occurrence, a la bonne façon
De boire le lait qu'on a mis dans son assiette!
Il faut le prendre au compte-gouttelettes!
Si vous voulez que vraiment
Votre estomac en profite,
Apprenez à le boire lentement,
Ne le buvez jamais vite,
Entre chaque gorgée attendez un moment,
Vous le digérerez bien plus facilement.
A ce sujet comme sur d'autres points,
Nos frères cadets ne sont pas en soin
D'offrir des exemples utiles
Aux petits garçons, aux petites filles,
Et même, mais soyons déférents!
A leurs parents.

Adrien PLOUFFE

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 46

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DEMANDE une demoiselle pour travail dans maison privée. Pour 1 mois, commençant le 14 mars. Citer salaire désiré. S'adresser immédiatement à Mme Alfred Lévesque, Ste-Agathe, Man. 45-563-46P.

ON DEMANDE JEUNE HOMME AMBITIEUX, intelligent, parlant couramment l'anglais et ayant bonne personnalité. Pour réparer dactylo et machine à additionner. Expérience préférable ou aptitude pour mécanique. Téléphones: bureau WHitehall 2-7052 ou CHapel 7-6617, le soir. 46-567-46C.

FRANZ STAINIER, PEINTRE DECORATEUR, cherche travail à l'heure ou au contrat. Estimations gratuites. Signaler: CEdar 3-2314. 45-554-T.F.

REPARATIONS DE TOUTES SORTES POUR VOITURES. Huile, graisse, soudure. S'adresser à Asselin Motors Service, 427, rue Youville, St-Boniface. Téléphones: CHapel 7-8051, résidences (Fred) CHapel 7-6613, (Georges) CEdar 3-3323. 45-553-48C.

PERSONNEL

VIEUX, FAIBLE, EPUISE APRES 40? Les tablettes toniques Ostrex aident des milliers à rajeunir. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

EXCELLENTE OPPORTUNITE pour hommes ambitieux d'assurer leur avenir, d'augmenter leurs revenus et de devenir leur propre patron. Commerce profitable de nécessités domestiques, toniques, vitamines, cosmétiques, etc. Commission, boni. Produits Familex, Dépt. 609, 1600, Delorimier, Montréal.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Facilités de cuisine si désiré. Garage. Près autobus. Signaler: CEdar 3-5268. 45-558-47C.

A LOUER — St-Boniface, 210, rue Bertrand. Logis: 3 pièces meublées. Poêle, évier, eau courante, armoires, etc. Libre: 1er avril. 45-561-47C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée près hôpital. Facilités de cuisine. Signaler: CEdar 3-4757. 43-533-46C.

ON DESIRE louer pour 1er avril ou 1er mai. Maison de 4 ou 5 pièces. Préférablement à St-Boniface ou Norwood. Signaler: CHapel 7-4063 après 6 heures. 46-573-T.F.

A LOUER — Norwood. Grande chambre meublée, pour 2 filles, 1er étage. Facilités de cuisine. Signaler: CHapel 7-9655. 46-574-T.F.

A LOUER — Epicerie avec "snackbar". Logis: 5 pièces et garage à St-Boniface. AUSSI fixtures à vendre. Signaler: CHapel 7-7388. 46-564-49C.

A LOUER — St-Boniface, 186, rue Despins. Logis: 4 pièces. Complètement privé. Près hôpital et basilique. Signaler: CEdar 3-1553. 46-566-48C.

A LOUER — St-Boniface, 535, rue Des Meurons. Logis: 2 pièces. 2e étage. Broché pour poêle. Armoires et évier. Aussi, chambre meublée au 1er. Signaler: CEdar 3-1686. 46-568-47C.

A LOUER — St-Boniface, 320, rue La Vérendrye. Logis non-meublé: 3 pièces et salle de bain. Libre: 1er mars. 46-570-46C.

A LOUER — St-Boniface, 156, boulevard Dollard. Chambre meublée. Libre. Signaler: CEdar 3-4850. 46-571-47C.

A LOUER — Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Eau et égouts. Enfants bienvenus. Près église, école catholique et autobus. Possession immédiate. Signaler, après 6 heures, WHitehall 3-9492 ou CEdar 3-6598. 46-572-47C.

A VENDRE — St-Norbert. Lot: 50' x 120'. Belle location. Signaler: GLobe 2-0351. 46-569-48C.

A VENDRE — Poêle électrique 40 pouces. 4 éléments. Four automatique. Excellente condition. Prix raisonnable. Signaler: CEdar 3-4008. 45-555-46C.

TRANSFERE, JE DESIRE ACHETER une maison de 4 à 6 pièces à Norwood ou St-Boniface. S'adresser à Boite 551, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 45-551-46C.

A VENDRE — 24 bancs d'église (15' de longueur). Sapin Douglas. Couleur naturelle. S'adresser au presbytère, 1026, avenue Manahan, Fort Garry. Signaler. GRover 5-6963. 43-534-46C.

DEVANT DEMENAGER EN VILLE voudrais acheter "chanty" ou bungalow: 4 pièces. Paierais comptant. S'adresser à Boite 544, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 44-544-T.F.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Appelez Mme Beaulieu, CHapel 7-2446. 42-502-T.F.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Duplex. Logis: 4 pièces au 1er, grande cuisine moderne. Logis: 3 pièces au 2e. Salle de bain aux 1er et 2e. Chauffage: eau chaude à l'huile. Garage double. Pas d'agent. Signaler: WHitehall 3-3134. 45-559-T.F.

A VENDRE — Lot central: 165' x 132'. Maison: 18' x 24'. Cuisine attenante: 16' x 22'. 3 chambres au 2e. Poêle électrique. Eau courante. Chauffage: huile. S'adresser à Mme Albini Morin, St-Malo, Man. 45-562-46P.

A VENDRE — La Broquerie. Maison: 4 pièces. Une acre de terre. Près église et école. Eau courante. S'adresser à M. Jean DeGagné, La Broquerie. Téléphone: HAzel 4-5393. 44-547-T.F.



Le "Children's Theatre of Winnipeg", organisation fondée en 1951 pour stimuler chez les enfants un intérêt actif envers le théâtre, présentera les samedis 27 février, 5 et 12 mars, à 10 h. 30 a.m. et à 2 h. p.m., une pièce de détective remplie d'action et d'excitation apte à captiver les jeunes. L'on voit ci-dessus quelques-uns des acteurs de cette pièce intitulée "Dangerous Venture": de gauche à droite, Ricky Perez, Joel Lazer, Jim McCarthy, Len Andree (au centre), Allan Millar, Ronald Kantor et Lang Watson.

Le programme de cette année comportait en novembre une étude du maniement des marionnettes, et il y aura en mars prochain (semaine du 14) la parade annuelle du théâtre des enfants à laquelle onze groupes participèrent l'an dernier. Chaque année on organise un concours écrit de pièces de théâtre pour les jeunes de 8 à 12 ans, et la meilleure composition est jouée par les jeunes eux-mêmes et elle enrichit la bibliothèque du Children's Theatre. Chaque année aussi une série de trois pièces pour enfants de 7 à 12 ans est présentée au théâtre Playhouse, au coût de trois billets pour $1.00 au cours d'une vente éclair à l'automne dans toutes les écoles. Le billet pour adulte se vend $0.60.

Tous les enfants sont invités à assister à la grande pièce "Dangerous Venture". Les billets étaient en vente cette semaine dans toutes les écoles de St-Boniface. (Photo Tribune)

ST-NORBERT

A VENDRE — Maison. Grand nouveau bungalow de luxe en stuc. 3 chambres à coucher. Situé sur lot de rivière: 50' x 350'. Très beaux arbres. Près école, et moyens de transport. Plomberie double. Chauffage: eau chaude. $17,500. Termes disponibles. Appelez l'agent exclusif: M. Jean Campeau. Le jour: WHitehall 2-8248, le soir: GLobe 3-7392.

Confiez-nous la vente de vos propriétés immobilières.

CRABB & COMPANY LTD.
Fondé en 1923
290, rue Garry, Winnipeg
46-575-46C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

A VENDRE

St-Boniface — Rue De la Morénie. Maison moderne: 4 pièces. Chauffage: huile. $10,600.
St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 5 pièces. $12,500.
St-Boniface — Rue Berry. Près hôpital. Maison: 7 pièces. $9,900.
St-Boniface — Près cathédrale. Maison: 4 pièces. $7,900.
Norwood — Maison moderne: 8 pièces, chauffage: huile. $13,900.
St-Boniface — Commerce d'épicerie et viande. Logis: 5 pièces. Bon chiffre d'affaires. $22,000.
St-Boniface — Chemin Elisabeth. Maison: 6 pièces. 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $11,600.
Magasin général — Dans bon village canadien-français. 18 milles de Winnipeg. Gros chiffre d'affaires. $22,000.
Commerce d'épicerie et viande. — 18 milles de Winnipeg. $1,800, plus marchandises environ $2,500. Loyer: $50 pour commerce et logis moderne: 5 pièces.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques rapport d'impôt.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
43-526-46C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

St-Boniface — Près église Ste-Famille. Bungalow: 5 pièces. 3 ans. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis substantiel.
St-Boniface — Près école Provencher. Maison de rapport: 8 pièces. Toute louée. Revenu mensuel: $110. Comptant requis substantiel.
St-Boniface — Près école Provencher. Duplex: 10 pièces. Prix: $12,000. Revenu mensuel: $90.00. 4 pièces pour propriétaire. Chauffage: huile. Garage. Titre clair. Comptant substantiel requis.
St-Boniface — Bungalow: 3 pièces. Eau chaude et froide. Soubassement à la grandeur. Egouts rendus au soubassement. Chauffage: huile. Garage. Lot: 50'. $5,250.
Norwood — Près chemin Ste-Marie. Bungalow: 6 pièces. Grande cuisine et salon. 3 chambres à coucher. Soubassement: ¾. Comptant requis: $1,200.
Norwood — Près Holy Cross. Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. Garage. $11,500 à termes.
St-Vital — Rue Havelock. $14,500. Bungalow en stuc: 5 pièces. 4 ans. 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Chauffage: huile. Paiements: $84. P.I.T. Hypothèque: 5¼%. Comptant requis substantiel.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
43-525-46C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETE de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard, Téléphone: CEdar 3-5845. 22-385-T.F.



Le R. P. Lomer Laplante, O.M.I., directeur des Oblates Missionnaires de l'Immaculée du district de Winnipeg, a présidé les deux cérémonies du 1er février, alors que Mlle Laurence Prince commençait son temps de probation dans cet Institut Séculier et du 2 février, alors que Mlles Berthe Séguin et Lucille Provencher renouvelaient leurs voeux. Ces cérémonies eurent lieu dans l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. Dans la photo l'on voit, de gauche à droite, Mlles Yvette Gagnon, directrice de la maison de Winnipeg, Lucille Provencher, directrice des Oblates de St-Ambroise, Berthe Séguin et Laurence Prince.

Au Sacré-Coeur

Catéchisme

Dimanche dernier ainsi que les deux dimanches précédents, les Révérendes "Sisters of Service", en charge du bureau diocésain de l'enseignement catéchistique, sont venues visiter nos classes de catéchisme du dimanche et démontrer d'une façon très pratique la méthode "adaptive way".

L'enseignement du catéchisme à la paroisse du Sacré-Coeur est confiée à la direction des Oblates Missionnaires de l'Immaculée, qui à l'aide de six professeurs laïques, s'efforcent de réaliser le programme demandé dans le diocèse.

L'aide que la visite des Rév. "Sisters of Service" apportera dans l'enseignement du catéchisme, sera très profitable aux enfants. Nous les remercions bien chaleureusement.



Camille Roy

Ecole

Neuf cents dollars amassés en deux semaines par les élèves de l'école du Sacré-Coeur: voilà le beau résultat de la grande vente de tablettes de chocolat organisée par Soeur M.-Guillelmine, principale.

Camille Roy, grade VII, remporta le premier prix de toute l'école pour avoir vendu le plus de tablettes de chocolat. Les gagnants furent: grades IX et X: Raymond Desautels; grade VIII: Robert Hutlet; grade VII: Camille Roy; grade VI: Maurice Roy; grade V: Cheryl Paul; grade IV: Irène Savoie; et grade III: Diane Pelland.

Ceux qui ont suivi de près cette campagne originale, se sont rendus compte de l'enthousiasme des élèves autant que des maîtresses.

Félicitations à tous ceux qui ont rendu possible ce beau résultat: aux élèves, aux personnel enseignant, au R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, pour l'appui donné à Soeur Guillelmine, et enfin, aux généreux acheteurs.

Dames de Ste-Anne

Dimanche dernier, après la messe de 9 h., eut lieu la réception de quatre nouvelles dames dans notre congrégation: Mmes Hélène Massart, Dina Rougeau, Denise Fortin et Lorraine Guertin. Le R. P. D. Audette, O.M.I., officiait.

A l'assemblée qui suivit, Mme G. Pelland, présidente, félicita les nouvelles congréganistes et, au nom de toutes, souhaita la bienvenue au Père Audette, notre nouvel aumônier qui répondit par quelques mots de bienveillance et qui nous assura de son concours dans nos entreprises.

Nouvel atlas des missions de l'Eglise catholique

AMSTERDAM (CCC) — Un nouvel atlas international catholique vient d'être publié à Amsterdam par deux religieux de la Congrégation du Verbe Divin: le R. P. Emmerich, qui a dessiné 40 cartes, et le R. P. Jean Buys, qui a procuré les textes, illustrés par 600 photographies. Il s'agit d'un atlas des missions de l'Eglise catholique, qui a également été édité en français.

A l'Alliance Française

La lecture des "Femmes Savantes", la célèbre pièce de Molière, a eu lieu le 17 février à l'University Women's Club, sous la direction du professeur Marcel-J. Richard. Mme Stuart Garson a présidé à la place de Mme Etsell qui, ce soir-là, a pris place parmi les lecteurs de la pièce.

M. le professeur Walters a donné à l'auditoire une appréciation de la pièce qui a été fort intéressante, disant comment "Les Femmes Savantes" était l'avant-dernière pièce de Molière et sa dernière grande comédie. La première représentation eut lieu en 1672, onze mois avant la mort de l'auteur. Son sujet rappelle "Les Précieuses Ridicules", pièce lancée 13 ans auparavant. Dans "Les Femmes Savantes", Molière a donné de la haute comédie sur un fond sérieux: l'amour de la science tourne en manie déformant la nature humaine.

Molière présente un conflit entre une attitude normale et un idéal pernicieux qui amène des querelles de famille entre une mère "savante" et un père trop faible. Les acteurs-lecteurs se sont tous très bien acquittés de leurs rôles et ont tenu les auditeurs en suspens pendant la lecture des cinq actes. En voici la liste: Chrysale, bon bourgeois: Professeur Richard; Philaminte, femme de Chrysale: Mme Etsell; Armande et Henriette, leurs filles: Mlles Goldstine et Bernier; Triste, frère de Chrysale: Professeur W. Leathers; Belise, soeur de Chrysale: Mme Avacunovic; Clitandre, amoureux d'Henriette: M. Joubert; Trissotin, bel esprit: M. Clark; Vadius, savant: M. Mitchell; Martine, servante de cuisine: Mlle Martin; L'Epine, laquais: M. MacDonald; Julien, valet de Vadius; Un notaire: M. Makepeace.

M. le comte Serge de Fleury, consul de France, a remercié les lecteurs qui venaient d'offrir à tous l'occasion de passer une soirée si intéressante, et les membres se rendirent ensuite à la salle à manger pour prendre des rafraichissements et parler français ensemble.

Le cardinal Feltin est nommé légat pontifical

PARIS (CCC) — Son Em. le cardinal Feltin, archevêque de Paris, a été désigné comme légat pontifical aux cérémonies qui marqueront le tricentenaire de la mort de saint Vincent de Paul et de sainte Louise de Marillac. Ces cérémonies se dérouleront à Notre-Dame de Paris les 14, 15 et 16 mars.

Le gouvernement français sera officiellement représenté par M. Michelet, garde des Sceaux, lors d'une grande cérémonie qui se déroulera dans la soirée du 14 mars. Son Em. le cardinal Richaud, archevêque de Bordeaux, Son Exc. Mgr Garrone, archevêque de Toulouse, Son Exc. Mgr Vandewalle, évêque auxiliaire à Versailles, et le R. P. Riquet y prendront la parole.

La Congrégation des Lazaristes, fondée par saint Vincent de Paul, compte aujourd'hui environ 6,000 prêtres répartis dans le monde entier. Les Filles de la Charité sont au nombre de 45,000. Les Dames de la Charité sont 500,000. Quant aux "Conférences Saint-Vincent de Paul", associations paroissiales de charité, leur nombre est si grand que toute évaluation est impossible.

L'orgueil ne produit que des querelles, mais la sagesse est avec ceux qui se laissent conseiller.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM DE INTERNATIONAL LOAN COMPANY

AVIS est donné par ces présentes qu'une requête sera présentée par International Loan Company à la Séance actuelle du Parlement du Canada pour la ratification d'un Acte modifiant l'Acte d'Incorporation de l'International Loan Company, soit Chapitre 91 des Statuts du Canada 1920, dans le but de changer le nom de ladite compagnie pour celui de "Federal Mortgage and Savings Corporation".

Winnipeg, Manitoba, ce 5e jour de février 1960.

THORVALDSON, EGGERTSON, SAUNDERS & MAURO,
209 Bank of Nova Scotia Bldg.,
Winnipeg 1, Manitoba.
Avoués pour les Requérants.

La Maison de Retraites

(suite de la première page)

leurs paroisses respectives, complétèrent leurs comités de vendeurs et ceux-ci, à leur tour, se réunirent à la Maison de Retraites — mardi et mercredi — afin de se familiariser avec leur travail. Leur tâche consistera à entrevoir de 6 à 10 personnes en vue de vendre lesdites débentures et à faire rapport à leur capitaine. Il est bon de noter que toute personne intéressée peut, si elle le préfère, s'adresser directement à la maison de Retraites pour se procurer une ou des débentures.

La Maison de Retraites Inc. compte quelque 200 vendeurs attitrés désireux d'atteindre leur objectif dans le plus bref délai possible. On sera donc bien avisé de ne pas tarder à faire sa demande d'achat de débenture'. . . car sous l'action de cette milice courageuse et entreprenante, on aura vite enregistré les $300,000.00 visés.

(Communiqué)